



HAL
open science

**Des femmes sur le terrain des hommes : la féminisation
de l'encadrement du football dans la Ligue
Auvergne-Rhône-Alpes et la campagne “ Mesdames,
Franchissez la Barrière ”**

Caroline Vandebussche

► **To cite this version:**

Caroline Vandebussche. Des femmes sur le terrain des hommes : la féminisation de l'encadrement du football dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes et la campagne “ Mesdames, Franchissez la Barrière ”. Science politique. 2018. dumas-02545167

HAL Id: dumas-02545167

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02545167v1>

Submitted on 16 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Caroline VANDENBUSSCHE

Mémoire de Master de Science Po Grenoble

Des femmes sur le terrain des
hommes.

La féminisation de l'encadrement du
football dans la Ligue Auvergne-Rhône-
Alpes et la campagne « Mesdames,
Franchissez la Barrière ».

Sous la direction de Martine Kaluszynski

« S'il y a des femmes qui veulent jouer au football ou boxer, libre à elles, pourvu que cela se passe sans spectateurs, car les spectateurs qui se groupent autour de telles compétitions n'y viennent point pour voir du sport. »

Pierre de Coubertin, *Le Sport suisse*, 1928

« Les peuples démocratiques aiment l'égalité dans tous les temps, mais il est de certaines époques où ils poussent jusqu'au délire la passion qu'ils ressentent pour elle. Ceci arrive au moment où l'ancienne hiérarchie sociale, longtemps menacée, achève de se déconstruire, après une dernière lutte intestine, et que les barrières qui séparaient les citoyens sont enfin renversées. »

Alexis de Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique* (T2), 1840

Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Remerciements | 5 |
| De la genèse d'une recherche | 7 |
| Introduction | 8 |
| | |
| <u>Notions introductives</u> | <u>14</u> |
| A. Le sport comme objet de sociologie | 14 |
| a. Le sport comme signe de puissance et de virilité | 16 |
| b. Le sport comme enjeu et espace politique | 20 |
| c. Sortir des stéréotypes : l'émergence du sport féminin | 23 |
| B. Le fonctionnement des institutions du football amateur en France | 24 |
| a. Des institutions supranationales et nationales | 25 |
| b. Deux échelons intermédiaires : la Ligue et le District | 28 |
| c. Le maillage local des clubs | 29 |
| d. Les autres acteurs politiques influents | 31 |
| C. Qu'est-ce que la féminisation du football ? Entre chiffres et normes | 32 |
| a. Une question de nombre ? Penser la féminisation comme donnée statistique | 32 |
| b. Les chiffres de la féminisation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes | 35 |
| c. La dynamique de la féminisation : de la promotion à l'intégration | 38 |
| d. Sortir du schéma d'exceptionnalité vers la norme | 39 |
| D. Méthodologie | 42 |
| a. Le terrain de l'étude | 43 |
| b. Analyser les discours de la politique de féminisation | 44 |
| c. Analyser les statistiques | 45 |
| d. Analyser les trajectoires | 46 |
| | |
| <u>Partie I : L'institutionnalisation et l'intégration des femmes dans le football</u> | <u>49</u> |
| A. Comprendre la place des femmes dans la pratique et dans l'encadrement | 49 |
| a. Histoire du football féminin : entre interdiction et vivotage ¹ | 49 |
| b. Une nouvelle visibilité, source de légitimité, portée par la médiatisation de quelques équipes | 52 |
| i. Une visibilité difficile mais engagée | 53 |
| ii. Le pari de la formation | 55 |
| iii. De la charge à la recette : le nouveau statut de l'Équipe de France Féminine A pour la Fédération | 56 |

¹ Annie Fortems utilise le terme de « vivoter » pour qualifier la période entre 1970 et la fin des années 2000. FORTEMS, Annie, « Le football féminin face aux institutions : maltraitance et conquêtes sociales », *Mouvements*, vol. 78, n° 2, 2014, p. 93

| | |
|---|----|
| c. Le football, un sport d'homme ? Comparaison mondiale des pratiques | 57 |
| B. Un plan fédéral : entre sincérité et nécessité, entre féminisation et mixité | 60 |
| a. Une lente institutionnalisation de la féminisation : comment la féminisation devient une priorité pour la Fédération | 60 |
| b. L'analyse des discours : entre sincérité et mise en œuvre | 63 |
| c. Réflexion sur le décloisonnement : entre féminisation et mixité | 65 |
| C. La Ligue comme acteur privilégié de la féminisation | 69 |
| a. Une féminisation « naturelle » ? | 69 |
| b. « Mesdames, Franchissez la Barrière » dans la Ligue | 74 |

Partie II : Comprendre la féminisation *bottom-up* : Etude de trajectoire de femmes Présidentes de clubs de la région 77

| | |
|--|----|
| A. L'investissement des femmes dans le football : la force de l'attachement familial | 77 |
| a. Le profil statistique des présidentes de clubs | 77 |
| b. La famille comme porte d'entrée dans les clubs | 79 |
| c. Une volonté de s'investir dans le monde associatif et de se mettre au service des jeunes | 82 |
| d. Et la passion du jeu ? : une tâche pas uniquement administrative | 83 |
| B. Faire sa place dans un sport d'homme : appréhender les codes, changer les codes | 85 |
| a. Découvrir un nouveau monde | 85 |
| b. Se confronter aux hommes et s'intégrer dans un club | 86 |
| C. La dimension éducative du football : les femmes comme atout pour la « sensibilité » et de l'« éducation » | 89 |
| a. L'espoir d'une nouvelle image du football par les femmes | 90 |
| b. L'intérêt des femmes présidentes pour les questions de citoyenneté et d'éducation | 92 |
| D. La perception de la politique de féminisation par les femmes déjà investies dans le football amateur | 95 |
| a. La différence des espaces dans la perception de leur intégration : la distinction entre le club et le reste du football | 95 |
| b. Les difficultés de la féminisation <i>bottom-up</i> | 97 |
| c. Quand les présidentes questionnent la politique de féminisation | 98 |

| | |
|----------------------|------------|
| <u>Conclusion</u> | <u>102</u> |
| <u>Annexes</u> | <u>108</u> |
| <u>Glossaire</u> | <u>129</u> |
| <u>Bibliographie</u> | <u>130</u> |

De la genèse d'une recherche

Ce sujet est très directement lié à mon expérience et mon parcours. Il apparaît être la jonction cohérente de mon expérience personnelle, d'un de mes centres d'intérêt et de ma soif intellectuelle à découvrir les sciences sociales comme outil de compréhension et d'analyse du monde. Les prémices de ce sujet remontent à mes 16 ans, où, faute d'avoir pu pratiquer le football, je suis devenue arbitre officielle au niveau départemental, en Seine et Marne. Pendant près de quatre ans, j'ai sillonné la campagne, la banlieue, les espaces périurbains, pauvres et riches du Sud de la Seine et Marne pour arbitrer des matchs d'U15². Les équipes étaient essentiellement constituées de jeunes garçons bien que les filles puissent encore jouer dans cette catégorie. La question de la féminisation et de la légitimité des femmes dans le monde du football, je l'ai d'abord vécu et éprouvé avant de la penser. Vécu à partir des remarques de joueurs comme d'adultes *supporters* ou entraîneurs : des remarques allant de l'étonnement de voir arriver une femme pour arbitrer la rencontre, aux remarques plus sexistes, plus dérangeantes; du trop-plein de politesse et de galanterie forcées à l'abaissement et au mépris de ceux qui ne considèrent le football que comme un sport d'homme. Je remercie tous ces gens qui ont ouvert mon appétit à l'observation et qui ont éveillé mes premières interrogations sur le football amateur.

En parallèle, j'ai suivi l'éclosion sur la scène médiatique de l'Équipe de France Féminine de Football, dans un jeu d'écho avec la popularité et les résultats de l'Équipe de France Masculine. C'est lorsque cette dernière déçoit au cours des grandes compétitions, particulièrement en 2010, suite aux événements de Knysna en Coupe du Monde³, que des fenêtres d'opportunités s'ouvrent pour la promotion du football féminin sur la scène médiatique nationale. La déception du public envers l'un donne à l'autre intérêt et crédibilité.

Mes premiers terrains d'observations des comportements dans le football ont été ces rencontres entre jeunes le samedi après-midi. Ces observations dépassaient largement le cadre restreint de la féminisation. Beaucoup portaient sur le rôle du football et de l'équipe dans l'éducation de ces joueurs, sur les comportements privilégiés et légitimés sur les terrains de sports ainsi que les interactions et les acteurs qui composaient les clubs. J'ai également beaucoup appris sur le fonctionnement interne, la réglementation et les codes de ce monde particulier. Des réflexions sur l'autorité, de par ma position d'arbitre, ou sur la médiatisation et le rêve que représente le football pour ces garçons, ont nourri mon intérêt. Mon attention s'est ensuite focalisée sur la question du genre dans le football en découvrant à quel point ce sport était et est populaire chez les femmes en Amérique du Nord. Comment ce sport monopolisé en Europe par les hommes, pouvait être dans le même temps, un symbole de

² Les U15 sont une catégorie qui accueille les enfants de 13 à 14 ans. Les équipes peuvent évoluer dans des championnats départementaux ou régionaux. C'est l'une des premières catégories où des championnats officiels sont organisés suivant les mêmes règles que le football Senior. Jusqu'en U15 inclus, les équipes peuvent être mixtes. Nous reviendrons sur le sens de cette mixité dans cette étude.

³ Lors de la Coupe du Monde 2010, en Afrique du Sud, les joueurs de l'Équipe de France ont refusé de s'entraîner et sont entrés en grève pour protester contre les choix du sélectionneur Raymond Domenech. L'événement, fortement médiatisé et suivi de l'élimination en phase de poule de la France, a eu des conséquences importantes sur l'image du football en France comme au sein de la Fédération.

féminité outre-Atlantique ? Par ailleurs, j'ai poursuivi mes études en classe préparatoire B/L pendant trois ans puis en IEP, ce qui a contribué à forger ma culture scientifique en science sociales et ma curiosité à saisir le monde.

Ainsi, lorsqu'il m'a fallu déterminer un domaine dans lequel j'étais prête à investir du temps et de l'énergie, sans risquer de se lasser; le football est apparu comme une évidence. J'ai d'abord envisagé les liens entre football et Etat ou institutions politiques, mais la complexité à concrétiser cela dans un projet de recherche, pour un mémoire de Master 2, m'ont fait me tourner vers une analyse plus anthropologique du football. Elle aurait porté sur la vie des clubs et sur une analyse des comportements sur le terrain, pour comparer le jeu et les comportements des joueurs en fonction de leur sexe. Là encore, l'incompatibilité entre le temps mis à disposition et la nécessaire immersion sur un terrain d'observation ont fait évoluer la question anthropologique du genre dans le football vers une analyse des politiques de féminisation et de leurs mises en place à différents échelons du football amateur. En parallèle, j'ai obtenu un Service Civique dans le service de Promotion et Développement de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, ce qui m'a permis d'ancrer ma réflexion dans un terrain précis et d'adopter une position d'observatrice participante. C'est de là qu'est né ce travail de recherche sur la féminisation du football amateur, et c'est de mes recherches et observations pendant ce stage, qu'est née ma problématique qui guidera l'ensemble de mon travail exposé dans ce document.

Introduction

« *Le moment de briller* ». Telle est la préconisation de la Fédération Française de Football (FFF)⁴ qui se prépare à accueillir la Coupe du Monde Féminine en 2019. Destinée à une Équipe de France féminine talentueuse mais en manque de titres internationaux, ce slogan peut aussi être compris comme une injonction, une obligation d'être à la hauteur pour la Fédération en charge de l'accueil de l'évènement. En effet, bien qu'elle ait pendant longtemps ignoré voire interdit le football féminin, la FFF dit aujourd'hui ne plus vouloir délaisser cette pratique qui compte près de 160 000 licenciées pour la saison 2017/2018⁵. L'organisation de cette Coupe du Monde représente une étape supplémentaire et visible de la politique de féminisation adoptée depuis près de dix ans par la Fédération. Après avoir freiner le développement de cette pratique, les institutions ont aujourd'hui la nécessité de « briller », d'être au niveau des attentes des femmes et des hommes, français ou étrangers, qui viendront jouer ou *supporter* ces matchs lors de cet évènement international.

⁴ Il sera souvent utilisé « la Fédération » ou « la Ligue » pour alléger la lecture, mais dotés d'une majuscule, ces noms font respectivement référence à la Fédération Française de Football et la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

⁵ BUSSON Mickaël, « Les chiffres-clés », Fédération Française de Football, 8 février 2017, <https://www.fff.fr/la-fff/organisation/chiffres-clés-fff> (consulté au plus tard le 04/08/2018)

Ce slogan novateur met également en lumière la pratique féminine et l'encouragement à prendre sa place face à son homologue masculine, qui explose les records tant dans le nombre de pratiquants, de *supporters* que dans la médiatisation et la marchandisation du haut niveau.

Le football masculin est né en Angleterre dans les années 1860, et s'est ensuite diffusé sur le continent européen et dans les colonies, d'abord dans les classes bourgeoises, puis rapidement dans les classes populaires, grâce aux soutiens d'industriels. L'apparition du football féminin remonte à 1917⁶. Cette première tentative d'éclosion ne perdure pas et la pratique féminine disparaît dans les années 1930, et ce pour de multiples raisons que nous détaillerons dans ce présent mémoire. Il réapparaît dans les années soixante en France, d'abord clandestinement, dans un contexte nouveau d'émancipation de la femme. Ce n'est qu'en 1970⁷, à l'heure où la médiatisation et la professionnalisation commencent à marquer la pratique masculine, que la Fédération autorise les femmes à s'inscrire dans les clubs et à recevoir une licence de football.

Ce tournant institutionnel de 1970 est un premier pas vers la féminisation de cette discipline. Mais son développement a fait face à de nombreux freins internes⁸, au sein des institutions footballistiques, et externes, au sein de la société française. La présence de femmes dans le football bouleverse ce sport, symbole d'une masculinité exacerbée et sport d'hommes réservé aux hommes⁹. Depuis le début des années 2010, les résultats de l'Équipe de France féminine, combinés à une nouvelle politique fédérale ambitieuse de la FFF, donne un nouveau souffle aux femmes pratiquant ou encadrant la discipline. S'inscrivant dans un contexte politico-social où les notions de parité, d'égalité homme/femme et de féminisme s'imprègnent dans de nombreux pans de la société, la féminisation du sport devient une priorité pour le Ministère du Sport, en collaboration étroite avec de nombreux acteurs internationaux, fédéraux et locaux. Reste à définir ce que nous appellerons féminisation.

Comme tout processus, la féminisation vise un but relativement partagé par tous les acteurs qui s'en réclament, bien que ceux-ci puissent prendre des chemins très variés pour l'atteindre. Dans le cadre de la féminisation, il semble que l'objectif soit de faire une place aux femmes, là où elles n'en ont pas une établie de façon évidente. La pluralité sémantique et le flou de cette formulation sont voulus, ils sont le révélateur d'un objectif difficile à cerner.

⁶ Laurence Prudhomme-Poncet donne l'année 1917 comme point de départ du football féminin en France car c'est l'année où a lieu la première rencontre exclusivement féminine connue à ce jour. Nous verrons par la suite que des formes hybrides de football, hors club, étaient déjà pratiquées avant cette date, dans le cadre d'associations multi sportives notamment. PRUDHOMME-PONCET Laurence, *Histoire du football féminin au XX^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2003, 296 p.

⁷ Annie Fortems indique : « Le 29 mars 1970, la Fédération française de football (FFF) donne officiellement naissance à la pratique du football féminin » dans FORTEMS Annie, « Le football féminin face aux institutions : maltraitance et conquêtes sociales », *Mouvements*, vol. 78, n° 2, 2014, p. 91

⁸ *Ibidem*.

⁹ Sur la masculinité du sport :

GUERANDEL Carine, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Sports, cultures, sociétés », 2016, 232 p.

Et MENNESSON Christine, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sports en société », 2005, 364 p.

Que veut dire faire une place aux femmes ? En quoi cela interroge-t-il l'équilibre global du groupe ?

Avant toutes choses, pour entrer dans un processus de féminisation, l'institution ou le groupe concerné doit reconnaître et faire admettre à ses membres une disproportion dans la distribution des rôles et des pouvoirs entre les hommes et les femmes, très souvent doublée d'un déséquilibre dans les tâches et les opportunités proposées aux hommes et aux femmes. La féminisation peut ensuite prendre des formes très diverses. Bien qu'elle ne puisse se limiter à cela, la féminisation comporte une dimension quantitative, dans la mesure où elle est souvent calculée et évaluée par la progression du nombre de femmes dans l'institution. À ce titre, la Fédération a insisté et médiatisé à la fois les objectifs fixés régulièrement depuis le début de la décennie ; et les moments où ces objectifs ont été franchis pour rendre visible son souci de féminisation.

Néanmoins, la féminisation quantitative n'est qu'un repère, la partie visible et donnée à voir de l'ouverture du groupe aux femmes. Mais elle n'est en aucun cas une réponse totale à l'objectif initial. Le processus de féminisation appelle une conception plus fine de la question. En effet, la féminisation n'est pas simplement l'entrée ou la multiplication des femmes dans certaines instances, ni même l'établissement forcé de la parité. Mais elle suppose l'intégration des femmes dans les groupes jusqu'à risquer une nouvelle répartition des pouvoirs et des opportunités personnelles. Cela passe également par l'établissement de la légitimité et du sentiment de légitimité éprouvée par ces femmes dans ces groupes. Qu'est-ce que l'intégration d'une population si ce n'est un sentiment d'appartenance et de légitimité du groupe minoritaire dans le groupe majoritaire et l'acceptation du partage des tâches et des opportunités pour le groupe majoritaire ? Si la notion d'intégration est fortement relative, elle paraît admise lorsque le critère de séparation entre le groupe majoritaire et le groupe minoritaire, ici le critère du sexe, n'est plus un objet d'attention, interrogé ou critiqué par les membres du groupe, ni même un critère de composition explicite qui force à atteindre un quota de représentation du groupe minoritaire.

La question de la place des femmes dans le monde du football dépasse la simple prise en compte du nombre. Difficile à mesurer, la féminisation, telle qu'elle est définie ici, est aussi difficile à influencer par une politique publique. Cependant, la Fédération Française de Football (FFF) a fait de la féminisation une priorité¹⁰. Elle a mis en place différents leviers de politique publique visant à encourager le développement du football féminin amateur comme professionnel, ainsi qu'à promouvoir le recrutement des femmes dans l'encadrement des clubs, et ce avec plus ou moins d'efficacité. Cette question d'efficacité n'est pas au cœur de ce mémoire ; ce qui importe ici est de comprendre comment la Fédération a impulsé un ordre de priorité autour de la féminisation et comment la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes s'est approprié ces discours et ces outils pour appuyer la féminisation du football sur son territoire, particulièrement de l'encadrement des clubs.

¹⁰ Discours de Brigitte Henriques, Membre du Comité Exécutif, lors de l'Assemblée Fédérale du 15 décembre 2012, p 6 : « Priorité fédérale également, le développement du football passe forcément par sa féminisation ». FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Paris Hôtel Méridien Etoile, 15 décembre 2012, 63 p. (disponible en ligne)

Première ligue en termes de licenciées, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football (L'AURA Foot), échelon régional pour le développement du football amateur, fait face à ces questions de définition et de mise en œuvre de la féminisation. Se congratulant de cette première place au classement¹¹, elle fait cependant face à des difficultés de recrutement et de fidélisation des femmes, s'inscrivant dans une dynamique plus globale de bénévolat, elle aussi, en difficulté. La Ligue ne sait expliquer la plus forte proportion de femmes, joueuses comme encadrantes, sur son territoire, par rapport aux autres Ligues de France puisqu'elle n'est entrée que très récemment dans cette attitude de promotion de la féminisation. Elle s'est engagée sur la voie de l'intégration des femmes dans les clubs, les districts et les commissions qui la régissent. La seule explication parfois évoquée est la présence sur son territoire du club de l'Olympique Lyonnais, club innovant et précurseur¹² sur la question. La définition de ce qu'est l'intégration des femmes, est au cœur des incompréhensions entre acteurs de la Ligue et entre ceux des instances inférieures et locales citées ci-dessus.

La L'AURA Foot m'a accueillie pendant près de six mois en Service Civique en charge des questions de féminisation, dans le but de soutenir la Commission Régionale de Féminisation (CRFE) dans son travail de recrutement et de valorisation des femmes engagées dans les clubs de la région. La particularité d'une instance comme la L'AURA Foot est d'être à la jonction de deux mouvements de féminisation distincts qu'elle tente d'accorder et de relier. Le premier est une féminisation encouragée et priorisée par la Fédération, à l'origine de plusieurs politiques publiques comme « Mesdames, Franchissez la Barrière » que nous étudierons plus en détail dans ce travail de recherche. La L'AURA Foot, comme l'ensemble des Ligues régionales de France, a en charge son application et sa mise en œuvre sur son territoire. La sémantique, la portée, les objectifs et l'histoire de ces politiques seront approfondis dans une étude de la sincérité des discours de la Fédération et des moyens qu'elle donne pour leur application. Une attention particulière sera portée pour l'opération nommée ci-dessus, devenue ensuite politique fédérale, et qui concerne particulièrement la féminisation de l'encadrement des clubs. Elle tente, à l'origine, de favoriser le recrutement des femmes à des postes clés et à des fonctions dans les clubs jusque-là quasi-exclusivement occupées par des hommes telles que dirigeant, éducateur ou arbitre. La Ligue cherche également à utiliser ces outils pour rendre visible des femmes engagées dans les clubs. Ces politiques suivent un mouvement dit « *top-down* », un mouvement vertical et descendant de la Fédération aux institutions du football amateur qui en découlent (Ligue, District et Club).

Ainsi, depuis 2008, la Fédération Française de Football a mis en place un plan de féminisation qui se dote d'objectifs divers, à l'international comme au niveau le plus local. L'un des objectifs majeurs, décliné depuis en campagne de communication, est la féminisation de l'encadrement des clubs. La Fédération met alors l'accent sur la féminisation des éducateurs, des arbitres et des dirigeantes. L'intégration des femmes dans ces trois catégories semble plus lente que celle des pratiquantes, bien qu'il faille prendre en compte un

¹¹ Annexe 1 : Tableau de comparaison des Ligues Française en termes de licenciés et de féminisation.

¹² En 2004, l'Olympique Lyonnais ouvre une section féminine en reprenant celle du FC Lyon. Son président, Jean Michel Aulas, est considéré comme précurseur et visionnaire pour le développement de la discipline. Le club se positionne rapidement sur la scène européenne en étant l'un des premiers de France à professionnaliser son équipe, et à remporter plusieurs titres européens au cours cette décennie.

investissement très ancien mais invisible de nombreuses femmes dans les clubs départementaux ou régionaux. Les femmes ont toujours remplis certaines tâches (buvette, secrétariat, lavage des maillots, accompagnement des équipes de jeunes lors de déplacement) mais cette politique aspire à leur donner une place officielle et reconnue dans leurs clubs ainsi qu'à diversifier les tâches qui leur sont proposées. Elle vise également à intégrer les femmes dans la gestion et la direction des associations sportives.

Le second est un mouvement de féminisation qui émane du terrain et qui n'a eu besoin d'aucun discours pour apparaître. Il met en lumière un élan de féminisation observable dans plusieurs clubs, sans concertation ni décisions communes. De plus en plus de clubs sont représentés par des femmes ou intègrent des femmes dans l'organisation officielle de leur association¹³. Ce mouvement est très dépendant de l'implication locale des femmes et du développement des clubs. Il suit plutôt un modèle « *bottom-up* » de féminisation. Si aujourd'hui, pour la saison 2017/2018, 96 femmes présidaient l'un des 1927 clubs de la région¹⁴, et si près d'un sur deux avait au moins une femme dans son bureau d'association sportive, la grande majorité de ces femmes ne connaissent pas les politiques fédérales de féminisation. Elles ne fondent donc pas leurs engagements en réponse à une invitation faite par ces politiques. Leurs investissements ont d'autres racines de l'ordre de l'attachement à une équipe, à un club ou à une discipline. Ce mouvement est donc bien indépendant du premier, il n'est pas la réponse de celui-ci, ni la manifestation de l'application réussie du premier mouvement.

Le décalage entre ces deux mouvements vient de la finalité visée par chacun d'entre eux. Le premier vise une augmentation du nombre de femmes. Leur intégration se fait parce qu'elles sont des femmes, en tant que femmes. Alors que le second est un mouvement moins construit, moins organisé explicitement et rarement reconnu comme mouvement indépendant de féminisation par les institutions du football. Il regroupe des femmes qui s'engagent dans le football, sans entretenir de lien entre elles. Il tend à dépasser la question du genre dans la mesure où leur engagement ne semble pas être fait au nom d'un sexe ou d'une revendication d'égalité entre les hommes et les femmes.

Ces deux mouvements se sont construits indépendamment l'un de l'autre. Il est en tout cas compliqué de saisir et mesurer l'influence de l'un sur l'autre et inversement. Cette indépendance dans la construction et le développement de ces deux tendances explique la difficile concordance des deux au niveau régional pour la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. En effet, la Ligue a pour mission d'appliquer la politique fédérale mais elle est aussi un échelon suffisamment local pour avoir un contact avec les clubs de la région, particulièrement ceux évoluant dans les championnats régionaux. Elle tente de mettre en place une politique de féminisation en accord avec le Plan Fédéral, utilisant également les outils de la FFF. Mais

¹³ Le taux de femmes parmi les dirigeants est relativement stable depuis près de 15 ans puisqu'en 2000, il était déjà à 11% et à 13% depuis 2010/2011. Mais la progression est notable pour les femmes aux fonctions de Secrétariat, Trésorerie et Présidence au sein des associations sportives.

¹⁴ Et ce, peu importe le niveau de championnat (départemental, régional, national ou professionnel) dans lequel le club évolue.

elle est aussi directement confrontée à cette féminisation par le bas, à partir des clubs. Elle n'a pour l'instant pas trouvé le moyen de joindre ces deux mouvements de féminisation et se retrouve tiraillée entre les deux sans pouvoir les faire évoluer. Sans application sur le terrain, le Plan Fédéral de Féminisation de la FFF n'est qu'un ensemble de discours et de propositions creuses. Sans organisation et régulation, le mouvement de féminisation des clubs ne pourra s'inscrire comme un phénomène puissant capable d'intégrer les femmes et de faire tomber la distinction genrée encore forte dans le monde du football. Leur légitimité restera très locale et très personnalisée et leur place toujours minoritaire.

L'objet de ce mémoire sera donc de comprendre comment ces deux mouvements, bien qu'éponymes se sont construits dans l'indépendance l'un de l'autre, ce qui induit une difficulté à l'échange et au renforcement mutuel. Quel rôle joue la Ligue entre ces deux mouvements ? Comment la Ligue est-elle au cœur de la non-rencontre de ces mouvements ? Comment tente-elle de proposer une politique de féminisation en cohérence avec la Fédération, au risque de se couper du terrain ?

L'étude de la construction de ces deux mouvements nous permet de mieux en connaître les acteurs et les intentions, en vue de comprendre ce décalage qui s'est formé et qui prend pleinement sens au niveau régional. La hiérarchie des institutions sportives propre au football amateur et le partage de compétences expliquent pourquoi cet échelon est particulièrement sensible à ce décalage qu'il ne comprend pas, et qui semble être à l'origine de la difficulté de la féminisation actuelle dans le football amateur. Il appelle forcément à une redéfinition plus fine de la féminisation en tant que telle, pour toutes les instances du football amateur. La question de « Pourquoi des femmes dans le football ? » est encore au centre d'un clivage fort dans les clubs comme au sein des Ligues et autres instances du football amateur.

Marquée par une réflexion de fond sur la question du genre, l'intégration des femmes dans le football suppose une désacralisation de la masculinité, comme essence du football en Europe¹⁵. Distinct du sexe biologique, le genre désigne une identité socialement construite, et non innée, qui distingue ce qui est relatif aux hommes, de ce qui est relatif aux femmes. Il propose une classification sociale où le masculin occupe la place de référent général, selon Nicole-Claude Mathieu¹⁶. La différence des sexes façonne une « hiérarchie » des genres telle que la définit Françoise Héritier¹⁷ qui suppose une construction par contraire du masculin et du féminin. Au cœur de la sociologie du genre, qui souligne cette codification binaire des comportements et des représentations sociales entre le féminin et le masculin, la féminisation fait l'objet d'un processus de modification des cadres de pensée et des constructions mentales des individus. Bien que de multiples définitions existent, la féminisation dans le cadre de

¹⁵ Sur la masculinité du sport :

GUERANDEL Carine, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Sports, cultures, sociétés », 2016, 232 p.

Et MENNESSON Christine, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sports en société », 2005, 364 p.

¹⁶ Nicole-Claude Mathieu ira jusqu'à soutenir une domination de sexe sur le modèle de domination de classe associant le patriarcat à un produit du capitalisme. Elle est l'une des fondatrices engagées du courant féministe matérialiste. MATHIEU, Nicole-Claude, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté Femme, coll. « Recherches », 1991, 293 p.

¹⁷ HERITIER Françoise, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Editions Odile Jacob, 1999, 336p.

notre sujet semble s'apparenter à une transformation des cadres de pensées des acteurs gravitant dans le monde du football pour rendre la présence et la pratique de femmes légitimes. Jusque-là n'a pas été clarifié ce que nous pouvons concevoir comme étant « féminin » ou « masculin ». Aucune définition n'est communément adoptée et explicitée dans la mesure où elle est fonction d'une époque et d'un espace géographique.

De même, saisir le football amateur et les mouvements qui le traverse ne peut se faire en l'isolant complètement du football professionnel. Les deux pratiques se faisant échos, elles sont particulièrement dépendantes et corrélées entre elles, tant chez les hommes que chez les femmes. La médiatisation, tout comme le nombre de licenciés dans la Fédération, donne au football un poids politique important. La Fédération s'oblige à s'inscrire dans les tendances actuelles d'une société qui voit naître en son sein des mouvements de féminisation et de féminisme de plus en plus puissants et légitimés dans de nombreuses sphères du monde social. Même inconsciemment, dans une volonté de rester à la pointe de l'innovation, la Fédération s'est convaincue de la nécessité de faire de la féminisation une priorité dans le football, en guise de reflet de la société.

Nous pourrions ainsi contribuer aux travaux sur le sport comme un objet sociologique et comprendre comment le genre est venu croiser la problématique du sport dans la construction du football et de la place des femmes dans le monde du football. Nous analyserons ensuite le Plan de Féminisation de la Fédération en s'appuyant particulièrement sur une analyse croisée entre les discours et les moyens donnés pour encourager la féminisation et en interrogeant la sincérité du discours produit par la Fédération et repris par la Ligue. Il sera également intéressant de saisir le changement de terminologie de « féminisation » vers « mixité » qu'impose la Fédération aujourd'hui (I). Enfin, une réflexion sera apportée sur le décalage introduit ci-dessus entre les mouvements de féminisation *top-down* et *bottom-up* par l'étude des motivations et des trajectoires de femmes engagées et Présidentes de clubs dans la région Auvergne-Rhône-Alpes (II).

Notions Introductives

A. Le sport comme objet de sociologie

La sociologie a longtemps été « muette »¹⁸ au sujet du sport, qui, dans son sens le plus large, devient objet de sociologie à partir des années 1960. En effet, avant la Seconde Guerre mondiale, des travaux précurseurs de recherche sur le sport apparaissent indépendamment les uns des autres. Sans aucune structuration ni aucun courant de pensée, ils n'ont pas pour ambition de faire émerger une sociologie du sport reconnue dans les milieux universitaires.

¹⁸ DEFRANCE Jacques, *Sociologie du sport*, La Découverte, coll. « Repères », n° 164, 2011, Introduction

Les travaux de J. Strutt¹⁹ sur l'histoire du sport et de T. Veblen²⁰ sur la sociologie des loisirs sont les premiers à envisager le sport comme un objet scientifique.

Dans les années 1960, le sport se construit comme un nouvel axe de recherche en sociologie, dans un contexte de bouleversement du rapport au corps, de transformation sociale de l'identité et de la mobilisation collectives. En effet, une libération du corps, un changement des critères de beauté et le début d'une pensée du bien-être du corps encouragent l'éducation sportive et le sport comme loisir. Dans le même temps, l'essor de la télévision remplacent la presse écrite alors que le début du sport de haut niveau, particulièrement du football, transforment le sport en spectacle national. La sociologie du sport apparaît dans un contexte mondial d'expansion et de structuration du sport après la Seconde Guerre mondiale où s'institutionnalisent les fédérations, la médiatisation du sport et les compétitions internationales, toutes déjà présentes avant la guerre, mais redéfinies dans ce nouveau contexte.

L'« espace de débat avec des productions régulières, des organisations scientifiques et des revues »²¹ ayant pour objet le sport en lui-même se crée et permet l'élaboration d'une sociologie du sport dans la recherche scientifique. « Dès les origines, la sociologie du sport ne se présente pas comme un espace uniforme et se caractérise déjà par une grande diversité des approches »²², en plus d'être influencée par d'autres champs de la sociologie. Les premiers travaux sont très empiriques alors que se constitue parallèlement une nouvelle discipline universitaire : l'éducation sportive. L'analyse d'une culture populaire et l'approche éducative forment les deux prismes privilégiés de la recherche sur le sport en Europe de l'Ouest et aux Etats-Unis. Le bloc de l'Est, lui, s'intéresse à cette question par le biais de la culture physique, dans une perspective fonctionnaliste capable de justifier les choix politiques et militaires des dirigeants. Enfin, dès la formation du champ de la sociologie du sport, le clivage entre analyses qualitatives et quantitatives se forme. Les approches néo-marxistes, qui tentent de remettre en question le capitalisme dans le sport, dominent les années 1980 et laissent place à une sociologie de la post-modernité dans les années 1990. Le sport devient le terrain de travaux sur les minorités raciales ou sur le genre et le féminisme, analysés à partir du sport, notamment en Amérique du Nord.

Le sport se constitue aussi comme objet de la sociologie historique. Celle-ci cherche à comprendre la genèse des sports modernes, leur capacité à légitimer des institutions ainsi que la diffusion des sports et de la culture sportive dans le monde et dans des aires culturelles différentes. D'autres études s'intéressent à la formation de la règle dans le cadre de la pratique sportive ou à la formation des comportements légitimes, valorisés ou déviants sur les terrains. La dimension collective et la capacité de mobilisation du sport, pour les pratiquants

¹⁹ STRUTT, Joseph, *The sports and pastimes of the people of England*, London Methuen, 1801, 476 p.

²⁰ VEBLEN, Thorstein, *The Theory of the Leisure Class : An Economic Study of Institutions*, Macmillan, 1899, 400 p.

²¹ HARVEY Jean et OHL Fabien, « Les principaux courants de pensée de la sociologie du sport » dans OHL Fabien, dir., *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, Presses Unitaires de France, coll. « Pratique physiques et société », 2006, p.19

²² *Ibidem*.

comme pour les *supporters*, tout comme l'analyse de la structuration sociale du sport complètent ce champ de la recherche sociologique.

Aujourd'hui, de nombreuses études portent également sur les caractéristiques et les enjeux des *supporters* ainsi que sur la trajectoire des sportifs de haut niveau. La question de la médiatisation inégale des sports et des personnalités, ainsi que le rapport à l'argent et à la célébrité font l'objet de nouvelles études, notamment pour Stéphane Beaud qui analyse les trajectoires des joueurs de football de l'Équipe de France en 2010 et leur rapport au média après la grève en Coupe du Monde²³. Le champ du sport s'ouvre aussi à des thématiques portant sur la violence, le dopage, la notion de bien-être ainsi que l'immigration ou les discriminations.

a. Le sport comme signe de puissance et de virilité

L'apparition du sport se fonde sur l'affrontement entre deux individus ou deux groupes d'individus. Si la volonté de se dépasser personnellement est parfois au cœur de la motivation des pratiquants, l'interaction entre individus est nécessaire, que ce soit dans l'opposition ou dans l'entraide. Le sport se distingue de la simple activité physique dans la mesure où il apparaît comme une action sociale à la portée symbolique forte. En effet, le champ sportif s'est construit comme la démonstration de la puissance et de la force du corps. Le sport est, selon Pierre Bourdieu, un espace d'expression de la domination d'une classe sociale et de formation d'une opposition qui s'appuie sur des antagonismes déjà existants, dont la distinction entre masculin et féminin. Le sport, comme outil de domination et de reconnaissance, est associé à la virilité, c'est-à-dire à ce « *devoir-être [des hommes][...] qui s'impose sur le mode du "cela va de soi", sans discussion* »²⁴. Cette notion de virilité se définit alors comme l'ensemble des comportements chargés d'exprimer et de souligner la masculinité d'un individu dans la sphère publique. Elle est produite en opposition de toutes formes de féminité, dans un souci de domination pour P. Bourdieu. La comparaison entre les vertus sportives et les vertus militaires montre la valeur symbolique du sport comme capacité à former l'honneur²⁵ et la distinction de certains hommes. Le sport, comme affirmation d'une virilité, est le signe d'une puissance symbolique exprimée par le corps.

Si la masculinité et la féminité se distinguent selon un critère de capacité à se reproduire et/ou à porter un enfant²⁶, cette différence de sexe est au fondement de la pensée traditionnelle. La masculinité apparaît comme un ensemble de comportements et de valeurs

²³ BEAUD, Stéphane, *Traîtres à la nation ? Un autre regard sur la grève des Bleus en Afrique du Sud*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2011, 286 p.

²⁴ BOURDIEU, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, coll. Liber, 1998, p.74

²⁵ J'entends l'honneur au sens bourdieusien du terme, comme « inscrit dans le corps sous la forme d'un ensemble d'un ensemble de disposition d'apparence naturelle, souvent visibles dans une manière particulière de se tenir, de tenir son corps, un port de tête, un maintien, une démarche, solidaire d'une manière de penser, d'agir, un *ethos*, une croyance, etc... ». *Ibidem*.

²⁶ C'est le plus petit élément commun des différentes définitions de la féminité et de la masculinité que Françoise Héritier analyse dans HERITIER, Françoise, *op. cit*.

socialement construit, associé à ce qui fait l'homme alors que la virilité est l'expression de la domination et de la puissance de cette masculinité. A l'origine des catégories cognitives des individus, Françoise Héritier place la « *valence différentielle des sexes* » c'est-à-dire un « *artefact [qui] exprime un rapport conceptuel orienté sinon toujours hiérarchique entre le masculin et le féminin traduisible en termes de poids, de temporalité, de valeurs* »²⁷. Le sport est à l'origine pratiqué uniquement par des hommes, alors les activités physiques ou les jeux de plein air depuis les jeux de cour, sont pratiqués en guise de distraction par les femmes et les hommes. Ainsi, le sport est d'abord une pratique masculine, à laquelle sont associés des symboles d'affirmation de la masculinité et de la virilité. Aujourd'hui, de nombreux sports se sont ouverts aux femmes, certains sont même associés dans l'imaginaire collectif à la féminité. Mais ces sports sont souvent des sports artistiques, dont la puissance et la force sont masquées par la beauté et la grâce requises et valorisées.

Il est intéressant d'observer comment Pierre Bourdieu conclut son premier chapitre de *La domination masculine*. Il donne une dernière définition de la virilité comme « *une notion éminemment relationnelle, construite devant et pour les autres hommes et contre la féminité, dans une sorte de peur du féminin, et d'abord de soi-même* ».²⁸ Il met ainsi l'accent sur un aspect jusqu'alors peu évoqué, qui est la peur de ne pas être reconnu et associé au genre que l'on désire. Dans le cadre du football, les arguments réticents à la féminisation et à la pratique des femmes ont souvent fait écho à une possibilité de virilisation des femmes. Cet argument doit aussi être compris en négatif, comme la peur des hommes installés dans ce sport de perdre leur capacité à se définir comme des hommes, masculins et virils, face à l'entrée des femmes dans leurs espaces. Cette crainte peut apparaître comme un frein pour la féminisation comprise comme une remise en question de partage de l'espace social et de la symbolique associée à ce sport.

La modification de ce cadre de pensée où le football est un sport réservé aux hommes suit des trajectoires très différentes pour la pratique et l'encadrement. La pratique emploie les canaux de la médiatisation et la création d'un spectacle de haut niveau, capables de rassembler et de renforcer une identité nationale, alors que l'encadrement utilise la légitimité charismatique des femmes qui s'investissent localement dans des clubs amateurs. Nous reviendrons sur cette peur de la féminisation, qui se traduit aussi, de façon latente, comme une peur de la perte de la masculinité des hommes investis dans ce sport.

Cette réflexion sur la distinction femme/homme place le corps au cœur de l'enjeu de reconnaissance et de domination du sport. Pour Pierre Bourdieu, le champ sportif est un espace de « *lutte pour la définition du corps légitime et de l'usage légitime du corps* »²⁹. La modification des pratiques sportives provient également d'une transformation profonde du rapport au corps et de l'image du corps dans notre société. L'idée de préserver une santé du

²⁷ HERITIER, Françoise, *op. cit.*, p.24

²⁸ BOURDIEU, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, coll. Liber, 1998, p.78

²⁹ BOURDIEU, Pierre, *Questions de Sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1981, p.181

corps apparaît avec le mouvement hygiéniste à la fin du XIX^e siècle en France. La préservation d'un capital corporel élevé entre alors dans les préoccupations globales et publiques des dirigeants français et européens. Cependant, elle concerne plutôt l'hygiène, la santé au travail et l'environnement de vie. À partir des années 1960, le corps devient un objet de paraître, parfois même de culte, imposant des codes très stricts, par exemple en termes de minceur des femmes. Un public féminin se développe rapidement dans différents sports, notamment l'aérobic, fer de lance d'une génération qui prône un nouveau rapport au corps. À partir des années 1990, revient en force l'idée de bien-être et le corps devient le lieu de son expression. Le sport est alors perçu comme un loisir, bon pour le corps et pour l'esprit. La modification du rapport au corps des individus, particulièrement des femmes après la Seconde Guerre mondiale, a encouragé la pratique féminine des sports, qui se sont petit à petit ouverts à ce nouveau public. Seuls quelques sports particulièrement réfractaires à la venue des femmes n'ont pas suivi ce chemin, et le football en fait partie. Il ne s'est officiellement ouvert aux femmes qu'en 1970, sans grands espoirs de développement de cette branche à l'époque. Les sports de combat, le cyclisme et le rugby complètent la liste des sports dont la féminisation ne s'est pas faite « naturellement »³⁰, mais où un frein social a impliqué la nécessité d'une intervention politique. En effet, ces sports sont connotés comme particulièrement « virils »³¹, au sens bourdieusien du terme.

L'activité physique, depuis les cirques romains et les mythes grecs, a toujours été présente dans l'occupation des populations, bien que ce ne soit que très récemment que cette pratique physique soit devenue un loisir effectué hors du temps de travail. La constitution du sport comme exercice physique codifié et régulé est bien plus récente et n'apparaît qu'à la fin du XIX^e siècle. Appréhendé comme un système d'offre de pratique, de spectacle et de demande sociale, le sport forme, selon Pierre Bourdieu dans *Comment peut-on être sportif ?*, un « champ de concurrence », c'est à dire un champ « dans lequel s'affrontent des agents ayants des intérêts spécifiques liés à la position qu'ils y occupent »³². La constitution de ce champ transforme la simple activité physique, le « jeu rituel ou [le] divertissement festif »²⁸ en sport. L'abandon de ces pratiques et la constitution du sport se sont faits via la création d'enjeux, de codes, de compétences et d'une culture spécifique qui encadrent l'activité physique. L'activité sportive n'est plus uniquement l'utilisation du corps et du mouvement, mais bien le fait de donner du sens à l'activité physique en l'inscrivant dans cet ensemble de codes et d'enjeux. C'est par la constitution d'un « espace »³³ socialement distingué que le simple jeu devient un sport. Ce passage du jeu au sport s'est opéré au sein des grandes écoles britanniques, dans lesquelles se formaient l'aristocratie et la grande bourgeoisie anglaise, et qui mettaient l'accent sur l'enseignement d'un exercice corporel régulier, en complémentarité d'un enseignement traditionnel. Ainsi, le basculement s'opère lorsque le jeu prend une

³⁰ Nous reviendrons sur l'usage de ce mot dans le deuxième chapitre de ce mémoire.

³¹ Sur la classification des sports virils chez Bourdieu, voir BOURDIEU, Pierre, *Questions de Sociologie*, p.181 et BOURDIEU, Pierre, *La domination masculine*, p.76-77

³² BOURDIEU, Pierre, *Questions de Sociologie*, p. 174

³³ *Ibid.*, p. 176

fonction symbolique. Le champ du sport s'autonomise grâce à l'élaboration et la diffusion de règles communes entre les établissements puis entre les régions.

Jacques Defrance³⁴ définit le sport comme un lieu d'affrontement symbolique entre les groupes, et confère au sport des « *fonctions symboliques* » fondées sur sa capacité à façonner des identités collectives et des imaginaires sociaux communs. Cette activité est souvent perçue comme désintéressée et sans enjeux autres que sportifs par les pratiquants. Pierre Bourdieu refuse cette conception et en fait « *l'affirmation des vertus viriles des futurs chefs : le sport est conçu comme une école de courage et de virilité, capable de "former le caractère" et d'inculquer la volonté de vaincre [...] mais une volonté de vaincre selon les règles* »³⁵. Le sport devient alors légitime dans l'éducation aristocrate en se dotant d'une dimension morale. La pratique sportive permet, à l'époque, la valorisation d'un « *capital spécifique* », outil de distinction dans la société bourgeoise en formation et outil de légitimation et de reproduction d'une hiérarchie symbolique à l'intérieur de cette classe sociale. Les sports, particulièrement le football et le rugby, se diffusent ensuite tant géographiquement que socialement; Géographiquement, d'abord, dans les autres établissements puis dans le restes du pays, ce qui permet les premières rencontres et affrontements entre écoles. Socialement, ensuite, dans les couches plus populaires de l'Angleterre de la fin du XIX^e. La concomitance des deux favorise son exportation dans les colonies britanniques et en Europe, puis, dans un second temps, dans le reste du monde. Le football devient alors un sport de plus en plus « populaire », au sens d'une production de masse d'un bien culturel, tant lorsqu'il est une pratique que lorsqu'il est un spectacle.

Cependant, l'étude sociologique du sport ne peut se limiter à une analyse bourdieusienne d'un espace de domination et de lutte sociale. En effet, le sport est aussi un laboratoire qui permet de comprendre les groupes et les sociétés comme systèmes relationnels. C'est une façon d'analyser les interactions d'un monde social entré dans un processus de civilisation. La thèse de Norbert Elias et Éric Dunning, développée dans *Sport et Civilisation*³⁶, refuse l'idée de domination et de reproduction d'un pouvoir symbolique de classes, pour expliquer la formation du sport. Elle préfère justifier la genèse du sport en l'inscrivant dans le processus de civilisation que connaissent les sociétés occidentales. Celui-ci se définit comme l'évolution des structures psychiques vers l'autocontrainte, en corrélation avec une rationalisation³⁷ des mœurs et des sociétés. Selon eux, le sport moderne entre dans ce processus, qu'il alimente et affecte en retour, et forme un catalyseur de la violence. Le sport moderne tel qu'il apparaît dans l'Angleterre bourgeoise du XIX^e, permet une pacification sociale et politique et un équilibre des tensions. En effet, le sport devient le lieu de l'expression de ces luttes sociales, n'ayant plus besoin de la violence pour exister. De plus,

³⁴ DEFRACTANCE, Jacques, *Sociologie du sport*, La Découverte, coll. « Repères », n° 164, 2011, 128 p.

³⁵ BOURDIEU, Pierre, *op cit.*, p.179

³⁶ Elias, Norbert et DUNNING, Éric, *Sport et Civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, 392 p

³⁷ Norbert Elias et Éric Dunning s'appuient sur la thèse de Max Weber relative à la rationalisation du monde social, c'est-à-dire l'abandon des mythes et croyances au profit d'une légitimité fondée sur la règle et instituée par des pouvoirs politiques, pour justifier de l'autorité d'un groupe.

il se caractérise par un univers de règles prescrites et d'institutions qui déterminent les comportements et les pratiques autorisés. De ce fait, cette activité oblige les individus à s'autocontrôler. Elias rompt avec la sociologie de T. Veblen qui voyait dans le sport un loisir archaïque et résistant à la civilisation. Ainsi, le sport, perçu comme source de plaisir, y compris dans la compétition, est considéré comme une « *libération contrôlée des pulsions* » qui permet la pacification des luttes sociales. Elias fait d'ailleurs un parallèle entre la création du sport et celle du régime parlementaire en Angleterre, qui ont lieu au même moment, sans pour autant que la sociologie soit capable d'établir une causalité ou une influence mutuelle. Ces deux phénomènes sont révélateurs d'un même changement des structures et des légitimités du pouvoir, dans un processus de rationalisation et de routinisation wébérien. Ils sont perçus comme des « *poussées civilisatrices* »³⁸ dans un processus de civilisation débutant dans les cours européennes de la fin du XVII^e siècle. La sociologie du sport est relancée par cette nouvelle thèse qui abandonne les conceptions statiques et fonctionnalistes du sport.

Enfin, à l'inverse de Pierre Bourdieu, Norbert Elias et Éric Dunning analysent la violence du sport non pas comme une marque d'enjeux de lutte ou de domination symbolique, mais comme une carence de l'autocontrôle. L'institutionnalisation du sport devient l'un des leviers de tempérance de la violence présente jusque-là dans les sociétés occidentales. En plus d'une uniformisation des pratiques, le sport moderne se construit à partir de la monopolisation d'un centre qui est désormais le seul à avoir le droit de d'énoncer les règles et les bonnes pratiques de son sport.

Leur analyse permet de comprendre comment le football se forme, tel un espace de contraintes et d'autocontraintes, qui ne peut être uniquement compris comme une lutte symbolique. D'ailleurs, Elias insiste sur le fait qu'aucune fonction rituelle ni aucune finalité festive n'est portée dans le sport moderne, dans la mesure où celui-ci se fonde sur une égalité temporaire entre les joueurs, pendant la pratique. La différenciation se fait par l'usage des corps, en adéquation avec les règles énoncées, et non en fonction d'un statut social ou d'une classe. Les prémices de la mixité dans le sport sont peut-être à chercher dans cette analyse. Ainsi, le processus de civilisation, comme évolution perpétuelle des contraintes et des autocontraintes d'une société, pourrait alors expliquer la recherche actuelle de mixité, comme garant d'une égalité non plus de classe mais de genre.

b. Le sport comme enjeu et espace politique

Le lien entre le champ politique et celui du sport fluctue selon les époques. Le sport a toujours servi des intentions politiques « *à des fins militaires, éducatives, d'intégration sociale ou d'insertion professionnelle, mais également comme fer de lance d'une compétition*

³⁸ *Ibid.*, p. 52

entre nations »³⁹. En effet, la particularité du sport, et particulièrement du football, est d'avoir été l'objet ou le vecteur de politiques publiques. Il est également un phénomène social d'une ampleur suffisante pour intéresser, voire bousculer le champ politique. Au niveau local, le football - et le sport de manière générale - est utilisé comme facteur d'intégration et de cohésion sociale. La vigilance des mairies à s'assurer la pérennité de l'offre sportive sur leur territoire souligne l'importance de ces associations dans la politique locale. Au niveau national, le football est facteur de cohésion, de patriotisme, voire de nationalisme parfois. Il est l'un des derniers lieux de l'expression d'une nation, d'une ferveur nationale et d'une identité commune, particulièrement pendant les grandes compétitions mondiales. Enfin au niveau international, le football est un enjeu de *soft power* entre les nations. Il participe également à l'image et à la publicité d'un territoire. C'est pourquoi, la Chine, absente de tous les grands événements de football⁴⁰, souhaite rattraper son retard. Son Président, Xi Jinping, a lancé un plan de développement du football fondé sur la jeunesse et la formation. L'investissement de l'État, qui s'est engagé à construire près de 60 000 terrains dans tout le pays, s'inscrit dans une ambition de puissance sur la scène mondiale, dans un pays où la culture du football peine à s'implanter et où la Fédération ne comptait que 137 000 licenciés en 2014⁴¹. Désormais, le football est un lieu de pouvoir à toutes les échelles et il apparaît comme un moyen d'instrumentalisation des groupes sociaux. La création d'une identité collective est particulièrement forte, tant dans la pratique que dans le football-spectacle du monde professionnel médiatisé. Il participe aussi à la création de la notion de territoire. En effet, il permet de prendre conscience des limites d'un territoire, de ce qui en fait parti et de ce qui en est exclu. Le football, qu'il soit amateur ou professionnel, endosse des enjeux politiques, sociaux, culturels et symboliques forts, qui encouragent le champ politique à en faire l'objet ou le vecteur de politiques publiques.

La fonction politique du football n'est pas apparue avec la télédiffusion massive des matchs de haut niveau, expression la plus manifeste aujourd'hui. En effet, dès l'entre-deux guerres, période de constitution des clubs de football, les rivalités politiques entrent sur les terrains. L'étude de Fabien Archambault⁴² sur le *calcio*⁴³ italien de cette époque, qui opposait les équipes catholiques aux équipes laïques ouvrières (au sens communiste du terme) montre l'instrumentalisation politique par le sport. Selon lui, le jeu de puissance et l'opposition publique qu'ont pris ces matchs et ces clubs, prouvent la dimension éminemment politique de ces rencontres sportives. Ces rivalités dépassent largement le cadre sportif puisque les clubs

³⁹ GOUNOT, André, JALLAT, Denis et KOEBEL Michel (dir.), *Les usages politiques du football*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2011, p. 9

⁴⁰ La Chine ne s'est qualifiée qu'une seule fois pour une Coupe du Monde, en 2002, où elle a été éliminée dès les phases de poules sans n'avoir inscrit de but.

⁴¹ ALYCE Anthony, « La Chine, superpuissance du foot ? Pas pour demain », LesEchos, 4 juillet 2018, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0301922395939-la-chine-superpuissance-du-foot-pas-pour-demain-2189686.php> (consulté le 20 août 2018)

⁴² ARCHAMBAULT, Fabien. *Le contrôle du ballon. Les catholiques, les communistes et le football en Italie de 1943 au tournant des années 1980*, Rome, Ecole Française de Rome, 2012, 655 p.

⁴³ Le *calcio* signifie « football » en italien. Pour Archambault, s'affrontent dans l'Italie de l'entre-deux guerre, le *calcio d'oratorio*, formé par des équipes paroissiales et le un football laïc porté par la gauche italienne, dans un contexte de montée en puissance du fascisme et de la politisation du sport. La confrontation politique entre jusque sur les terrains de football, qui deviennent des enjeux de pouvoir local et national.

s'assurent de l'éducation et de l'encadrement de la jeunesse, et influencent l'organisation du travail local. Il résulte aujourd'hui de cette opposition plusieurs villes italiennes ayant deux clubs professionnels : Milan, Turin, Rome⁴⁴ ; bien que cette rivalité politique des origines ait été dépassée par la médiatisation et l'internationalisation de ces équipes.

De même, le football a été plongé au cœur d'enjeux économiques, bien avant sa médiation planétaire et sa commercialisation. En effet, en France, de nombreux clubs ont été créés ou financés par des industriels ; et ce, dans le désir de fournir une occupation saine aux ouvriers, dans une période de massification de la pratique. Les premiers industriels qui misent sur le football apparaissent à la fin du XIX^e. Une seconde vague apparaîtra dans l'entre-deux guerres comme, par exemple, Jean-Pierre Peugeot, industriel de l'automobile, qui crée en 1928 le FC Sochaux. Il sera un acteur majeur de la professionnalisation anticipée de cette équipe dès les années 1930. Dans les années 1970, avec la médiatisation du football, l'argument économique et l'argument politique du football se regroupent en un seul et même enjeu, dans la mesure où les deux ne peuvent être pensés indépendamment, particulièrement à l'échelle supranationale.

L'enjeu politique du football et son utilisation comme outil de politique publique sont particulièrement marqués lors de la victoire de la Coupe du Monde 1998 par l'Équipe de France, qualifiée à l'époque de « *black, blanc, beur* ». L'analyse de Stéphane Beaud⁴⁵ montre comment cet événement sportif a joué un rôle majeur dans la politique et les discours relatifs à l'immigration en France. Cette victoire sportive marque un tournant dans la politique d'immigration et d'intégration du pays. Elle a été la source et la justification de politique en faveur d'une diversité culturelle. Le clivage politique constitué entre l'extrême-droite et les autres groupes politiques réunis dans l'osmose de la victoire modélise ce tournant. L'« *effet Coupe du Monde* »⁴⁶ réunit un apaisement social et une ferveur populaire soutenant une diversité culturelle, ainsi qu'un pic de natalité et une relance de l'économie du pays. À partir de cette date, le football entre complètement dans le champ politique et n'en ressortira plus, y compris lorsque les résultats de l'Équipe de France seront bien moins bons, en 2002 et 2010⁴⁷.

Enfin, de par sa capacité à façonner des identités, le football est aujourd'hui un outil dans une Union européenne qui cherche son unité et sa légitimité sur son territoire. En effet, en complément de politiques publiques sociales ou culturelles, l'Union Européenne attache un intérêt nouveau au football et à sa capacité à former une identité et une culture commune en Europe. Les institutions européennes sont de plus en plus présentes dans la gouvernance

⁴⁴ Ces trois villes italiennes ont deux clubs professionnels de première division aujourd'hui. A Milan, s'oppose l'AC Milan et l'Inter Milan. A Turin, s'oppose la Juventus de Turin et le Torino FC. A Rome, l'AS Roma et la Lazio Roma s'oppose.

⁴⁵ BEAUD Stéphane, « Les bleus sont les enfants de la ségrégation urbaine », Libération, 22 juin 2010, http://www.liberation.fr/sports/2010/06/22/les-bleus-sont-les-enfants-de-la-segregation-urbaine_660734 (consulté en mai 2016)

⁴⁶ GASTAUT, Yvan, « 9. Quel « Effet Coupe du monde » ? », dans GASTAUT, Yvan (dir.), *Le métissage par le foot. L'intégration, mais jusqu'où*, Paris, Editions Autrement, « Frontières », 2008, p. 101-110.

⁴⁷ En 2002 et en 2010, la France a été éliminée de la Coupe du Monde lors des phases de poules. À ce sujet : GASTAUT, Yann et MOURLANE Stéphane, *Le football dans nos sociétés. Une culture populaire 1914-1998*, Paris, Editions Autrement, 2006, 236 p.

du football européen. Le sport est, depuis les années 2000, mis sur l'agenda de ces instances, qui sont intervenues dans la régulation économique du football pour la première fois avec l'arrêt Bosman⁴⁸. Aujourd'hui, l'Union Européenne encourage une « *européanisation du football* »⁴⁹ profitant de l'image et de la popularité de ce sport pour élargir son champ d'action et renforcer l'identité collective du continent. Ce second point est cependant en opposition forte avec la volonté de préservation de la souveraineté nationale et la capacité de consolidation du sentiment national du football.

Ainsi, le football, sous toutes ses formes (amateur, professionnel, discipline, spectacle) et à toutes les échelles, s'est construit et structuré dans des clivages politiques, prenant place au sein du champ politique local et national. Pourtant, les acteurs du football local revendiquent un « *apolitisme* »⁵⁰ de la discipline suite à l'abandon des clivages religieux et des engagements confessionnels, et suite à une période de « *neutralisation des politisations contraires* »⁵¹ dans l'entre-deux guerres. La neutralité des institutions sportives, particulièrement dans le football, est pourtant régulièrement questionnée voire même admise implicitement comme inexistante. L'apolitisme recherché laisse en fait place à une politisation très codifiée du football.

c. Sortir des stéréotypes : l'émergence du sport féminin

Le XX^e siècle est celui de la diversification, de la structuration et de la massification des sports. Le sport féminin dans les structures associatives se développe, en suivant le modèle de son homologue masculin. Dans le cas du football, la féminisation est portée par des figures symboliques, joueuses ou dirigeantes, capables de saisir de nouvelles opportunités, dans les clubs et dans les institutions. C'est le cas de la figure d'Alice Milliat dans l'entre-deux guerres. Elle fut présidente de Femina Sport, la plus grande association multi-sportive pour les femmes dans les années 1920, puis présidente de la Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France (FSFSF). À son propos, Laurence Prudhomme-Poncet écrit : « *Cette vitalité, la Fédération la doit beaucoup à la personnalité de sa présidente, Alice Milliat, personne très active. Elle va jouer en effet un rôle prépondérant dans l'organisation autonome du sport féminin français.* »⁵¹. Elle est à l'origine du premier championnat féminin qui rassemble des équipes parisiennes, ainsi que des premières rencontres avec une sélection nationale face à l'Angleterre au printemps 1920. Dans le même esprit, l'équipe de Reims, créée en 1968 en guise d'attraction pour une fête locale, va devenir le symbole d'une volonté de jouer et de s'affranchir des freins et des refus masculins. Elle sera un exemple pour beaucoup de clubs et d'équipes féminines. Chaque génération de

⁴⁸ L'arrêt Bosman est une décision de la Cour de Justice Européenne de 1995. Il permet la libéralisation du marché du travail pour les joueurs de football en supprimant les quotas de joueurs nationaux dans les championnats européens.

⁴⁹ GASPARINI, William, (dir.), *L'Europe du football. Socio-histoire d'une construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sport en société », 2017, 195 p.

⁵⁰ DEFRANCE, Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, vol.13, n°50, 2000, pp 13-27

⁵¹ PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *op. cit.*, p 71

joueuses fera éclore d'autres figures du football féminin, alors qu'aujourd'hui, Brigitte Henriques et Corinne Diacre sont portées par la Fédération comme les figures de proue de la féminisation des institutions et de l'encadrement du football. Respectivement, Vice-Présidente de la Fédération et Sélectionneur de l'Équipe de France Féminine, ces deux femmes sont valorisées dans la communication relative à la féminisation de la Fédération comme les représentantes de ce mouvement.

Par ailleurs, la féminisation s'inscrit aujourd'hui dans une volonté politique de lutte contre les stéréotypes, et d'accompagnement du développement du sport féminin. Les femmes apparaissent comme un nouveau public à conquérir pour la pratique sportive, comme pour le spectacle qu'offrent les grands événements sportifs. Ainsi, le sport s'est construit comme un objet de sociologie capable de structurer les interactions sociales et permettant de mieux saisir les enjeux d'affirmation de la masculinité ou du rang social qu'il portait à sa création. Dans quelle mesure la démocratisation d'un sport féminin vient remettre en question ces principes ?

B. Le fonctionnement des institutions du football amateur en France

Le maillage territorial et l'ancrage historique du football en France ont suscité une organisation précise et institutionnalisée de son fonctionnement. La puissance et l'inertie d'une Fédération de plus de deux millions de licenciés a nécessité un découpage régional en Ligue et un découpage départemental en District, pour organiser le football amateur et les rencontres entre les clubs. À ces quatre échelons infranationaux s'ajoutent deux institutions internationales, l'UEFA et la FIFA, qui régissent les lois du football professionnel européen et mondial. La stratification des institutions du football suit celle de l'administration française, particulièrement depuis que l'État a préconisé de calquer les échelons infranationaux du football à ceux de l'administration. Ainsi, suite à la réforme territoriale des régions⁵² en 2015, plusieurs Ligues ont fusionné ou se sont modifiées pour maintenir la cohérence territoriale avec les entités administratives. La Ligue d'Auvergne créée en 1922 et son homologue de Rhône-Alpes créée deux ans plus tôt, ont donc officiellement opéré cette fusion en début de saison 2017/2018. Ce changement interne a bouleversé des habitudes de travail anciennes et a nécessité une adaptation des deux côtés qui, forcément, se ressentira dans l'analyse tenue dans ce travail de recherche.

Il paraît nécessaire de bien saisir la hiérarchie et le partage de compétence fait entre toutes ces entités pour comprendre l'enchevêtrement, les obligations et les marges de manœuvre de la Ligue. Celle-ci garde une capacité d'action de par sa proximité encore palpable avec les clubs et les pratiquants, mais elle est dépendante des invectives des institutions supérieures et se doit de ne pas empiéter dans les domaines de compétence des

⁵² Loi n°2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral. Cette loi a réduit le nombre de régions métropolitaines de 22 à 13.

instances plus locales ou plus globales. Bien qu'ayant quelques influences venant de la FIFA ou de l'UEFA, son caractère amateur la détache, dans une certaine mesure, de l'autorité de ces institutions internationales chargées de l'organisation du football professionnel. En revanche, elle entretient un lien étroit et privilégié avec la Fédération. Enfin, certaines des problématiques que rencontre la Ligue aujourd'hui dépendent d'échelons plus locaux : les districts et les clubs. Elle doit donc s'adapter à leur évolution et à leurs changements de caractéristiques.

a. Des institutions supranationales et nationales

La Fédération Internationale de Football Association (FIFA), groupement actuellement de 211 associations-membres, a pour vocation d'organiser, de réglementer et de réguler le football international. Créée en 1904 à Paris, elle est notamment en charge de l'harmonisation des règlements de jeu ainsi que des compétitions internationales dont la Coupe du Monde. La FFF, et son ancêtre le CFI, font office de membres fondateurs de cette institution. La FIFA travaille en étroite collaboration avec la FFF pour l'organisation de grands événements, telle que la Coupe du Monde Féminine 2019, d'autant qu'elle a fait un travail de recensement et de valorisation important du football féminin. L'institution internationale s'inscrit elle aussi dans cette dynamique et encourage les fédérations à développer la féminisation de la pratique et de l'encadrement de la discipline. Elle est plus éloignée de la LAuRA Foot, dans la mesure où elle ne régit que de façon indirecte le football amateur. Elle n'a aucun droit de regard sur les compétitions et championnats organisés par la Ligue. Cependant, la FIFA influence encore les règlements appliqués par la Ligue. Par exemple, dans le traitement des licences amateurs⁵³, compétence déléguée aux Ligues, la FIFA a institué la procédure relative la délivrance des licences des mineurs étrangers. Cet exemple nous montre comment la FIFA garantit l'harmonie, dans les procédures et les réglementations.

L'Union des Associations Européennes de Football a été fondée en 1954 et réunissait à l'origine 26 associations sportives. Elle en compte aujourd'hui 55. Elle a pour mission d'organiser les plus grandes compétitions européennes, pour les clubs comme pour les équipes nationales, et de structurer le football professionnel à l'échelle du continent. Elle s'est construite suite à un mouvement des hauts dirigeants européens de la discipline, qui souhaitaient s'unifier pour renforcer leur influence au sein de la FIFA. En effet, les fédérations extra-européennes en plein essor, tendaient à remettre en question l'hégémonie européenne qui régnait dans l'institution internationale⁵⁴. Elle s'établit à l'origine comme un

⁵³ L'accord de l'adjectif « amateur » devrait, au féminin se transformer en « amatrice » ou « amatrice ». Mais le qualificatif fait ici écho à un statut. La Fédération utilise comme règle un accord en nombre, mais pas un accord en genre. J'utiliserai cette même règle pour m'inscrire en cohérence avec le langage utilisé dans mon champ d'étude. Ainsi je parlerai d'un « club amateur », d'une « équipe amateur », de « clubs amateurs » et d' « équipes amateurs ».

⁵⁴ MAUMON DE LONGEVIALLE, Antoine, « La création de l'UEFA », We Are Football, <http://www.wearefootball.org/PDF/la-creation-de-l-uefa.pdf> (consulté le 12 février 2018)

groupe de pression qui s'appuie sur la dynamique politique du rapprochement européen. Dans les années 1990, face à la crainte de voir les plus grands clubs européens s'émanciper de la tutelle des institutions européennes, elle prend une nouvelle dimension en régissant les compétitions européennes entre clubs.

Elle a peu d'influence sur le football amateur régional français, si ce n'est qu'elle peut décider du lieu de la tenue d'un match ou d'une compétition. Par exemple, lors de l'Euro 2016 en France, Lyon a été choisi pour être ville hôte de l'événement. La Ligue Rhône-Alpes, à l'époque, travaillé en partenariat avec l'UEFA pour faire de cet événement un tremplin pour le développement du football amateur de la région.

Ces deux institutions supranationales traitent essentiellement du football professionnel, et ont donc peu de contact avec les Ligues régionales françaises. Le football amateur est souvent dépendant du monde professionnel, dans l'élaboration et la modification de ses règlements ou de ses politiques. Cette dépendance de la Ligue à la FIFA et l'UEFA est donc indirecte.

En 1919, le Comité Français Interfédéral (CFI), ancienne fédération créée en douze ans plus tôt, et qui s'est peu à peu imposée comme seule instance de régulation du football en France, se transforme en Fédération Française de Football (FFF). Si jusque-là, le CFI était une association nationale multisport, la FFF est pour la première fois une association centrée sur le football. Elle refuse d'accueillir, jusqu'en 1970, des femmes pratiquantes, et ne participe au développement du football féminin que depuis cette date. Elle encadre, régit et harmonise l'ensemble du football du territoire français. En effet, chaque club y est affilié et les Ligues et Districts sont subordonnés de par leurs statuts, à la Fédération. Cette dernière a pour mission d'organiser le football national, amateur et professionnel. Le premier article des *Règlements Généraux de la FFF* indique que « *la Fédération régit le football amateur et contrôle le football amateur* », alors que l'article suivant complète en indiquant que « *la Fédération a le droit le plus étendu de juridiction* »⁵⁵. Elle fonctionne pour cela en deux Ligues, la Ligue de Football Professionnel (LFP) et la Ligue de Football Amateur (LFA), de laquelle dépend la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. La Fédération impulse une politique globale et une harmonisation des réglementations appliquées ensuite par les Ligues. La LFP regroupe les 24 clubs de la Ligue 1 Conforama et la Domino's Ligue 2, clubs professionnels masculins, et gère ces deux championnats alors que la LFA régit les 18 Ligues de France métropolitaine et d'Outre-Mer. Il est intéressant de noter que les championnats de D1 et D2 féminins, équivalents à la Ligue 1 Conforama et à la Domino's Ligue 2 masculines, sont eux administrés par la Fédération tels que les championnats nationaux amateurs.

La Fédération est aussi le moteur des politiques internes et des directives majeures à privilégier. Elle est l'instance qui matérialise le lien entre le football masculin et féminin, et

⁵⁵ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, « Règlements Généraux », Article 1 et 2, saison 2018-2019, 79 p.

entre le football professionnel et amateur. Elle rassemble aujourd'hui plus de deux millions de licenciés, ce qui en fait la première fédération de France, loin devant la Fédération Française de Tennis, seconde au classement avec un million de licences délivrées en 2015⁵⁶. En revanche, le rapport *Panorama sur les Plans de Féminisation des Fédérations Sportives 2016*⁵⁷ du Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports notait que seul 5,26% des licenciés à cette Fédération en 2014/2015 étaient des femmes. Avec le rugby, le football est le sport le moins féminisé en pourcentage de représentantes féminines parmi ses licenciés.

Il faut cependant noter la très large adhésion des hommes dans la discipline. En effet, avec près de 7% de femmes parmi ses licenciés en 2017/2018, la féminisation du football reste considérée comme marginale. Alors que s'affirme de plus en plus la féminisation des fédérations d'athlétisme, de basket-ball et de handball avec respectivement 47%⁵⁸, 35%⁵⁹ et 35%⁶⁰ de femmes licenciées en 2016/2017, une comparaison en volume prouve le décalage entre le nombre de licenciés masculins dans le football. Ainsi, ces chiffres sont relatifs au nombre d'hommes licenciés. En effet, la Fédération Française d'Athlétisme est dix fois plus petite que celle de Football mais elle comptabilise de ce fait presque autant de femmes en volume que dans le football⁶¹. Il en est de même pour les Fédérations Française de Basketball et de Handball qui comptaient chacune 500 000 licenciés en 2014/2015⁶². Ces fédérations ont certes, une avance en nombre de femmes licenciées pour leur discipline, toutefois les pourcentages ne sont pas révélateurs de l'écart en volume existant entre les fédérations.

Ainsi, multiplié par 4, le nombre de femmes dans la Fédération a dépassé 160 000 au cours de la saison 2017/2018. L'objectif initial du plan de féminisation de la Fédération était de dépasser le seuil des 100 000 licenciées, seuil bien inférieur à celui de l'Allemagne, qui a franchi la barre du million de licenciées depuis 2008⁶³. Aujourd'hui, la Fédération souhaite franchir les 200 000 licenciées d'ici 2020.

⁵⁶ PACARY, Catherine, « Top 10 des fédérations sportives en nombre de licenciés », Le Monde, 10 mai 2017, https://www.lemonde.fr/sport/article/2017/05/10/top-10-des-federations-sportives-en-nombre-de-licencies_5125706_3242.html (consulté le 23 février 2018)

⁵⁷ MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *Panorama sur les Plans de Féminisation des Fédérations sportives 2016*, Paris, 15 avril 2016, p. 22

⁵⁸ Auteur inconnu, « Licenciés : Encore une année record pour la FFA », Fédération Française d'Athlétisme, 16 mars 2016, <http://www.athle.fr/asp.net/main.news/news.aspx?newsid=13320> (consulté le 8 février 2018)

⁵⁹ Auteur inconnu, « Nombre de clubs et de licenciés depuis 1941 », Fédération Française de Handball, <http://www.ff-handball.org/ffhb/presentation/histoire/historique-clubs-et-licencies.html> (consulté le 8 février 2018)

⁶⁰ Auteur inconnu, « Statistiques licences », Fédération Française de Basketball, <http://www.ffbb.com/ffbb/statistiques-licences> (consulté le 8 février 2018)

⁶¹ Pour la saison 2014/2015, la Fédération Française de Football comptait 2 018 003 licenciés dont 5,26% de femmes, soit environ 106 147 licenciées. La même année, la Fédération Française d'Athlétisme comptait 284 377 licenciés dont 47% de femmes soit 133 657 femmes. La proportion en valeur implique un pourcentage faible pour la Fédération de football en raison du très grand nombre de licenciés homme. Il faut cependant comparer le nombre de femmes en volume pour saisir l'ampleur du phénomène et questionner le possible retard du football.

⁶² MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *Panorama sur les Plans de Féminisation des Fédérations sportives 2016*, Paris, 15 avril 2016, 100 p. (disponible en ligne)

⁶³ LASSERY, Marine, « Le football français, (aussi) une affaire de femmes », Les Échos, 8 juin 2016, https://www.lesechos.fr/08/06/2016/lesechos.fr/0211008425549_le-football-francais---aussi--une-affaire-de-femmes.htm (consulté le 5 août 2018)

Ces trois institutions nationales et supranationales du football influencent et conditionnent le développement du football amateur. Elles sont les initiatrices de la politique que la Ligue met en œuvre. Cette dernière est conditionnée, encadrée par ces instances tout en gardant un espace de liberté, notamment financier. Si les deux instances internationales n'interviennent que très peu et de façon indirecte dans la gestion de la Ligue, la Fédération opère un travail rapproché avec la Ligue.

b. Deux échelons intermédiaires : la Ligue et le District

Le football amateur est régi par 18 ligues suivant les 13 régions métropolitaines administratives et 5 principaux départements d'outre-mer. Ces ligues sont chargées de la gestion des clubs, championnats et coupes de niveau régional. Elles gèrent également l'enregistrement des licences de tous les clubs amateurs de la région, quel qu'en soit le niveau. Les *Règlements Généraux* de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes indiquent sa position dans l'organisation et la hiérarchie du football français puisqu'ils « *sont applicables aux Districts, clubs, membres et licenciés relevant de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes* »⁶⁴. À l'inverse, les *Règlements Généraux* de la FFF soulignent que lesdits règlements sont « *applicables [...] aux Ligues régionales et aux Districts, aux clubs, membres et licenciés relevant de la Fédération Française de Football* »⁶⁵.

Ces derniers stipulent également dans l'article 18 les missions des ligues régionales. « *Instituées par l'Assemblée Fédérale, [elles] secondent la Fédération dans la réalisation de son programme et elles s'efforcent de faciliter la création de nouveaux clubs* ». Le second alinéa de cet article ajoute que « *sur leur territoire peuvent être instituées des subdivisions administratives, sous la forme de Districts ou Sous-District* »⁶⁶. Le propre de la ligue est donc d'être le relais de la Fédération au niveau régional. Mais les ligues régionales ont également « *une autonomie administrative, sportive et financière pour tout ce qui n'est pas contraire aux statuts et règlements de la Fédération* »⁶⁷. Ainsi, la Ligue s'inscrit dans la lignée de la Fédération tout en ayant un espace de liberté sur la dimension sportive et financière ou sur certains points de réglementation, concernant par exemple les mutations et les changements de clubs.

Par ailleurs, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, deuxième Ligue de France derrière celle d'Ile de France avec plus de 250 000 licenciés, vient de connaître la fusion de deux Ligues⁶⁸. L'ancienne Ligue d'Auvergne comptait environ 50 000 licenciés, soit autant de licenciés que le District de Lyon et Rhône, alors que son homologue de l'ouest en comptait

⁶⁴ LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL, « Règlements Généraux », Article 1.2, saison 2018-2019, 75 p.

⁶⁵ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, « Règlements Généraux », Article 4, saison 2018-2019, 79 p.

⁶⁶ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, « Règlements Généraux », Article 18, saison 2018-2019, 79p.

⁶⁷ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, « Règlements Généraux », Article 19, saison 2018-2019, 79p.

⁶⁸ Annexe 1 : Tableau de comparaison des Ligues Française en termes de licenciés et de féminisation.

200 000. La fusion de deux entités déséquilibrées en termes de licenciés à compliquer la pérennisation et l'organisation globale de la Ligue.

Les Districts sont les entités départementales du football. La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes compte 11 districts fortement disproportionnés en terme de moyen humain comme financier et en terme de mission ; entre le District Lyon et Rhône et le District du Cantal. Ils organisent les championnats départementaux, en s'inscrivant dans la lignée de la Ligue dont ils dépendent et de la Fédération. Ils sont les liens les plus étroits avec les clubs.

c. Le maillage local des clubs

Depuis la Loi du 6 juillet 2000⁶⁹ relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives, le développement de la pratique sportive est devenu d'intérêt général, faisant du sport un service public. Il est régi par l'Etat qui délègue aux fédérations le développement de différentes disciplines, ainsi que l'égal accès de tous les citoyens à une pratique physique et sportive diversifiée. En ce sens, le sport apparaît comme un élément capable de forger l'individu par la culture, l'éducation, la santé et l'intégration sociale. Le statut de service public du sport lui permet d'envisager d'« *élargir l'offre d'accueil et répondre au mieux à la demande sociale* »⁷⁰. Ce statut a été mis en place pour favoriser l'aide des collectivités territoriales à l'égard des associations sportives locales.

La problématique est alors de garantir une offre sportive égale sur tout le territoire. Le football participe à cet objectif en proposant un large choix de clubs amateurs, répartis sur tout le territoire français. La spécificité de la région Auvergne-Rhône-Alpes est de couvrir des zones rurales, des zones périurbaines et des aires urbaines très denses.

En milieu rural, le mythe « un clocher, un stade, une mairie » faisait de ces trois lieux des éléments essentiels de la vie sociale local et de la pérennité des villages. Aujourd'hui, ce mythe est largement déconstruit et dépassé. Les zones rurales ont de plus en plus de difficultés à maintenir des clubs, les faire vivre et maintenir un nombre suffisant d'adhérents. La diversification des propositions sportives, y compris en milieu rural, a fortement nui aux clubs de football. Ceux-ci étaient pendant plusieurs décennies la seule offre sportive locale. L'agrandissement des bassins de vie des résidents ruraux explique aussi l'ouverture à la concurrence pour les clubs de football. Le renforcement des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) tente de remédier à la précarité des clubs de leur territoire, tout comme la Fédération et les Ligues, qui encouragent les groupements ruraux entre clubs, pour permettre aux équipes pas assez nombreuses de jouer en championnat.

⁶⁹ Loi n°2000-627 du 6 juillet 2000 modifiant la loi n°84-610 du 16 juillet 1984 relative à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives.

⁷⁰ GROSJEAN, Frédéric. « Un football des champs et un football des villes : analyse géographique du service football dans un cadre régional », *Staps*, vol. 74, n° 4, 2006, pp. 85-98.

Si ce modèle a longtemps plané comme un mythe incontestable qui structurerait la répartition géographique des clubs, l'analyse de Frédéric Grosjean pour la région Franche-Comté⁷¹ participe à sa déconstruction. En effet, l'implantation des clubs est dépendante de la densité de population et est soumise à une contrainte de proximité. Cela signifie que les usagers de services publics, ici des clubs de sports, privilégient les services les plus proches de leur domicile, au cœur de leur bassin de vie⁷². En effet, ces derniers ont connu un élargissement, qui dépasse parfois les limites municipales. Ainsi, les clubs de football entrent de plus en plus en concurrence entre eux, puisque les individus, plus mobiles, ont une offre de clubs plus grande au sein de leur bassin de vie.

En milieu urbain, l'offre des clubs de football reste importante et permet une diversification des pratiques, une adaptation particulière aux publics ainsi qu'une proximité avec les habitants. Les villes ayant un club professionnel ou semi-professionnel sont souvent portées par un élan sportif qui cherche la continuité entre le spectateur et le joueur. Cependant, les zones urbaines et périurbaines subissent, elles aussi, la concurrence entre les sports. Elle est l'un des éléments explicatifs de la nécessité d'introduire une dimension éducative dans le football notamment destiné aux jeunes. C'est ce que la Fédération tente de développer à partir du Programme Éducatif Fédéral⁷³.

Le maillage relativement fin des clubs de football cache en réalité des disparités importantes. Le fossé entre l'offre en zone urbaine et en zone rurale se creuse, chaque territoire ayant à traiter de problématiques très différentes. La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes doit faire face à ce schéma, et ainsi proposer un soutien aux clubs ruraux en perte de vitesse et à des clubs urbains en forte concurrence. Elle comptabilise aujourd'hui 1927 clubs sur les 12 départements qu'elle couvre⁷⁴.

Tous les clubs ne proposent pas un accueil des pratiquants. Cependant, la féminisation des clubs apparaît, y compris dans des clubs sans équipes féminines. Une des 96 femmes présidentes de clubs au sein de la Ligue dirige un club pourtant quasi exclusivement masculin, qui ne propose pas de section féminine. Même dans ces clubs-ci, quelques femmes sont parfois présentes pour faire vivre le club et accompagner les équipes ou en occupant des tâches au service du club (buvette, lavage des maillots, accompagnement des équipes de jeunes pour les mamans concernées). Enfin, dans les clubs n'ayant pas la capacité ou la

⁷¹ *Ibidem*.

⁷² L'INSEE définit un bassin de vie comme « *le plus petit territoire sur lequel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants* ».

⁷³ Le Programme Éducatif Fédéral, lancé en 2014, est un programme proposé aux clubs pour faire vivre les valeurs de la Fédération : Plaisir, Respect, Engagement, Tolérance et Solidarité. Il se décline en six thématiques : la santé, l'engagement citoyen, l'environnement, le fair-play, les règles du jeu et d'arbitrage et la culture du football. L'objectif est de donner des outils pour favoriser l'apprentissage des règles de jeu et des règles de vie par le sport. BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth « Education et valeurs », Fédération Française de Football, 23 mai 2014, <https://www.fff.fr/articles/le-foot-amateur/lfa-actions/actions-programme-educatif/details-articles/139394-551309-education-et-valeurs> (consulté le 15 septembre 2018)

⁷⁴ La région Auvergne-Rhône-Alpes compte 12 départements mais la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes compte 11 Districts (échelon départemental) car l'Ardèche et la Drôme fonctionnent dans un district commun dans une volonté de faciliter le déroulement des championnats de ces deux départements fortement liés.

volonté de créer une section féminine, des jeunes filles voulant pratiquer le football peuvent être intégrées aux équipes masculines jusqu'en U15.

Il faut noter toutefois que certains clubs ont parfois conscience de l'élan de féminisation naissant dans le football, ou de l'apport que l'ouverture d'une section féminine pourrait avoir dans leurs clubs, mais ils ne sont pas en mesure de la mettre en place. Le manque de stabilité sportive, financière et humaine permet parfois de n'assurer que le maintien de la section masculine. La création d'une section féminine est parfois plus difficile à envisager dans l'état actuel de ces clubs. Ils entrent dans le processus de féminisation par l'encadrement, en s'appuyant sur des bénévoles dirigeantes, arbitres ou investies dans les bureaux d'association sportive.

d. Les autres acteurs politiques influents

La Fédération Française de Football travaille en collaboration étroite avec le Ministère des Sports. L'objectif de ce dernier est de fixer la politique nationale du sport par la promotion du haut niveau ; le développement de la pratique et des activités physiques et sportives pour les citoyens, en faisant du sport un vecteur d'éducation et de citoyenneté.

En 2006, le Ministère des Sports a lancé un Plan de féminisation des fédérations sportives⁷⁵ dans lequel les fédérations de handball, de basket-ball, de cyclisme et de football ont été les premières à s'engager dans cette initiative. Il aura fallu trois ans pour que six autres fédérations les rejoignent. Mais depuis 2014, toutes les fédérations sportives sont impliquées dans ce Plan. En effet, les conventions d'objectifs qui lient les fédérations à l'État mentionnent désormais la nécessité pour ces instances fédérales de se doter d'un plan de féminisation spécifique pour leurs disciplines.

L'État, par la voie de son Ministère, se dote d'une politique de féminisation du sport relayée dans les fédérations. Celle de football a été l'une des premières à s'engager, tout en étant l'une des fédérations comportant le moins de femmes au moment de son engagement. Il paraît ainsi logique de supposer que, puisque le développement sans action politique n'a pas permis la féminisation, la politique puisse rééquilibrer la tendance. La Fédération a ainsi été encouragée et soutenue par l'État dans ses démarches de féminisation, c'est en cela qu'elle s'inscrit dans une tendance plus globale et sociétale de féminisation. L'État, dans plusieurs de ses Ministères a impulsé des politiques de ce type, axées sur la féminisation des institutions et du public concerné. Il encourage à concevoir l'égalité femmes hommes dans une « *approche intégrée de l'égalité*⁷⁶, ouvrant ainsi des possibilités de développement d'actions dites

⁷⁵ Auteur inconnu, « Plans de féminisation des fédérations sportives », MINISTÈRE DES SPORTS, 15 avril 2016, <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/le-sport-pour-tous/Sport-au-feminin-11071/Les-plans-de-feminisation-des-federations-sportives/article/Plans-de-feminisation-des-federations-sportives> (consulté le 11 février 2018)

⁷⁶ Une approche intégrée de l'égalité consiste à prendre en compte la construction sociale et culturelle dans les attributions des caractéristiques de « masculin » et de « féminin » ainsi que l'influence du genre dans le parcours

transversales et multidisciplinaires »⁷⁷. Le sport n'est qu'un des axes de travail d'une politique gouvernementale transversale pour l'égalité femmes hommes et plus globale.

75,6% des Plans de féminisation proposés par les fédérations en 2016 sont dotés d'une déclinaison régionale⁷⁸. Dans le cadre du football, l'échelon régional est un atout majeur dans l'élaboration de ce plan puisque tous les axes de développement donnés par le Ministère sont appréhendés à cet échelon ; ce qui n'est pas le cas de l'échelon départemental et local. Enfin, la proximité de l'Etat et de la Fédération se décline à des échelons plus locaux mais dans une moindre mesure. Leur travail commun concerne essentiellement des questions d'infrastructures, d'aménagement du territoire et de financement.

C. Qu'est-ce que la féminisation du football ? Etat des lieux de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

a. Une question de nombre ? Penser la féminisation comme donnée statistique

Depuis 2006, le Ministère des Sports oblige les fédérations à se munir d'un Plan de féminisation. Il refuse de donner une définition à un terme qu'il emploie pourtant. Néanmoins, il doit assurer « *l'engagement ministériel en matière de promotion et de développement du sport féminin* » en « *s'appuy[ant] principalement sur l'approche intégrée de l'égalité* »⁷⁹. Cette dernière suppose des politiques transversales, ouvertes et proposées à tous les licenciés et non des politiques exclusivement à destination des femmes. Cependant, ce refus de définition précise montre bien la liberté d'interprétation pour les fédérations ainsi que l'ambiguïté laissée sur le sens du mot.

En effet, le terme de « féminisation » peut être employé différemment selon les contextes dans lesquels il est utilisé. Jamais neutre, il fait écho à une analyse statistique empreinte d'une signification particulière et connotée, parfois politique, si ce n'est engagée. Claude Zaidman⁸⁰ mentionne trois usages de ce terme dans son analyse sur la féminisation de l'Université. Le premier renvoie à l'idée d'une « *féminisation comme dynamique d'égalisation, rattrapage présumé d'un retard (historique)* », qu'il analyse en comme « *une marche vers l'égalité, l'égalité en droits, l'égalité en nombres* »⁸¹. Celle-ci est rendue

des individus. Adopter ce paradigme suppose alors de comprendre et de déconstruire ces inégalités sociales et refonder des modes d'action et des espaces capables de produire de l'égalité entre les genres.

⁷⁷ MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *Panorama sur les Plans de Féminisation des Fédérations sportives 2016*, Paris, 15 avril 2016, Avant-propos p. 2.

⁷⁸ *Ibidem*.

⁷⁹ MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *Panorama sur les Plans de Féminisation des Fédérations sportives 2016*, Paris, 15 avril 2016, Avant-propos pp. 2-3.

⁸⁰ ZAIDMAN, Claude, « La notion de féminisation. De la description statistique à l'analyse des comportements », *Les cahiers du CEDREF*, vol. 15, 2007, pp. 229-239.

⁸¹ *Ibid.*, paragraphe 2.

possible par un ensemble de modifications juridiques, sociales et économiques qui permet au moins ce rattrapage, lorsqu'il ne l'encourage pas. Ce phénomène implique ainsi une redéfinition des rapports sociaux sous le prisme du genre. La seconde utilisation résulte de la « *transformation des caractéristiques d'une profession ou d'un secteur d'activité par l'entrée massive des femmes* »⁸². Dans ce cadre-là, les données chiffrées ne sont pas utilisées comme preuve d'un rattrapage comme dans le premier cas, mais comme outil de « *domination quantitative* »⁸³. Un secteur professionnel devient féminin lorsqu'il compte progressivement une large majorité de femmes dans ses rangs. Il en est de même pour une discipline sportive. Les femmes qui autrefois n'avaient pas leur place dans ce secteur deviennent le groupe majoritaire. Le secteur professionnel « *qui de 'féminis[é]' deviendra vite 'fémin[in]' et donc dévaloris[é]* »⁸⁴ opère une transformation complète des codes et des symboliques sociaux dont il est porteur. Enfin, le troisième usage qu'il en est fait souligne « *l'accès des femmes à des professions, des carrières qui jusque-là leur étaient interdites par la coutume, sinon par la loi* »⁸⁵. L'usage précédent associe la féminisation à une forme de dévalorisation par le changement d'identité du groupe majoritaire, qui le constitue en désaccord avec les codes sociaux d'une époque. A contrario, celui-ci fait de la féminisation une nouveauté, une rupture avec le passé et une ouverture positive vers l'avenir, y compris dans les rangs les plus prestigieux socialement ou en lien direct avec un certain pouvoir.

La classification de ces trois usages du terme de « féminisation » par Claude Zaidman permet de comprendre la polysémie du mot lorsqu'il est associé à une analyse statistique. Il semble que dans le cadre de la politique de féminisation du sport, ces différents usages s'entremêlent. Dans le cadre spécifique du football, il semble que ces trois dimensions apparaissent de façon très différente. L'idée de rattrapage s'inscrit dans une volonté de démocratisation et d'ouverture à un nouveau public alors que l'idée de féminisation comme transformation apparaît en toile de fond comme une menace ou une crainte des hommes déjà investis dans le football amateur et la gestion des clubs. Enfin, la troisième dimension fait échos au caractère avant-gardiste de certaines femmes dans le monde du football, que ce soit certaines joueuses professionnelles ou des femmes marquantes dans l'encadrement des clubs.

L'analyse de la trajectoire de certaines femmes dans le monde du football, professionnel comme amateur, permet de rendre compte de l'idée de carrière malgré des freins sociaux et institutionnels forts. L'interdiction du football féminin jusqu'en 1970 fait des premières joueuses des « pionnières »⁸⁶. De même, lorsque Corinne Diacre devient la première femme à entraîner une équipe masculine professionnelle en 2014, elle oblige les championnats professionnels à se poser la question de la féminisation et à interroger les freins sociaux encore en vigueur aujourd'hui. Son second au Clermont Foot 63, Ludovic Genest, souligne l'exceptionnalité de sa carrière : « *Le fait d'avoir une femme en tant qu'entraîneur, ça a pu être compliqué pour certains joueurs. Et ça a pu poser quelques petits problèmes*

⁸² *Ibid.*, paragraphe 9.

⁸³ *Ibidem.*

⁸⁴ *Ibidem.*

⁸⁵ *Ibid.*, paragraphe 16.

⁸⁶ PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *op. cit.*, p. 54

parfois avec des joueurs qui, par fierté, ont refusé cette autorité féminine. »⁸⁷ Le frein sportif et social face à des joueurs ou des homologues masculins sceptiques fait de cette féminisation une source de clivage. Les statistiques sont alors la preuve de l'émergence des femmes dans un domaine où elles restent toutefois minoritaires. Par ailleurs, si l'on s'en tient à la typologie de Zaidman, cette dernière possibilité de compréhension des statistiques porte sur la féminisation comme innovation et ouverture. Le choix de la Fédération de confier à Corinne Diacre la tête de l'Équipe de France féminine en 2017, peut apparaître comme la continuité de cette analyse. En effet, la Fédération cherche à faire de la féminisation un lieu de l'innovation via la formation, l'accompagnement de la nouvelle élite féminine ou la transformation des clubs s'ouvrant à de nouveaux publics.

Le discours de la Ligue, très restreint à ce sujet, ne permet pas de distinguer une dimension particulière qui viendrait connoter le terme de féminisation encore largement pensé comme une question de chiffre. Si la question de la féminisation ne peut se réduire à la dimension statistique, celle-ci prédomine les discours et les politiques mises en place par la Fédération et par la Ligue. Ainsi, lorsque la Ligue met en place les critères spécifiques pour doter un club du Label Ecole de Football Féminine⁸⁸, elle prévoit la féminisation dans une idée d'égalité d'offre de pratique puisqu'elle encourage les clubs à ouvrir des sections féminines. Elle s'attache également à proposer des entraînements, des infrastructures et des possibilités de matchs de mêmes qualités que pour leurs homologues masculines. Il en est de même lorsque les règlements des championnats féminins et des transferts de joueurs entre clubs s'alignent sur les règlements régissant la pratique masculine. L'idée d'équilibre et d'égalité, avec l'idée de démocratisation et d'ouverture à un nouveau public, alimente le discours de promotion de la féminisation.

L'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière », point essentiel du Plan de féminisation de la Fédération, portant sur l'encadrement des clubs, ne s'inscrit pas complètement dans une idée de démocratisation dans la mesure où il met en avant un appel individualisé des femmes à s'investir dans les clubs. L'utilisation des statistiques portant sur la féminisation permet de compléter un discours axé sur la trajectoire de femmes devenues arbitres ou dirigeantes, femmes choisies pour inviter les destinataires à s'investir. L'idée n'est plus d'ouvrir l'offre mais de montrer que d'autres femmes avant elles, bien qu'en très forte minorité, ont accédé à différentes fonctions au sein des clubs.

Si cette connotation peut être entendue comme encourageante, elle renforce l'exceptionnalité de ces parcours, nous y reviendrons, et enferme la féminisation dans ses propres limites. Ainsi, la politique de la Fédération qui invite les femmes à s'investir dans le football amateur produit un effet enfermant dans la mesure où les statistiques de féminisation accentuent le caractère minoritaire. L'individualisation de la féminisation faite dans cette campagne de recrutement perd l'idée de « *domination quantitative* » que peut parfois porter

⁸⁷ Auteur inconnu, « Équipe de France : Au milieu des hommes, Corinne Diacre a tout changé pour les femmes dans le foot », 20 Minutes, 30 août 2017, <https://www.20minutes.fr/sport/football/2123895-20170830-equipe-france-milieu-hommes-corinne-diacre-tout-change-femmes-foot> (consulté le 7 août 2018)

⁸⁸ Annexe 2 : Critères de Label Ecole de Football Féminine

le terme de féminisation. Sans être une domination majoritaire ou une transformation des règles sociales, cette dimension insiste sur un effet de nombre qui peut parfois encourager le recrutement. La promotion de la féminisation par ce biais revient à promouvoir l'engagement des femmes tout en le limitant à un statut d'exception et de minorité qui peut nuire au sens premier du discours.

b. Les chiffres de la féminisation de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

La féminisation de l'encadrement des clubs de football amateur se mesure à partir du taux de féminisation des licences non joueurs. Néanmoins, toutes les licences n'ont pas une mention genrée. Les licences de pratiquants⁸⁹ et de dirigeants portent cette mention, alors que les licences d'arbitres, d'éducateurs ou de techniciens ne font pas état du genre. Ainsi, bien que la Fédération dispose d'un logiciel recensant les licenciés et leur parcours dans les clubs affiliés à la Fédération, il est difficile d'établir le taux de féminisation précis au niveau national comme au niveau de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Cependant, au niveau fédéral, le nombre total de licenciés a retrouvé en 2017/2018, un niveau proche de celui de 2000/2001 mais le nombre de femmes a considérablement augmenté. En effet, le nombre de femmes dans la Fédération a dépassé 160 000 au cours de la saison 2017/2018.

| Fédération ⁹⁰ | Nombre de licenciés | Dont femmes ⁹¹ | Pourcentage de femmes |
|--------------------------|---------------------|---------------------------|-----------------------|
| Saison 2000/2001 | 2 107 497 | 41 641 | 2% |
| Saison 2010/2011 | 1 962 529 | 79 375 | 4% |
| Saison 2017/2018 | 2 139 963 | 160 695 | 7,5% |

Tableau : Evolution du nombre de licenciés au niveau fédéral

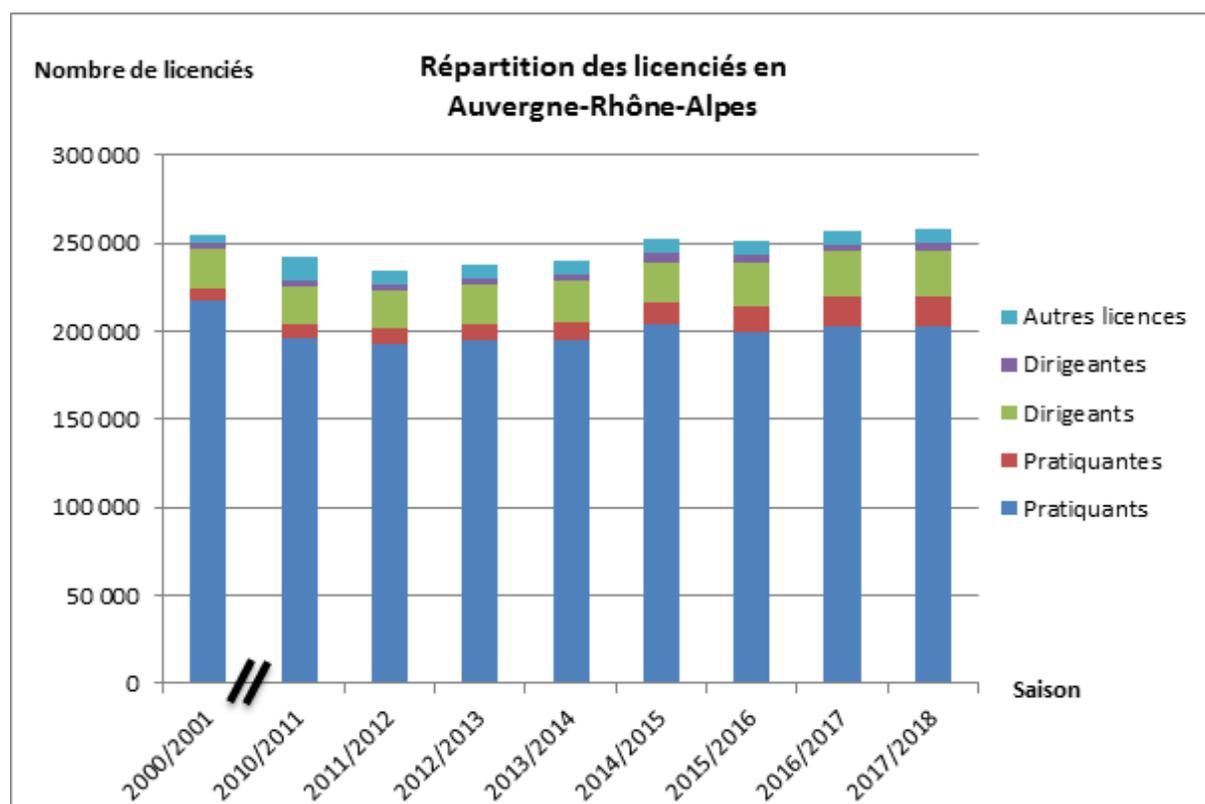
⁸⁹ Excepté les licences relatives à la pratique du football en entreprise et celle du football loisir

⁹⁰ Données : chiffre Foot2000 pour la saison 2017/2018. Les chiffres du tableau Evolution du nombre de licenciés au niveau fédéral sont issus de Foot2000/Centre de Gestion/ Statistiques/Licences

⁹¹ Les chiffres femmes rassemblent les pratiquantes libres, le Futsal, les licences fédérales et les dirigeantes. Pour les autres licences, il n'existe pas de mention genrée, elles sont donc toutes comptabilisées comme des licences masculines.

Au niveau régional, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes compte 258 904 licenciés pour la saison 2017/2018. Le taux de féminisation de la pratique est de 7.7% dans la Ligue, alors que 13% des dirigeants sont des femmes. Le nombre de femmes parmi les dirigeants est relativement stable puisqu'en 2000, il était déjà à 11% et à 13% depuis 2010/2011. En 2012, ces deux taux étaient respectivement de 4.5 % et 13%. La pratique masculine reste prédominante en termes de licenciés bien qu'elle tende à stagner autour des 200 000 licenciés en Auvergne-Rhône-Alpes voire diminuer structurellement, sur une tendance longue. La pratique féminine ainsi que d'autres pratiques comme le Futsal sont désormais un réservoir potentiel d'expansion pour la Ligue.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du nombre de licenciés dans la Ligue depuis 2010, avec le détail des licences de la saison 2000/2001. Les saisons 2010/2014 ont connu une baisse du nombre de d'adhérents, en ne dépassant jamais les 200 000 personnes. L'expansion des féminines à ce moment-là n'était pas suffisante pour combler le léger recul des licences masculines. Ce recul est certainement la conséquence de la prestation controversée et critiquée de l'Équipe de France masculine en Coupe du Monde 2010 en Afrique du Sud. Depuis la saison 2014/2015, il semble que le nombre de licenciés masculins se stabilise au-dessus des 200 000 licences dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Le nombre de femmes pratiquant le football en Auvergne-Rhône-Alpes a progressé entre 2010 et 2018 en gagnant 10 000 pratiquantes (passage de 7 985 en 2010/2011 à 17 004 en 2017/2018).



Ce graphique résume la féminisation des différentes fonctions inhérentes au football amateur de la région. Il est par ailleurs important de noter que les licenciés d'un club peuvent cumuler plusieurs licences la même saison, mais le traitement des données se faisant par licence, ces personnes apparaissent de facto, dans chaque catégorie de fonction qu'elles occupent. Ainsi, ce tableau permet de saisir la féminisation de chaque fonction mais il ne permet pas de donner un aperçu précis du nombre de femme. Le pourcentage mesure le taux de féminisation dans chaque fonction. Enfin, il faut noter que les Présidentes de bureau sont l'une des sous catégories des Dirigeantes; il n'existe pas de licences spécifiques pour les Membres du Bureau. De même, les délégués ne sont pas licenciés au sein d'un club mais ils sont les représentants des districts ou des ligues sur les terrains et s'assurent du bon déroulement des matchs les plus à risques des championnats.

| Fonction | Nombre de femmes | Taux de féminisation |
|---------------------------|------------------|----------------------|
| Pratiquantes | 16 365 | 9% |
| Dirigeantes | 4 179 | 13% |
| Présidentes de club | 96 | 5% |
| Arbitres | 68 | 2.4% |
| Éducatrices ⁹² | 121 | 3.6% |
| Déléguées ⁹³ | 15 | 3.5% |

Tableau : Le nombre de femmes dans l'encadrement du football amateur dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes⁹⁴

Ce tableau souligne la difficulté de recrutement des femmes dans des fonctions moins visible du football et une féminisation à deux vitesses. D'un côté, la pratique et la gestion des clubs qui avoisinent les 10%, sont la preuve d'une féminisation dynamique bien qu'elles excluent les femmes de l'encadrement sportif des clubs. En effet, pour les missions d'encadrement de la pratique sportive, la féminisation n'atteint jamais les 5%, freinée par un manque de candidates, de formation, de visibilité et d'opportunités pour les femmes. Enfin, il faut noter que la répartition de ces femmes n'est pas homogène sur le territoire de l'Auvergne-Rhône-Alpes mais varie en fonction des départements. Il semble que les territoires de l'ex-Ligue d'Auvergne est un peu plus d'avance sur ces questions. Deux explications sont possibles pour ce point : la taille des clubs et le nombre de licenciés sont bien moins importants dans ces districts, ce qui rend la féminisation en valeur plus forte; ainsi

⁹² Tous niveaux de qualification (animatrice, éducatrice, technique)

⁹³ Tous niveaux de championnat (départemental, régional, national amateur)

⁹⁴ Données : chiffre Foot2000. Les chiffres du tableau Le nombre de femmes dans l'encadrement du football amateur dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes sont issus de Foot2000/Centre de Gestion/ Ligue Auvergne-Rhône-Alpes/ Statistiques/Licences et construits à partir de l'extraction du détail des licences d'une fonction, particulièrement pour les licences ne portant pas de mention genrée. Les chiffres sont pour la saison 2017/2018. Le taux de féminisation calcule la proportion de femmes dans chaque catégorie.

que des prémices d'une Commission Régionale de Féminisation déjà existante dans cette Ligue avant la fusion.

Dans quelle mesure le travail de cette Commission explique la légère avance des districts de l'ex-Ligue d'Auvergne en termes de féminisation ? Il est compliqué de mesurer l'effet de l'un sur l'autre mais la présence de cette Commission suppose deux choses. D'une part, la reconnaissance d'un manque de femmes dans les différentes instances du football amateur. D'autre part, la volonté pour la LAuRA Foot de réduire cet écart et donc de s'atteler à la résolution de ce problème. Si l'on ne peut mesurer les effets du travail d'une telle Commission, sa présence même est signe d'une prise de conscience de la nécessité de prendre en charge cette question à l'échelle régionale. C'est peut-être sur la reconnaissance de la situation et de l'influence d'une ligue que l'ex-Auvergne avait pris de l'avance sur son homologue de Rhône-Alpes.

Toutefois, il semble réducteur de limiter la féminisation à une problématique statistique uniquement, dans la mesure où celle-ci suppose également de soulever la question de la légitimité et de l'intégration des femmes dans leurs missions comme dans leurs clubs.

c. La dynamique de la féminisation : de la promotion à l'intégration

La féminisation ne peut se limiter au développement du football féminin. Dans une fédération sportive, la part des pratiquants constitue la majorité des licences et, sans cela, la Fédération n'a plus lieu d'être. Cependant, le développement du football féminin n'est pas toujours synonyme de féminisation du monde du football et à l'inverse, la féminisation de l'encadrement du football se fait au-delà de la distinction genrée de la pratique. Le développement de l'offre de football féminin amateur ainsi que l'amélioration des filières de recrutement de l'élite féminine sont deux axes majeurs du Plan de féminisation de la Fédération. Ils apparaissent comme un chantier évident dans la promotion des femmes dans le football. Cependant, la dynamique de féminisation ne peut se réduire à cela. D'ailleurs, d'autres axes de promotion sont développés au même titre que ceux évoqués ci-dessus.

Ainsi, les discours des institutions du football expliquent que la politique de féminisation ne peut se penser en excluant les hommes. Le développement du football féminin, amateur comme professionnel, repose sur le travail d'hommes et de femmes capables de porter des projets d'envergure et d'implanter une nouvelle pratique dans des clubs ne proposant jusque-là qu'une section masculine. Le football féminin est souvent pensé comme un football pour les femmes, géré par les femmes et destiné uniquement aux femmes. La séparation dans les clubs est parfois forte, à tous les niveaux. Cependant, enfermer le football féminin dans l'idée d'un football uniquement destiné et encadré par les femmes dessert la volonté de mixité et d'intégration des femmes prévue par la Fédération et la Ligue. De plus, cela participe à enfermer le football féminin dans un football de second rang derrière son homologue masculin. Bien que jamais exprimée comme telle, cette impression latente est parfois palpable dans certains discours.

Outre la multiplication du nombre de femmes sur les terrains comme dans l'encadrement et la gestion des clubs, la féminisation suppose un processus de légitimation des femmes dans leurs fonctions ainsi que l'ouverture vers de nouvelles opportunités de carrière pour les femmes qui souhaitent s'investir dans le football. Le Plan de féminisation national comme sa déclinaison régionale prévoient et promeuvent le recrutement des femmes dans l'encadrement des clubs. Ainsi, l'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière » devenue par la suite le cœur de la politique de féminisation nationale concernant l'encadrement des clubs, le montre. Mais ils tendent à délaissier l'accompagnement et la fidélisation des femmes dans leurs missions et dans leurs engagements. De même, la Ligue fait vivre cette politique par la mise en place d'évènements et d'opérations utilisant le slogan et le visuel de « Mesdames, Franchissez la Barrière ». Mais lorsqu'ils sont utilisés, ils servent des actions de valorisation des femmes investies et des actions de recrutements principalement, se limitant à un public quasi-exclusivement féminin. Ainsi, cette politique, dans la façon dont elle est pensée, comme dans son application régionale, se limite presque toujours à un public féminin. Elle privilégie les questions de recrutement aux problématiques de fidélisation, laissant aux clubs le souci de l'intégration et de la légitimation des femmes dans le football amateur.

Dans une optique actuelle de féminisation par les chiffres, la politique fédérale délaisse les questions propres à l'intégration et au sentiment de légitimité. Il semble de ce fait que la féminisation par le terrain ait apporté une forme de réponse à ce souci de légitimation sans pour autant créer et exposer le problème comme tel. D'ailleurs plusieurs femmes interrogées font état d'une féminisation acceptée et respectées, faisant de ceux-ci un non-problème⁹⁵. Le souci de légitimité semble être un problème posé avant que les clubs entrent dans la dynamique de féminisation, comme l'exposition d'une crainte ou d'un frein caché, qui se dissipe avec l'investissement des femmes dans le club.

Par ailleurs, bien que les politiques de féminisation ne semblent pas soulever ce point, l'intégration des femmes dans la gestion des clubs suppose une nouvelle distribution genrée des tâches. Ces politiques laissent aux clubs le soin, parfois la difficulté, d'opérer ce changement et d'assurer la pérennité de la féminisation qui n'est pas l'objet des politiques, tant au niveau régional qu'au niveau national. La priorité de ces politiques est toutefois de faire une place aux femmes, de les encourager à prendre une place officielle dans les clubs, là où jusqu'à présent, elles étaient invisibles ou officieusement installées.

d. Sortir du schéma de l'exceptionnalité vers la norme

La féminisation ne suppose donc pas uniquement d'apprécier l'évolution du nombre de femmes dans une instance, locale ou régionale. Elle appelle à l'intégration des femmes, bien que les contours de la notion même d'intégration restent à déterminer. Intégrer les

⁹⁵ Sur la problématisation et la mise sur agenda d'un phénomène dans l'espace public : HASSENTEUFEL, Patrick. « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 157, no. 1, 2010, pp. 50-58.

femmes se fait dans un processus long d'abandon de l'exceptionnalité vers la création d'une nouvelle norme et d'un nouveau partage des tâches accepté. L'idée même d'intégration forme un objectif de transformation de la norme et d'abandon du critère de sexe dans la sélection des individus, pour les fonctions de direction et de gestion des clubs ou des instances du football amateur.

Ce processus long d'abandon du critère de genre passe par différentes étapes. La première est une étape d'ouverture des postes jusque-là exclusivement occupé par des hommes, aux femmes. Cette étape renforce et revendique une forme d'exceptionnalité du parcours de certaines femmes investies dans le football pour montrer les débuts de la féminisation d'une institution. S'en suit une généralisation de la présence des femmes ainsi qu'une reconnaissance progressive de leur légitimité et leurs compétences par l'ensemble des membres du groupe. Vient ensuite une transformation de la norme et de la constitution du groupe donnée, permettant l'abandon des outils de discrimination positive symbole de la fin du critère du genre comme critère constitutif du groupe.

Le processus de normalisation s'inscrit dans une démarche d'abandon de la règle dictée et imposée vers une reconnaissance de la norme moins explicite. Impulser une dynamique de féminisation dans les instances du football amateur et dans l'encadrement des clubs a nécessité l'introduction de règles écrites et prescrites. À ce titre, la Fédération a modifié plusieurs fois ses règlements et ses statuts pour mentionner l'obligation d'intégrer des femmes dans les instances de directions du football amateur. Ainsi, lors de l'Assemblée Fédérale du 28 mai 2016, l'assemblée, constituée de représentants des Ligues et des Districts de France, a voté la modification de l'article relatif à la composition du Comité Exécutif de la Fédération⁹⁶ ainsi que celle du Bureau Exécutif de la LFA. Dans le premier cas, les membres passent de 12 à 14 « *dont au minimum trois femmes élu[es]* » contre une femme jusque-là. Dans le second cas, l'Assemblée Fédérale a voté la « *présence obligatoire d'au moins deux femmes* »⁹⁷ au sein du Bureau Exécutif. Cela souligne la nécessité de modifier les règlements pour assurer une représentation des femmes dans les directions des principales institutions nationales du football amateur. Ces deux exemples, qui ne font pas office d'exception des règlements, montrent la nécessité du passage par la règle écrite pour s'ouvrir et lancer la dynamique de féminisation des institutions du football français.

De même, il semble que l'instauration des quotas apparait comme une sécurité dans le processus de féminisation, capable de garantir son avancée et de montrer l'implication de chacun à cette problématique. Ainsi, lors de l'Assemblée Fédérale du 20 juin 2015⁹⁸, un représentant des clubs nationaux de la Ligue du Centre s'inquiétait de ce point, lors des séances de questions :

⁹⁶ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, « Statut de la FFF », Article 35.1, Saison 2018/2019, 34 p.

⁹⁷ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Vinci Centre international de Congrès – Tours, 28 mai 2016, pp. 33-34.

⁹⁸ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Cité des Congrès de Nantes, 20 juin 2015, pp. 50-51

- *Représentant des clubs nationaux de la Ligue du Centre : « Je voudrais revenir aussi sur la composition du Bureau [de la LFA]. On a ajouté un joueur ou une joueuse. Pourquoi n'ajoute-t-on pas un dirigeant ou une dirigeante, un éducateur ou une éducatrice et un arbitre ou une arbitre ? Je pense qu'il serait bien de féminiser un peu tous ces organes.*
- *Membre du Bureaux Exécutif de la LFA : C'est prévu*
- *Représentant des clubs nationaux de la Ligue du Centre : - C'est prévu mais ce n'est pas écrit. »*

La remarque souligne l'importance de l'élaboration d'une féminisation écrite et explicitement organisée. Les défenseurs de la féminisation présent dans les Ligues sont attachés l'écriture de la règle qui oblige la féminisation.

Si cette première étape paraît nécessaire pour mobiliser le groupe majoritaire à l'apparition d'une minorité dans la composition du groupe, ce type d'outil tend à enfermer la minorité dans sa position. L'argument d'une nouvelle représentation des femmes qui promotionnent des femmes en raison de leur genre et non de leurs compétences, restent une crainte partagée et exprimée. Et cette crainte nuit à la recherche de légitimité des femmes dans ces groupes de direction et de travail et interroge l'intégration des femmes.

L'exceptionnalité est également renforcée par les discours qui souligne presque systématiquement le caractère féminin d'un représentant de club, district ou de ligue et ce, à tous les niveaux. Deux exemples montrent comment aujourd'hui l'exceptionnalité prime sur les autres voies de féminisation. Le premier est la presque systématique allusion au genre des représentantes lors des Assemblées Fédérales, à l'image du Président de la Fédération qui souligne lors d'une de ses prises de paroles⁹⁹ :

« - Monsieur le Président de la Ligue de Football Professionnel, Monsieur le président de la LFA, Monsieur le président de l'UCPF, Messieurs les présidents de ligue, de district, responsables des clubs, Madame la présidente du district de Nièvre (je salue la première femme présidente d'un district, tout arrive, je tiens à la saluer et lui faire les compliments de l'assemblée). »

Il est intéressant de noter que le greffier à juger bon de mettre ce commentaire entre parenthèses tout en choisissant de le maintenir dans le compte rendu.

Le second est une opération menée dans le cadre de « Mesdames, Franchissez la Barrière » par la Ligue lors de la Journée de la Femme¹⁰⁰ jusqu'en mars 2017. La Ligue invite les femmes dans le but de remettre le trophée de la Féminisation à un club et à une dirigeante. Le trophée destiné au club récompense le club ayant le ratio femme/homme parmi ses dirigeants le plus élevé. Le second met en lumière une femme pour son investissement et son parcours dans son club. Non seulement cette opération se limite à un public exclusivement

⁹⁹ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Paris Hôtel Méridien Etoile, 15 décembre 2012, p. 55

¹⁰⁰ Journée Internationale de Défense des Droits des Femmes, communément appelé Journée de la Femme, le 8 mars

féminin, mais elle renforce encore l'exceptionnalité de la trajectoire de certaines femmes dans l'encadrement des clubs.

La Ligue cherche aujourd'hui à récompenser les femmes investies dans les clubs, en accentuant leur image de pionnière et en appuyant sur la spécificité de leurs parcours. Cela permet de mettre en lumière une féminisation par le terrain, dans les clubs, de mieux la saisir et de reconnaître son existence. Mais cette mise en valeur garde les codes d'une féminisation dictée par la politique fédérale, mettant l'accent sur des femmes en tant que femmes, parce qu'elles sont femmes et engagées dans le football amateur de la région. Si cette étape apparaît essentielle pour entrer dans une dynamique de féminisation, elle appelle à être dépassée pour entrer dans une redéfinition de la norme et une intégration des femmes, sans distinction de genre. Il semble qu'il y ait un décalage entre les politiques de féminisation *top-down* qui ont du mal à se détacher de la règle écrite pour entrer dans la normalisation et la féminisation *bottom-up* qui appelle à cette normalisation locale et hétérogène dans les clubs.

D. Méthodologie

La recherche scientifique dans ce mémoire a privilégié l'analyse de documents officiels et de documents de communication de la Fédération Française de Football, de la FIFA ainsi que de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes dans le but de comprendre le discours tenu sur la place des femmes dans le football amateur ainsi que le contenu des politiques mises en place à ce sujet. De plus, dans le cadre de ma mission de Service Civique, il m'a été demandé d'établir un état des lieux statistique de la situation de la féminisation dans la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, à partir d'une base de données formée grâce à l'enregistrement des licences des pratiquants et des encadrants dans les clubs. Enfin, l'analyse des trajectoires des femmes présidentes nécessita la tenue d'entretiens avec certaines d'entre elles. Cette sous-partie a pour but d'expliquer les conditions et les choix méthodologiques retenus dans ces trois grands travaux.

La question de la neutralité scientifique est inhérente à mon travail de recherche. Si je ne peux garantir une neutralité théorique difficile à construire et respecter dans la recherche, il est important de tendre vers cet idéal et de me détacher de la subjectivité et l'engagement du contenu analysé. En effet, un phénomène comme celui de la féminisation interroge le genre et suscite parfois des réactions très opposées. J'ai tenté d'analyser les discours et les deux mouvements de féminisation avec la même grille, les mêmes critères et la même honnêteté intellectuelle. Pour cela, j'ai essayé de multiplier les sources et les justifications pour m'assurer de l'honnêteté de mes hypothèses de travail. Par ailleurs, les travaux sur la féminisation m'ont amené réfléchir sur la question de l'engagement militant, notamment pour les femmes présentes dans l'encadrement des clubs. L'objectif était de rendre compte de cette question, en conservant une neutralité de traitement. L'hypothèse conservée, d'un refus de militantisme est peut être la meilleure preuve de cette recherche de neutralité. Enfin, il est vrai que la féminisation est souvent construite comme un progrès vers quoi il faut tendre et

que le football accepte de suivre ou non. Un travail de traitement et d'écriture ont tenté de faire abstraction de cette notion de progrès dont se charge le terme de féminisation dans la plupart des discours.

a. Le terrain de l'étude

Le terrain de cette enquête est la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. En Service Civique pendant six mois, j'ai pu intégrer l'équipe de salariés qui travaille au développement de la pratique et au bon fonctionnement des championnats régis par la Ligue. En tant qu'association, la Ligue fonctionne par un travail conjoint et associé de membres bénévoles élus et de salariés spécialisés dans un domaine. Les bénévoles, très souvent issus des Districts et des plus grands clubs de la région, se regroupent en commission et ayant des missions spécifiques. Ce travail en commission vient donner les grandes lignes de développement à suivre pour les salariés.

Ce terrain m'a permis une observation participante puisque j'ai pu aider à l'organisation d'événements et à la planification stratégique de la féminisation, en collaboration avec les salariés et les membres des commissions. La féminisation étant un phénomène transversal, j'ai pu travailler ponctuellement avec des responsables des secteurs techniques et sportifs bien que mes interlocuteurs majeurs soient les salariés du pôle Promotion et Développement. Ils gèrent à la fois le développement de pratiques nouvelles comme le sport adapté, le développement d'un football éducatif, en travaillant à la diffusion du Projet Educatif Fédéral (PEF) dans les clubs, ainsi que par des actions de prévention. Enfin, ils sont responsables de la communication extérieure de la Ligue, s'assurent de la cohérence du visuel et de l'image de la Ligue et alimentent son site Internet. Parmi ces missions, la féminisation s'inscrit dans le développement de nouvelles pratiques et l'ouverture à un nouveau public. Elle prend une dimension particulière dans le cadre de la lutte contre les stéréotypes et pour l'égalité dans le PEF.

Mes observations ont d'abord porté sur la structure de la Ligue, son fonctionnement ainsi que la vision de la féminisation qu'avaient les salariés et les élus. Ces observations m'ont permis de saisir la forte distinction faite entre les salariés et les élus sur cette question de la féminisation. En effet, ma première interpellation fut de remarquer que, si le ratio homme/femme parmi les salariés s'approche de l'équilibre, celui pour les élus marquent un fort déséquilibre. L'instance la plus large de direction, le Conseil de Ligue, compte 42 élus dont 2 femmes. L'une des deux est élue comme « Représentante des Féminines », ce qui indique qu'elle puise sa légitimité à être présente dans ce Conseil de Ligue parce qu'elle représente les femmes et le football féminin. Le schéma d'un football par les femmes et pour les femmes se renforce ici, alors qu'aucune autre pratique n'a de représentant spécifique. Les arbitres et les éducateurs ont un représentant spécifique ainsi que chaque district mais le Futsal ou le football en entreprise, le foot loisir ou les parcours d'élite n'ont pas de représentants spécifiques. Seule la pratique féminine en a un. Certes, la pratique féminine concerne bien plus de licenciés que le Futsal ou d'autres pratiques secondaires. Il est à ce titre

important qu'elle soit représentée mais la pratique féminine n'implique pas de locaux, de matériel, ni d'infrastructures particulières. De ce fait, cette représentation genrée est-elle vraiment faite pour le développement de la place des femmes dans le football ou n'est-elle qu'un prétexte pour assurer un minimum de présence féminine et pour montrer une implication de la Ligue sur le sujet, sans pouvoir saisir la sincérité totale de cette implication ? Cette question résonne avec l'absence de femmes au Bureau Plénier, instance réduite de direction de la Ligue.

Mes observations se sont poursuivies sur l'idée de féminisation des salariés et élus, parfois concomitantes, parfois non. Le partage des tâches ainsi que des espaces, entre salariés et élus, entre hommes et femmes participe à comprendre comment la féminisation prend place au sein de la Ligue.

Enfin, j'ai assisté ou participé à organiser des événements avec la Commission Régionale de Féminisation (CRFE) à destination des femmes investies dans les clubs ou actions de sensibilisation lors d'événements sportifs de la Ligue. Cela m'a permis de pouvoir côtoyer les femmes du football amateur hors du cadre des entretiens. J'ai également pu rencontrer des femmes qui ne souhaitaient pas s'investir dans le football, plus qu'en tant que maman de joueurs ou de joueuses, ainsi que des hommes investis et attachés à la promotion du football féminin et à la place des femmes dans ce sport. Ces événements permettent la concrétisation des politiques de féminisation. J'ai profité de ma position au sein de la Ligue pour rencontrer également les dirigeants et les plus anciens des bénévoles, qui m'ont permis de comprendre l'historique de la féminisation, les liens difficiles avec les clubs professionnels, ainsi que le financement du Plan de Féminisation fédéral au niveau régional.

b. Analyser les discours de la politique de féminisation

La Fédération met à disposition sur son site Internet l'ensemble des comptes rendus des Assemblées Fédérales ainsi que des articles de communication d'action publiés par le service de communication de la Fédération. Celle-ci organise deux assemblées fédérales par saison, une en décembre et une en fin de saison (mai-juin). Elles ont pour but d'assurer la cohérence de la politique et des règlements entre tous les territoires. Les amendements et les modifications des statuts et règlements y sont votés et adoptés. Les grandes lignes des principaux axes de développement y sont présentés par les membres du Comité Exécutif de la Fédération, en écho avec les grands événements récurrents que sont la Coupe du Monde et le Championnat d'Europe. Un autre point est récurrent dans ces documents : la présentation des bilans financiers et des projections comptables pour la saison à venir.

Ces comptes rendus sont publics et publiés quelques semaines après la tenue de l'assemblée fédérale sur le site de la Fédération. Il n'est pas indiqué comment sont restituées les différentes prises de paroles, ni ce qui a été coupé lors de la transcription. Sont également disponibles tous les statuts et règlements de la Fédération, comme ceux de la Ligue sur son propre site.

Ils ont été analysés en cherchant comment ces textes pouvaient nous renseigner sur la conceptualisation de la féminisation par les dirigeants de la Fédération ainsi que la façon dont elle est présentée aux échelons plus locaux. Cela renseigne également beaucoup sur le lien entre le football amateur et le football professionnel, qu'il soit masculin ou féminin. Ce sont les seuls documents disponibles qui font l'état du financement de ces politiques. Il est intéressant de saisir comment l'Équipe de France féminine est perçue comme une charge financière et déficitaire jusqu'à la saison 2017/2018. Ces documents permettent de comprendre comment s'est construit, institutionnalisé et légitimé un Plan de Féminisation. L'analyse qui en a été faite questionne la sincérité du discours en comparaison avec la mise en œuvre des politiques au niveau régional et aux moyens donnés à leur réalisation. Ce travail permet aussi de mieux comprendre comment la féminisation est appréhendée et définie, en tant qu'objet de politique fédérale.

Enfin, pour comprendre ce que la Fédération veut montrer de la féminisation, j'ai également étudié les articles postés sur le site Internet relatant les actions de féminisation, locales ou nationales. L'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière » s'est transformée en mot d'ordre et en Plan de féminisation. Tous les articles relatifs à ce phénomène, bien distingués de ceux portant sur le football féminin, portent ce nom en en-tête. Ils permettent de comprendre quel type de féminisation est choisi et valorisé. De même, le Plan de féminisation fédéral s'est doté d'un ensemble de visuels et d'outils de communication, repris par les Ligues et Districts. Ils ont fait l'objet d'une analyse et ont servi de support lors des entretiens. Une analyse croisée des Procès-Verbaux d'Assemblée Fédérale et des articles numériques permet également de saisir la position et la cohérence du discours de la Fédération.

c. Analyser les statistiques

La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes ne disposait d'aucun document portant sur les chiffres de la féminisation. Par contre, la Fédération utilise un logiciel interne, Foot2000, dans lequel est enregistré chaque personne ayant ou ayant eu une licence depuis 1990. Ce logiciel est un outil de travail pour toutes les instances du football, à toutes les échelles. C'est également un moyen de contacter et d'entretenir un lien avec les clubs. Ainsi, il est possible de retracer les parcours des individus dans le football ainsi que de connaître certaines de leurs caractéristiques sportives ou non. Ce logiciel se construit nationalement grâce à l'enregistrement des licences dans chaque Ligue, amateur comme professionnelle. Il permet le traitement des feuilles de match après les rencontres ainsi que le contrôle des mutations et des transferts. Contrairement aux licences, sur ce logiciel, la mention du genre est systématique, peu importe la fonction qu'occupe la personne. Il permet également d'obtenir les caractéristiques principales d'un club ainsi que sa composition. Lorsqu'un individu a plusieurs licences la même saison, elles apparaissent conjointement sur le profil de la personne.

Ce logiciel reprend la hiérarchie des instances du football, ce qui permet de ne sélectionner que les licences ou les clubs d'une région donnée, d'un district ou d'un club

précis. Il permet l'extraction de listes de licenciés en fonction de différents critères. Il permet également de recenser le nombre de clubs actifs pour un territoire donné, ainsi que le nombre de licences par fonction. Seules les licences de pratiquants et de dirigeants portent une mention genrée qui apparaît dans les chiffres produits par le logiciel. Les autres licences confondent les sexes, ce qui oblige un traitement des données et la création des statistiques par l'extraction de listes d'arbitres, d'éducateurs, ou de membres de bureau d'association de clubs.

L'élaboration des statistiques s'est fait à partir des données de ce logiciel. Le traitement des données a nécessité des choix, d'abord sur la période. En effet, ce logiciel est mis à jour quotidiennement. Le nombre de licenciées en milieu de saison n'est pas le même que celui de fin de saison. Pour toutes les licences, les chiffres ont été actualisés en juin 2018. Seuls les chiffres concernant les présidentes n'ont pas été actualisés. En effet, lors du mois de juin, les clubs votent leur bureau lors des Assemblée Générales. De ce fait, certaines femmes ont pris la présidence d'un club alors que d'autres ont terminé leur mission. Mais ces nouvelles entrées portent en fait sur la saison 2018/2019. À l'inverse, les femmes qui n'ont pas été reconduites ont quand même assuré cette fonction pendant la saison 2017/2018. C'est pourquoi, il a été décidé de ne pas tenir compte de l'actualisation de juin, sachant que le chiffre n'a pas évolué entre janvier et mai 2018. De plus, les statistiques construites à partir de ce logiciel ne comptent que des clubs installés en Auvergne-Rhône-Alpes, peu importe leur niveau, à l'exception des clubs professionnels. Lorsque l'échelle est modifiée, elle sera indiquée comme n'étant pas l'échelle de référence, par exemple pour le tableau en Annexe 1.

Les critères retenus dans ces statistiques permettent de constituer une analyse historique puisque qu'ils permettent de retracer le parcours de chaque licenciée. Ainsi, il est possible de déterminer depuis combien de temps chaque femme occupe une fonction ainsi que les autres licences qu'elle a eu avant. C'est ce qui permet de savoir que près de 70% des arbitres féminines ont été ou sont encore joueuses. C'est également un critère qui permet de constituer différents profils de femmes en fonction de leur parcours dans le club et dans le football. L'âge, le parcours sportif et extra sportif, les liens de parentés avec les autres membres du club, la date de la première licence dans différentes fonctions ainsi que le district et la taille du club forment les principaux critères retenus. Ils permettent de connaître le parcours d'un individu ainsi qu'une typologie des clubs dans lesquelles les femmes sont présentes.

d. Analyser les trajectoires

Pour comprendre la féminisation par le bas, il me fallait saisir les raisons de l'engagement des femmes dans les clubs. Pour cela, j'ai étudié le parcours des femmes qui ont atteint la fonction la plus élevée dans les clubs, la Présidence. 96 femmes sont présidentes de club en Auvergne-Rhône-Alpes pour la saison 2017/2018 sur 1927 clubs actifs. Leurs caractéristiques et les clubs qu'elles dirigent permettent d'établir trois profils distincts de Présidente, en fonction de leur ancienneté dans le club et de leur lien de parenté avec d'autres

licenciés dans le club. De ce croisement d'observation, j'ai pu établir une typologie des présidentes et supposer les grandes lignes de leurs engagements.

Il semble qu'avant de prendre des responsabilités dans un club, une femme présidente en 2017/2018 est licenciée au club depuis en moyenne dix ans et demi. Pour mieux comprendre les raisons de l'investissement et de l'engagement des présidentes de club en Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, deux critères se montrent pertinents : leur pratique ou non du football et leurs liens familiaux dans le club. Ces derniers concernent les enfants, les conjoints, mais aussi parfois liens de fratries ou des parents. Il faut néanmoins noter que les chiffres concernant le nombre de présidente ayant des enfants dans le club, sont très certainement sous-estimés dans la mesure où ils sont calculés à partir du nom de famille. En effet, les enfants ont été recherchés à partir du nom de famille de la femme et confirmés par une adresse commune. Ce mode de comptabilisation exclu tous les enfants n'ayant pas le même nom que leur mère et/ou ne vivant pas avec elle. Ainsi, parmi les présidences fondées, il y a sûrement une marge d'erreur : elle est probablement surestimée faute d'être intégrée dans le groupe des présidences familiales.

| | Joueuse aujourd'hui | Ayant été joueuse | Jamais joueuse | |
|--|---------------------|-------------------|----------------|----|
| Ayant un ou plusieurs enfants dans le club | 2 | 1 | 7 =25 | 10 |
| Ayant un membre de sa famille (hors enfant) dans le club | 1 | 2 | 18 | 21 |
| N'ayant pas de famille dans le club | 11 =25 | 14 | 39 | 64 |
| | 14 | 17 | 64 | 96 |

Tableau : Répartition des présidentes de club en fonction de leur pratique du football et de celle de leur famille.

¹⁰¹

D'après ce tableau, trois grands profils de présidentes de club se dessinent : les « présidences familiales » sont 33% des présidentes de la Ligue. La grande majorité d'entre elles (25/31 femmes) n'ont jamais pratiqué le football. Pour les six pratiquantes ou ayant pratiqué, la plupart sont devenues joueuses après avoir pris des responsabilités dans le club. La pratique vient en second temps. Les femmes deviennent présidentes dans des clubs dans lesquels leurs parents, enfants, conjoints ou frères sont également licenciés. Une partie d'entre elles est maman d'enfants joueurs dans le club. Leur engagement est corrélé à la pratique de leurs enfants. Pour les autres, les femmes présidentes sont elles-mêmes filles, sœurs ou conjointes de licenciés du club. On comprend que leur engagement s'inscrit dans une lignée et une gestion familiale.

¹⁰¹ Données : Foot2000, saison 2017/2018.

De même, les « présidences relais » représentent 26 % des femmes à la tête d'un club amateur dans la région. Elles ont d'abord été joueuses pendant plusieurs années avant de devenir dirigeantes puis présidentes. Certaines d'entre elles continuent de pratiquer le football en même temps qu'elles assurent leurs fonctions à la tête des clubs. D'autres ont pris ces fonctions après avoir mis fin à leur carrière de joueuse. Leur attachement au club tient à leur passé de joueuse ou à leur investissement dans une équipe. Ce sont globalement les présidentes les plus jeunes.

Enfin, les présidences fondées sont 42%. Ces présidentes de clubs n'ont jamais été joueuses. Elles n'ont pas ou plus de famille parmi les licenciés du club. Par contre, elles sont dirigeantes et parfois même présidentes, depuis très longtemps. Ce sont principalement les présidentes les plus âgées qui entrent dans cette catégorie et qui ont accédé à la tête des clubs après avoir fait leurs preuves durant plusieurs années. Elles ont entre 22 et 75 ans, 30 sur 96 d'entre elles ont plus de 40 ans.

À partir de ces informations, il me fallait confirmer ou infirmer les hypothèses relatives à l'investissement de ces femmes. J'ai donc complété ces recherches par des entretiens avec trois de ces présidentes sur leurs parcours dans et hors du football, leurs liens et leur attachement à leur club ainsi que leur vision de la féminisation et des politiques de féminisation de la Ligue. Je n'ai pas réussi à mobiliser plus de femmes à participer à cette enquête, malgré plusieurs relances. Ces entretiens ont eu lieu dans les locaux de leurs clubs.

La première partie de l'entretien permet d'appréhender le parcours de ces femmes ainsi que leur fonction, leur tâche dans le club. L'idée est de comprendre comment elles sont arrivées à prendre la présidence d'un club et ce qu'elles doivent assurer en tant que présidente. Cela présente la vision qu'elles ont de cette fonction et de la façon dont elles l'occupent. Elles sont également invitées à exprimer les difficultés auxquelles elles ont dû faire face, en tant que femme ou en tant que présidente et ainsi porter un regard sur leur propre intégration dans le monde du football.

La deuxième partie interroge leurs engagements, dans et hors du football pour saisir leur sens de l'engagement ainsi que leur attachement au football. Je cherche à comprendre ce que représente leur club pour elles et ce qui les a poussé à en prendre la présidence. Cette partie tend à confirmer ou infirmer la typologie précédemment décrite. De même, elle interroge les dynamiques du mouvement de féminisation des clubs et sur la cohérence du modèle suivi, ou non, avec la féminisation par le haut.

Enfin, la dernière partie questionne ces femmes sur la place des femmes dans le football et sur les politiques de féminisation. Cela vise à établir leur état de connaissance de la féminisation et leur implication ou mobilisation sur ce sujet. Cela permet aussi de comprendre le lien de ces femmes à la Ligue et au Plan de féminisation : Connaissent-elles le Plan fédéral de féminisation, les opérations de la Ligue ? Quel regard portent-elles sur cette politique ? De même, des questions portaient sur les trois générations de visuel utilisées dans le cadre du programme « Mesdames, Franchissez la Barrière » et sur l'image qu'elle donne

de l'implication des femmes dans le football amateur. Ces entretiens ont tous été enregistrés, certains ont été transcrits, tous ont été analysés et croisés pour saisir les grandes lignes communes mais aussi les spécificités de chaque parcours.

Enfin, le choix des présidentes parmi les dirigeantes a permis de centrer mon étude et de limiter mon échantillon. Cependant, si toutes ont été invitées à participer aux entretiens, seules trois d'entre elles m'ont répondu positivement. De ce fait, je n'ai pas eu de sélection à opérer parmi les présidentes. Cette méthode crée un biais, puisque les femmes qui ont répondu semblent être celles qui ont un intérêt pour la question, ou qui, au moins, sont prêtes à discuter de leur engagement dans le football. Enfin, trois entretiens sont insuffisants pour formuler des hypothèses capables d'être généraliser mais ce n'est pas l'ambition de ce travail.

Partie I : L'institutionnalisation et l'intégration des femmes dans le football

A. Comprendre la place des femmes dans la pratique et dans l'encadrement

a. L'histoire du Football Féminin : entre interdiction et vivotage.

Le processus d'intégration des femmes dans le football commence dès l'élaboration de la discipline moderne. Face à de nombreux freins, les footballeuses ont d'abord été pointées du doigt comme des curiosités amusantes voulant imiter les hommes, puis comme des dangers sociétaux capables de remettre en question l'équilibre des genres et la division genrée des tâches et des positions sociales. Elles ont ensuite été perçues comme une aide dans l'ombre au service du football amateur, notamment chez les jeunes avant d'être vues comme un potentiel de développement pour la Fédération. L'étude de Laurence Prudhomme-Poncet, *Histoire du football féminin au XX^e siècle*, retrace ces étapes en analysant les archives des clubs, et des discours dans la presse spécialisée ou dans les institutions du football français. Elle pointe, dans les différentes phases d'intégration ou de rejet du football féminin, une modification du rapport à la santé et des codes de la beauté. Le sport devient le reflet du questionnement de la place des femmes dans la société française, du début du XX^e siècle aux premières années du siècle suivant. La dichotomie entre l'institutionnalisation tardive de la pratique par rapport à l'existence d'une pratique féminine s'inscrit dans ce schéma de réflexion et apparaît comme un frein institutionnel majeur. Enfin, l'autorisation officielle de la pratique à partir des années 1970 n'implique pas immédiatement l'organisation et la structuration de la discipline. Il faudra attendre le tournant des années 2000 voir la Fédération porter une attention particulière à ce public. Par ailleurs, bien que cette étude porte essentiellement sur la pratique, l'organisation des clubs amateurs ainsi que le traitement

médiatique qui en est fait, permettent de saisir la place qu'occupent aussi les femmes tout au long de ce siècle dans l'ombre des clubs.

Entre 1870 et 1917, le football se répand sur le continent européen via les zones portuaires qui accueillent des expatriés anglo-saxons ou étudiants travaillant dans le commerce, la marine marchande. Le football connaît une phase d'unification des règles de jeu et d'indépendance face aux autres disciplines. Il devient une activité à part entière sans pour autant s'organiser en club. Les rencontres se font essentiellement grâce à la formation d'équipes dans le milieu scolaire et universitaire anglo-saxon. Le match de football féminin le plus ancien dont nous avons trace aujourd'hui se joue dans ce cadre en 1895 à Londres, devant plus de huit mille spectateurs¹⁰². Toutefois, la pratique masculine semble plus fréquente et plus développée que celle des femmes, qui reste exceptionnelle, cachée voire controversée. Il faudra attendre 1917 pour retrouver la trace du premier match féminin en France. L'apparition des femmes dans le football suit un double mouvement de constitution de groupes et associations de sport féminin et d'un changement de sens accordé à l'exercice physique chez les femmes. En effet, « *le sport féminin reste le fait d'une élite que sa fortune ou sa position met au-dessus des préjugés ordinaires et des conventions sociales* »¹⁰³. La massification du sport féminin passe par une reconsidération hygiénique de l'exercice physique ainsi que l'apparition d'associations multisports féminines. Ces sportives ne sont pas uniquement des footballeuses mais elles essayent de nombreuses pratiques sportives au sein de ces associations. Si la Première Guerre mondiale permet aux femmes d'entrer et de se faire une nouvelle place dans l'espace public, le retour des soldats implique aussi le retour d'une barrière sociale et médicale. De plus en plus de voix, notamment dans la presse sportive, s'insurgent contre une pratique « *qu'[ils] refusent de voir s'exhiber en public* »¹⁰⁴. La notion d'exhibition utilisée ici est le signe d'un malaise des hommes pratiquants et spectateurs du football.

Les deux pratiques sont complètement isolées l'une de l'autre. Elles évoluent dans deux fédérations distinctes, avec des règlements particuliers pour le football féminin puisqu'ils sont pensés pour que « *la femme [puisse] pratiquer tous les sports à condition qu'elle demeure dans la limite des forces physiques que lui permet sa constitution. C'est là qu'intervient le rôle des éducateurs et éducatrices qui doivent savoir quelles modifications et quels adoucissements apportés aux règlements* »¹⁰⁵. Ce passage permet également de mettre en lumière la féminisation de l'encadrement de ces équipes. En effet, les associations sportives féminines sont portées par des hommes mais aussi des femmes, pionnières dans leurs fonctions de direction, d'éducation ou d'arbitrage bien que la présence des hommes reste majoritaire. Les années 1920 voient aussi émerger les premiers championnats parisiens puis français, les premières Coupes organisées ainsi que la formation d'une équipe nationale.

¹⁰² PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *op. cit.*, p. 24

¹⁰³ HUBSCHER L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIX^e-XX^e siècle), Paris, Armand Colin, 1992, p.104

¹⁰⁴ PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *op. cit.*, p. 54

¹⁰⁵ MILLIAT, Alice, « Tous les sports ... adoucis », La Vie au Grand Air, 20 janvier 1921, in PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *op. cit.*, pp. 78-79

L'affluence dans les stades est notable, la comparaison avec les hommes est encore puissante et régulière. Les femmes voulant jouer au football sont une curiosité qui interroge et qui va devenir une méfiance.

La fin des années 1920 voit émerger une réticence et des freins puissants contre le sport féminin, football compris. En effet, l'image de la femme valorisée est celle de la femme au foyer qui ne se risque pas à ce genre de pratique. La différence des corps et des forces la conforte dans une position de faiblesse, faiblesse et différences justifiées par des arguments médicaux. C'est comme cela que certains médecins affirmaient que « *la puissance musculaire féminine est égale à deux tiers voire la moitié de celle de l'homme* »¹⁰⁶. L'argument de la maternité complète celui de la faiblesse corporelle tout en insistant également sur la virilisation des femmes jouant à un jeu considéré comme dangereux. Ces arguments ont aujourd'hui disparu même si la comparaison avec le jeu des hommes et la crainte d'une certaine virilisation des joueuses est une hypothèse qui a eu suffisamment de poids au cours du XX^e siècle, pour exister encore aujourd'hui. C'est contre ces injonctions que les premières équipes se créent. Le football féminin apparaît comme une dépravation des mœurs allant jusqu'à faire sortir les femmes de l'encadrement des clubs. Les clubs deviennent un espace de vie uniquement masculin. Cette tendance sera confirmée après la Seconde Guerre mondiale où le football s'organise autour de congrégations professionnelles. La guerre de 1939-1945 termine de mettre fin à une pratique féminine de plus en plus en déclin et décriée. Par contre, les femmes restent impliquées dans la direction et la gestion de la Fédération Féminine Sportive de France (FFSF), même après l'abandon du football, notamment Alice Milliat. Ces joueuses ou dirigeantes sont considérées uniquement dans leur identité de femmes dans le traitement médiatique et sportif de l'époque.

Au lendemain de la guerre, l'État entre dans une politique d'éducation sportive féminine grâce notamment au travail de Marie Thérèse Eyquem, chargée des sports féminins. Les premières politiques du sport se mettent en place et tentent d'intégrer les femmes dans la pratique de certaines disciplines. Par ailleurs, elles s'inscrivent dans la continuité avec l'avant-guerre en refusant une pratique féminine dans les sports qu'elles considèrent trop violents. Elle s'appuie sur une idée de mesure et de retenue pour justifier l'impossibilité d'une pratique féminine dans des pratiques virilisantes et donc immorales¹⁰⁷. À ce titre, le football féminin est interdit au sein de l'Éducation Nationale comme dans les associations sportives entre 1941 et 1944 et reste toujours méprisé. Les femmes délaissent à la fois la pratique et les clubs, elles se retirent de ce monde, préférant d'autres disciplines, comme la natation, le handball ou le basket-ball, ou d'autres activités, dans un contexte de valorisation de la famille, de la maternité et d'un rôle traditionnel de la femme.

Il faut attendre les années 1960 pour retrouver des femmes sur un terrain de football et leur retour se fera à l'occasion des fêtes communales ou sportives dans les clubs. Portées par le projet de quelques clubs ou entraîneurs, des équipes plus régulières se forment en Alsace, à

¹⁰⁶ PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *op. cit.*, p. 108

¹⁰⁷ PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *op. cit.*, p. 180

Reims ou à Caluire. Le football masculin connaît lui une décennie compliquée. La nouvelle médiatisation de la discipline désormais télédiffusée, modifie les critères de pérennisation des clubs. Entre 1960 et 1975, le football masculin décline, tant dans la prestation et le spectacle offert en haut niveau que dans la mobilisation et le développement des niveaux inférieurs. Il n'attire plus mais devient de plus en plus coûteux pour les clubs en recherche de nouveaux publics. L'Alsace en chef de file, les clubs amateurs créent des sections féminines, la plupart du temps à l'initiative d'une femme ; Keita Barou au CSC Vieux Nice ou encore Emilie Toutain à Sainte-Foy-lès-Lyon. La rapidité de l'éclosion du football féminin et la simultanéité de création des sections féminines explique qu'en 1971, plus de 2 000 joueuses sont officiellement licenciées, bien que de fortes disparités régionales soient notables¹⁰⁸. Une fois autorisé par la Fédération, le football féminin connaît les mêmes phases de critiques que dans l'entre-deux-guerres : argument médical, argument de la procréation et de la maternité, critique de la virilisation des femmes, critique de l'entrée des femmes dans l'espace des hommes.

- b. Une nouvelle visibilité source de légitimité portée par la médiatisation de quelques équipes.

Face à des institutions nationales en difficulté voire dans le refus d'accompagner le développement de la féminisation entre les années 1970 et les années 2000, les différentes générations de joueuses de l'équipe nationale ont tenté de légitimer leur place et leur pratique par une nouvelle médiatisation. En s'appuyant sur la typologie de la domination de Max Weber, la légitimation des femmes dans le football n'a pu s'appuyer sur un mécanisme légal-rationnel ou traditionnel. En effet, la domination traditionnelle s'appuie sur un ensemble de coutumes, de pratiques et de règles transmises entre les générations, sans avoir été écrites préalablement. Dans le monde du football, c'est la pratique masculine qui bénéficie de cette forme de légitimation tout comme la forme légal-rationnelle puisque la Fédération s'est créée pour encadrer une pratique masculine déjà existante. Par contre, la médiatisation ouvre la voie à une légitimation charismatique, s'appuyant sur des figures fortes, des personnalités charismatiques capables de s'imposer et de renverser les deux autres formes de domination. La légitimation charismatique des femmes dans le football se forme dans chaque échelon. Que ce soit dans le processus de féminisation par les terrains ou dans la volonté de visibilité et de reconnaissance de l'Équipe de France féminine A, la légitimation des femmes s'appuie sur une ou plusieurs femmes capable d'imposer leur présence voire leur pouvoir aux autres. Dans les clubs départementaux et régionaux amateurs, des femmes pionnières sont capables d'ouvrir la voie vers de nouvelles carrières et d'assurer des fonctions jusque-là réservées traditionnellement aux hommes. En parallèle, ce mouvement est comparable à l'émergence de figures fortes de joueuses professionnelles ou semi-professionnelles dans l'espace médiatique, capables non pas de rivaliser avec celles des joueurs professionnels mais de se garantir une nouvelle visibilité. La particularité du football est la connexion particulière entre

¹⁰⁸ *Ibid.*, p.202

le football professionnel¹⁰⁹, et le football amateur¹¹⁰. Ainsi, lorsque des femmes s'imposent et forcent la médiatisation de leur pratique en haut niveau, cela conforte et porte aussi le mouvement de féminisation amateur. Cependant, cette médiatisation, bien que difficile au début, a aujourd'hui permis une reconsidération du football féminin et de l'Équipe de France Féminine au sein de la Fédération, qui commence à transformer cette légitimité charismatique en légitimité légal-rationnelle en proposant plusieurs générations de campagnes de féminisation de la pratique et de l'encadrement.

i. Une visibilité difficile mais engagée

Les premières campagnes de promotion du football féminin apparaissent à l'aube des années 2010, portées par les bons résultats de l'Équipe nationale, et dans un contexte où l'équipe masculine est remise en question. La volonté de la Fédération de promouvoir les femmes dans le football s'appuie également sur les campagnes européennes de l'UEFA et sur les campagnes de la FIFA, comme celle nommée « *Aucune barrière* »¹¹¹. Trois grandes campagnes de promotion du football féminin ont successivement été développées en utilisant l'image notamment de l'Équipe de France féminine. Nous tenterons d'analyser successivement ces trois campagnes en comprenant leurs objectifs et les langages qu'elles utilisent pour atteindre leurs cibles et déconstruire les clichés relatifs au football féminin. Ces trois campagnes publicitaires ont été d'envergure nationale, deux d'entre elles ont fait appel aux joueuses de l'Équipe de France.

La première campagne de 2009 « *Faut-il en arriver là pour que vous nous regardiez* »¹¹² a voulu provoquer un électrochoc aux téléspectateurs et au monde des médias après un manque de visibilité de l'Équipe nationale. Face à la pauvreté du traitement médiatique qu'avait suscité la qualification de l'Équipe de France féminine pour l'Euro de 2009, les services de communication de la Fédération Française de Football avaient invité les joueuses de cette même équipe à poser nue sous le slogan « Faut-il en arriver là pour que vous veniez nous voir jouer ? ». Cette interpellation dénonçait la sous-médiatisation de leur performance

¹⁰⁹ J'entends ici par football professionnel, une rencontre où les joueurs sont payés et salariés d'un club. C'est souvent un football de rayonnement national voire international qui oppose des clubs devenus des marques et des entreprises. Les rencontres se font dans des stades à billetteries payantes et ils sont parfois retransmis à la télévision. Cependant, il faut garder à l'esprit que seule trois équipes féminines en France sont aujourd'hui complètement professionnelles et le championnat de D1 français n'est pas géré par la LFP mais par la Fédération, qui gère les championnats nationaux amateurs pour la pratique masculine et féminine. Le professionnalisme est ici compris comme une façon de gérer une équipe dans un club dont les sections masculines sont professionnelles, une régularité et une intensité de l'entraînement, ainsi que des championnats dont l'équivalent masculin est professionnel. Aujourd'hui, au sein des équipes de D1, toutes les joueuses ne sont pas professionnelles mais beaucoup utilisent le statut de Joueuse Fédérale qui leur confère un statut semi-professionnel.

¹¹⁰ J'entends ici par football amateur tous les clubs n'ayant aucune équipe dont les joueurs seraient rémunérés pour leur pratique.

¹¹¹ FEDERATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL ASSOCIATION, « La FIFA lance une nouvelle campagne télévisuelle pour le football féminin », Spot vidéo, 2015

¹¹² Annexe 3 : Campagne de promotion « Faut-il en arriver là pour que vous veniez nous voir jouer ? »

et ainsi le détournement du public à leur égard. Entre les photos de sportifs nus et celles de starlettes posant pour des calendriers, cette campagne reprend ces deux concepts pour servir leur cause et interpeller les médias. Les photographies de cette campagne montrent le corps de ces femmes devant un fond noir. Ne détournant jamais les yeux de l'objectif, leur solennité presque grave permet de ne pas faire de ces photos des photographies érotiques mais bien militantes, comme une mise au défi de les regarder.

En plus de ce slogan éloquent, poser nue est aussi un moyen lutter contre de nombreux stéréotypes et cadres de pensée qui restreignent la pratique du football aux hommes. Leurs corps sont des corps de femmes et de footballeuses, l'un n'étant plus incompatible avec l'autre. Jusque-là, le désintéressement médiatique pour le football féminin était la conséquence d'une surmédiation d'un football masculin et d'une virilité exacerbée dans cette pratique. Par cette campagne, non seulement la Fédération a permis l'attraction des médias autour de cette équipe, mais elle a aussi contribué à penser le football au féminin. Si cette campagne a créé un électrochoc et a permis l'entrée de cette équipe dans la sphère médiatique, l'élan qu'a suscité cette campagne dans les médias semble être assez vite retombé, conduisant à un changement de stratégie de la Fédération.

La seconde¹¹³ de 2010 a fait appel à Adriana Karembeu, ex-mannequin et symbole de féminité pour devenir l'égérie du football féminin. Cette campagne a tenté à la fois d'attirer des femmes vers la pratique du football et de déconstruire les stéréotypes masculins associés à ce sport. La campagne encourage les femmes à prendre leur place dans le monde du football, dans toutes les fonctions de gestion des clubs. Cette campagne comprend deux dimensions, l'une portant sur une féminisation de la pratique du football en encourageant les femmes à devenir joueuses, l'autre portant sur la féminisation du monde du football par une augmentation du nombre de femmes dirigeantes, arbitres et éducatrices.

La première dimension de cette campagne vise à déconstruire la masculinisation observée et associée habituellement à la pratique du football. Pour cela, la Fédération mise sur une campagne capable de faire changer les stéréotypes en créant un « Football au féminin ». La figure de féminité d'Adriana Karembeu vient rompre avec cette image associée pendant longtemps à la figure du « *garçon manqué* » qui collait à la peau des joueuses¹¹⁴. La seconde dimension de la campagne vise inciter les femmes à entrer dans la sphère du football. La Fédération a compris que la féminisation du football ne peut se passer d'une amélioration de l'accès des femmes à certains postes ou à certaines qualifications pour donner la possibilité ensuite aux femmes de jouer. La formulation particulière d'une fédération qui « a besoin de plus de femmes » renverse également la dynamique masculine de la discipline.

¹¹³ Annexe 4 : Campagne de promotion du football « au féminin » avec Adriana Karembeu

¹¹⁴ PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *op. cit.*, p267

La dernière campagne¹¹⁵ a la particularité de ne pas avoir été menée par la Fédération mais par une entreprise, le Crédit Agricole. Le public visé, les messages et la mise en image de ceux-ci changent complètement des deux campagnes précédentes bien que l'objectif de promotion de la féminisation reste transversal entre ces trois campagnes. Datant de 2015, elle s'inscrit dans un contexte différent des deux précédentes. L'Équipe de France féminine n'est plus mise à l'écart de la sphère médiatique mais elle commence à attirer les spectateurs et les téléspectateurs. Cette nouvelle médiatisation fait apparaître également la question du partenariat avec les entreprises. Le Crédit Agricole, partenaire ancien de la Fédération, a soutenu l'Équipe de France féminine pour la Coupe du Monde de 2015 au Canada.

Les positions des joueuses ainsi que l'ambiance du stade en toile de fond rappellent les images que l'on peut retrouver dans les magazines spécialisés dans le football et collectionnés par les adolescents. La police des slogans rappelle elle aussi les polices utilisées dans la presse à gros titre ce qui permet d'attirer l'œil. En reprenant l'imagerie et les codes des hommes cette campagne veut pousser les hommes à s'intéresser au football féminin. Elle rompt aussi avec des politiques fédérales qui mettent un accent particulier sur la féminité des joueuses. Le soutien de l'Équipe de France féminine est désormais l'objet d'enjeux financiers pour les partenaires de la Fédération.

Ces trois campagnes marquent des étapes différentes dans le processus de féminisation et dans le mouvement que souhaite impulser la Fédération grâce à son équipe nationale. En quelques années, les campagnes de promotion de la féminisation passent d'une recherche de lumière et une déconstruction de certains stéréotypes associés au football dans la première campagne à une publicisation et un soutien de partenaires majeurs lors de grands événements. La publicisation de la pratique permet aussi le développement financier du football féminin qui devient un investissement pour des entreprises extérieures..

ii. Le pari de la formation

Le début de la visibilité et de la médiatisation sont corrélés avec un nouvel intérêt sportif pour la pratique féminine. En effet, les premiers grands clubs investissent en 2004 dans des centres de formation et des équipements sportifs pour la consolidation de nouvelles équipes féminines. Il apparaît alors un football de haut niveau qui commence à se professionnaliser. Le club de l'Olympique Lyonnais, présidé par Jean-Michel Aulas, a été le premier club professionnel français à se munir d'une équipe féminine et est devenu un exemple de projet de féminisation, pour les clubs français et européens. La pratique est le fer de lance de la féminisation, il faudra une génération de joueuses pour que ouvrir les portent de la féminisation de l'encadrement du haut niveau. On observe d'ailleurs que la Fédération met depuis le début des années 2000, l'accent sur la formation et la promotion des femmes le football.

¹¹⁵ Annexe 5 : Campagne de promotion du football féminin par le Crédit Agricole

La formation sportive, suivant l'élan des premiers clubs professionnels, a été accentuée avec la mise en place de filière de recrutement et d'excellence, sous la forme de Pôle Espoir féminin. Celui de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a été créé en 2009. Il est intéressant de noter toutefois que le Pôle Espoir masculin n'ouvrira qu'à la rentrée 2018/2019. Grâce à cela, la Ligue souhaite être une passerelle entre le football amateur et le football de haut niveau. Elle saisit également l'occasion de la féminisation pour relancer et moderniser son offre de formation pour les fonctions encadrantes dans les clubs. En effet, pour donner une visibilité et une étiquette officielle aux mamans ou femmes investies dans les entraînements des petits, ou celles secondant un entraîneur qualifié, en valorisant une formation d'« animatrice ». Ce statut apparaît comme le premier échelon dans les grades des éducateurs¹¹⁶. Il est créé par la Fédération qui a délégué cette formation et la délivrance de ce grade aux Ligues amateurs. Cette licence peut s'obtenir sans aucune formation bien que chaque personne concernée soit invitée à effectuer au moins l'un des 12 modules existants pour à ce niveau.

Le dernier volet du Plan de Féminisation, qui prépare l'héritage de la Coupe du Monde Féminine 2019 prévoit un point d'attention sur la formation « *à la fois en matière de formation des femmes, mais aussi en matière de formation des personnes qui sont au service des sections féminines* »¹¹⁷

iii. De la charge à la recette : le nouveau statut de l'Équipe de France Féminine A pour la Fédération

Enfin, le changement de considération à l'égard des femmes dans le football s'est aussi effectué sur le plan financier. En effet, si l'Équipe nationale masculine est depuis longtemps la source principale de recettes dans le budget de la Fédération, l'Équipe de France féminine est perçue comme une charge budgétaire jusqu'en 2017. Ainsi, jusqu'à la saison 2016/2017, l'Équipe nationale féminine était considérée comme déficitaire lors des présentations budgétaires des Assemblées Fédérales. Par exemple, pour la Coupe du Monde 2015 au Canada, « *pour l'Équipe de France féminine, [...] les produits exceptionnels étaient de 600 000€. Les charges : 1.2 M€, soit un résultat négatif de 600 000€* »¹¹⁸. Les recettes des billetteries et des dotations de la FIFA ne couvraient pas les déplacements, la masse salariale ainsi que les frais de matériel et d'organisation. À titre de comparaison, lors de la Coupe du Monde 2014 au Brésil, l'Équipe de France masculine a généré 14 M€ de recettes exceptionnelles mais reste elle aussi déficitaire sur ce point face à une charge de 14.4 M€. La proportion des recettes et charges d'une telle compétition est dix fois plus importante chez les hommes que chez les femmes. La gestion financière des Coupes du Monde reste une gestion

¹¹⁶ En fonction du niveau de diplôme, la hiérarchie des licences des éducateurs se déclinent en licence animateur, Educateur Fédéral, Technique Régional et Technique National. Les trois premiers sont délivrés par les Ligues amateurs alors que le dernier est délivré par la Fédération.

¹¹⁷ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Paris Hôtel Méridien Etoile, 16 décembre 2017, p. 63

¹¹⁸ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Paris Palais des Congrès, 12 décembre 2015, p. 20

d'un événement exceptionnel. Au-delà de l'événement, l'équipe de France masculine, hors partenariat et équipementier, constitue en moyenne 45% des recettes de la Fédération grâce à la billetterie, les produits dérivés et les droits TV notamment. L'équipe féminine n'est plus considérée comme une charge à partir des prévisions budgétaires de juin 2017. En effet, le Compte Rendu de l'Assemblée Fédérale du 24 juin 2017 souligne que « *l'exercice 2017/2018 totalise en prévision 224,6 M€* »¹¹⁹ de ressources budgétaires. « *L'Équipe de France A [masculine] génère 103 M€ soit 66% [des] ressources commerciales, ce qui en fait le centre de ressource le plus important* ». Il n'est pas indiqué de point spécifiant la recette de l'équipe féminine. Les deux équipes A représentent 14% des dépenses. Enfin, lors de cette même assemblée, il est précisé que, pour l'équipe féminine, la Fédération « *prév[oit] un budget équilibré qui devrait dans les prochaines saisons devenir un centre de ressources positif grâce à sa possession et à la Coupe du Monde 2019* »¹²⁰

Pour la première fois, l'équipe féminine est perçue comme un potentiel économique et non plus une charge. Ce changement de statut dans les finances fédérales consolide un peu plus le choix de développement du football féminin de haut niveau. En effet, la légitimité des femmes dans le football est largement portée par l'équipe de France Féminine et elle doit se consolider à la fois à l'extérieur, sur la scène publique et médiatique, et à l'intérieur de la Fédération, au sein des groupes de représentants des Ligues et Districts parfois sceptiques de ce choix de priorité. La légitimation de l'ensemble des femmes est portée par la visibilité de la pratique, particulièrement celle du haut niveau et de l'Équipe de France. Les transformations notables aujourd'hui, en termes de communication et d'intérêt économique, sont révélatrices d'une institutionnalisation du football féminin. De même, les partenaires, équipementiers et fournisseurs audiovisuels, commencent à s'intéresser au marché que peut représenter le football féminin de haut niveau. Ainsi, l'intégralité des rencontres féminines de la D1 française seront diffusées sur Canal+ en 2018/2019. C'est la première fois que le championnat féminin est diffusé à la télévision de façon régulière. Cette nouvelle visibilité, parfois contestée pour suivre le même chemin que son homologue masculin, permet d'assurer un peu plus la légitimité des femmes dans le football, comme pratiquantes ou encadrantes, y compris au niveau amateur. La construction mentale des schémas de perception des normes du football pour les licenciés des clubs amateurs se forment autant par une vie locale dans un club que par la consommation et l'identification au sport de haut niveau.

c. Le football, un sport d'homme ? Comparaison mondiale des pratiques

Dans une enquête faite auprès de 207 associations membres, la FIFA estime que 4% de la population mondiale soit 270 millions d'individus, sont impliqués dans le football en

¹¹⁹ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Amiens - Mégacité, 24 juin 2017, p. 17

¹²⁰ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Amiens - Mégacité, 24 juin 2017, p. 18

2010.¹²¹ Au niveau mondial, le football reste le premier sport en termes de pratique et de mobilisation. Présent sur tous les continents, il continue d'accroître le nombre de pratiquants puisque celui-ci a augmenté de 23 millions entre 2000 et 2006¹²². Dans le même temps, le nombre de joueuse a progressé de 4 millions pour atteindre 26 millions en 2006, soit 10% du nombre total de joueurs. L'enquête « Big Count 2006 » comme l'Enquête 2014¹²³ sur le Football Féminin sont établies à partir d'un questionnaire envoyé aux associations membres. Les résultats reposent donc sur la sincérité et les estimations de chaque fédération, qui peuvent parfois choisir de gonfler ou de minimiser certaines pratiques, particulièrement lorsqu'il s'agit d'estimer le nombre de joueurs non licenciés. La seconde enquête est formée à partir des 177 réponses d'associations membres à un questionnaire de la FIFA sur la place des femmes dans les institutions, les statistiques des joueuses, éducatrices et arbitres, les championnats féminins nationaux ainsi que le financement et le personnel en charge du football féminin. Elle mêle à la fois la féminisation de la pratique et celle de l'encadrement. Ces deux études, bien que manquant d'actualisation, montrent la répartition et l'évolution de la discipline à l'échelle mondiale.

Dans une optique de comparaison mondiale, en croisant ces deux enquêtes, il apparaît que quelques grandes nations s'imposent comme leaders dans les deux pratiques, notamment en termes de nombre de joueurs. Excepté ces quelques nations fortes du football, il semble que le football féminin soit plus à même de se développer là où le football masculin est moins présent et moins mondialement visible. Il est nécessaire également de prendre en compte les différentes cultures dans lesquelles évoluent ces fédérations dans la mesure où toutes les fédérations ne permettent pas aujourd'hui de licencier des femmes¹²⁴. L'avancée des droits des femmes diffère dans chaque pays et il est à prendre en compte dans la possibilité d'accès ou non à une pratique sportive.

Au niveau mondial, que ce soit dans le classement FIFA ou en nombre de pratiquants, l'Amérique du Sud s'impose comme un continent où le football est très développé. Par exemple, la première fédération en terme de pourcentage de la population est la Fédération costaricaine, la Federacion Costarricense de Futbol, puisque 27% de la population y est licenciée. Quatre des cinq fédérations en tête du classement du nombre de joueurs en pourcentage de la population sont en Amérique du Sud¹²⁵. Ce fort développement contraste avec un football féminin et une implication des femmes plus limité sur le continent. En effet, parmi les 20 premières nations au classement FIFA féminin, seul le Brésil, à la septième

¹²¹ COURTIN, Nicolas. « Football et statistiques. Le Big Count compte-t-il rond ? », *Afrique contemporaine*, vol. 233, no. 1, 2010, pp. 99-99.

¹²² KUNZ Matthias, « Big Count 2006 : 265 millions d'actifs », *FIFA Magazine*, juillet 2007, pp 10-15 ; https://fr.fifa.com/mm/document/fifafacts/bcoffsurv/fmaga_9470.pdf (consulté le 23 août 2018)

¹²³ FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL ASSOCIATION, « Enquête 2014 sur le Football Féminin », Genève, 2014, 84 p.

¹²⁴ Le classement FIFA comptabilise 190 équipes nationales, dont 50 inactives depuis au moins 18 mois. Tous les états n'ont pas d'équipes et toutes les équipes ne sont pas représentatives d'un Etat reconnu par l'ONU. Ne pas avoir d'équipe nationale, même inactive, ne signifie pas une interdiction automatique, mais prouve le peu d'intérêt national ou l'incapacité à assurer le développement du football féminin.

¹²⁵ *Ibidem*.

place, est présent dans le classement, contre six pays du continent chez les hommes¹²⁶. De même, dans les associations membres de la Confédération sud-américaine de Football (CONMEBOL), qui regroupe 10 fédérations d'Amérique du Sud¹²⁷, seul 7% des employés travaillent au développement du football féminin, contre 20% au maximum aux Etats-Unis et au Canada. L'encadrement du football peine également à se féminiser, sans même parler d'intégration, les femmes représentent 3% des entraîneurs sur ce continent qui compte 25 459 pratiquantes licenciées, d'après l'Enquête 2014 sur le Football Féminin.

Par ailleurs, loin devant les autres, les États-Unis et le Canada s'imposent sur la scène mondiale comme les leaders du développement de la pratique et de la féminisation des institutions, pour des raisons culturelles de différence de division genrée des sports : le *soccer* étant un sport collectif accueillant majoritairement des femmes, les hommes privilégiant le football américain, le base-ball ou le basket-ball. En effet, en 2014, une joueuse sur deux dans le monde vivait au Canada ou aux Etats-Unis. Avec 47% des licenciées parmi les pratiquantes du monde entier, et plus de 15 millions de joueuses, licenciées ou non, sur les 30 millions dans le monde, ces deux pays sont incontestablement les pays leader dans le développement d'une pratique féminine de masse. Ces chiffres sont aussi la preuve d'une féminisation non pas forcée ou imposée par des fédérations ou des gouvernements, mais bien ancrée dans une culture d'un sport considéré comme féminin. Alors que les pays asiatiques n'arrivent pas à émerger comme de grandes puissances du football masculin, la formation d'équipes féminines leur donne une place importante, notamment dans les systèmes de formation et les filières de recrutement des jeunes filles. Faute de pouvoir se faire une place dans le jeu masculin, les pays les plus développés d'Asie ont fait le pari du sport féminin pour entrer dans la sphère du football mondial.

Le développement du football féminin, comme premier pas d'acceptation des femmes dans le monde du football reste limité dans les associations de la Confédération Africaine de Football (CAF). Le cas de l'UEFA est encore particulier, observant des fractures internes entre les fédérations. Ainsi, l'hypothèse émergeant de ce travail d'analyse est que, là où le football masculin est puissant dans la construction de l'identité nationale comme dans la construction des schèmes mentaux des individus, dans la médiatisation de clubs et de personnalités fortes comme dans la diffusion des matchs de haut niveau, le football féminin est déclassé et l'entrée des femmes dans ce monde semble plus difficile. À l'inverse, les pays qui sont devenus les chefs de file du football féminin européen, et qui dans la même optique attachent un point de vigilance à la féminisation de l'encadrement du football de tous les niveaux, sont des pays dont le football masculin ne se présente pas comme le premier sport incontestablement pratiqué par les hommes. Le football féminin émerge donc plus facilement dans les fédérations où le football masculin n'est pas une puissance mondiale.

Le cas de l'UEFA est un peu particulier. En effet, l'Allemagne, la France et l'Angleterre sont respectivement 2,3 et 4ème au classement FIFA féminin. Ces nations sont également

¹²⁶ Fédération Internationale de Football Association, « Classement Masculin » ou « Classement Féminin », Site FIFA.com, 2018, <https://fr.fifa.com/fifa-world-ranking/ranking-table/men/index.html> (consulté le 19.09.2018)

¹²⁷ Annexe 6 : Carte des Confédérations continentales du Football

présentes dans les 15 premiers du classement FIFA masculin. La fracture dans l'intégration des femmes dans le football se fait selon une frontière Nord-Sud de l'Europe. En effet, portée par les pays nordiques particulièrement engagés dans une politique de réduction des inégalités homme/femme, le Nord de l'Europe apparaît comme le fer de lance de la féminisation du football dans la pratique comme dans l'encadrement. À l'inverse le Sud et l'Est de l'Europe n'accordent pas la même priorité à encourager l'émergence des femmes dans le football. Le Sud occidental est porté par un football masculin mondialement reconnu, et suit le schéma précédemment souligné pour l'Amérique latine. Dans l'Est de l'Europe, le frein paraît plus ancré dans une société qui n'a pas encore émergé sur la scène mondiale du football, qu'il soit féminin ou masculin.

B. Un plan fédéral : entre sincérité et nécessité, entre féminisation et mixité

a. Une lente institutionnalisation de la féminisation : comment la féminisation devient une priorité pour la Fédération

Avant de voir la féminisation de l'encadrement des clubs entrer dans un processus d'institutionnalisation, c'est d'abord le football féminin qui a suivi ce processus. Il a été lancé après l'ouverture créée par la pratique, dès 1970 en France, et ouvre la voie à une réflexion sur la place des femmes dans le football. Cependant, cette première institutionnalisation est restée en sommeil jusqu'à l'aube des années 1990, selon Annie Fortems¹²⁸ qui dénonce la négligence à l'égard du football féminin entre les années 1970 et 1990 et qui explique le retard de développement au niveau international. La Fédération, qui jusque-là n'avait seulement fait que faire « *vivoter sans éclats, sans bruits et sans succès, le football féminin* »¹²⁹, entre dans une « *dynamique de développement structurel* »¹³⁰ grâce au positionnement engagé d' Aimé Jacquet, sélectionneur de l'Équipe de France victorieuse de la Coupe du Monde en 1998 en France, et Marie-George Buffet, alors Ministre des Sports. Cette position permet la structuration des filières de recrutement et d'un football féminin de haut niveau. Jusque-là, la Fédération conservait le football féminin dans l'amateurisme en refusant notamment d'investir dans une sélection féminine. Dans les années 2000, se forment les filières de recrutement par la création de Pôle Espoir, de système de détection et de filière de sport-étude. La Fédération aide à la structuration en établissant le Statut de la Joueuse Fédérale et en modifiant les textes et règlements. C'est dans cette décennie qu'apparaît dans les règlements fédéraux et régionaux, la création de championnats et de coupes féminines ; ainsi que, dans un second temps, la création de critères de labellisation pour une École de Football Féminin. La Fédération devient peu à peu un soutien financier, capable d'assurer le fonctionnement du football de haut niveau et de s'associer avec des partenaires et des équipementiers. À la fin de l'année 2011, l'Équipe de France Féminine n'avait pas

¹²⁸ FORTEMS, Annie, « Le football féminin face aux institutions : maltraitance et conquêtes sociales », *Mouvements*, vol. 78, n° 2, 2014, p. 93.

¹²⁹ FORTEMS, Annie, *Loc. cit.*, p. 91

¹³⁰ FORTEMS, Annie, *Loc. cit.*, p. 93

d'équipementier pour jouer la Coupe du Monde en 2012. Ainsi, la première forme d'institutionnalisation et la première entrée des femmes dans le football se fait par le développement d'une pratique amateur et de haut niveau des femmes.

La féminisation de l'encadrement des clubs n'est mise sur agenda qu'à l'aube des années 2010 pour les dirigeants de la Fédération. En décembre 2011, lors de l'Assemblée Fédérale de mi-saison 2011/2012, une des candidates à l'élection de la Haute Autorité du Football souligne sa « *fier[té] de savoir et de voir que le football féminin est aujourd'hui enfin reconnu et estimé à sa juste valeur* »¹³¹. Cette même année est annoncée dans le Rapport Moral de la saison 2010-2011 présenté pour l'occasion, que « *la féminisation du football [...] fait partie d'un plan ambitieux* » en préparation au sein de la Fédération. Dans son discours de clôture de l'Assemblée, le Président de la Fédération reconnaît que « *[pour] le football féminin, c'est mieux qu'un frémissement, on est à 8-9% [de progression du nombre de licenciées] au-dessus de l'année dernière. Et pourtant on n'a pas encore mis les actions en place* »¹³². Cet extrait montre le développement de la pratique mais aussi et surtout l'absence reconnue d'intervention et de politique par le Président de la Fédération.

L'année suivante, le Comité Exécutif de la Fédération profite de son Assemblée Fédérale de mi-saison pour donner les grandes lignes de son plan de féminisation annoncé comme priorité. La planification de la féminisation se décline en quatre grands axes jamais abandonnés depuis 2012 : valoriser la place des femmes dans le football, devenir une nation de référence en termes de licenciées, jouer les premiers rôles au niveau européen et mondial et innover en matière de formation¹³³. Une enveloppe de 612 000€ sur un budget de 151,6 million d'euros¹³⁴ a été fixée pour le Plan de féminisation en 2012. Bien que le contenu et l'utilisation de ce budget ne soit pas développé, la campagne « Mesdames, Franchissez la Barrière » semble être financée dans ce cadre, dans la mesure où elle apparaît dans les discours officiels l'année suivante. Dans le même temps, la Fédération lance sa communication relative à la féminisation du football amateur et de l'encadrement des clubs et aux actions qu'elle mène pour la développer

Seuls les deux premiers axes du Plan de féminisation concernent directement le football amateur. La LFA et la Commission Fédérale de Féminisation se sont fixées comme objectifs de « *mener à bien les travaux relatifs à l'axe 1 et 2 [valoriser la place des femmes dans le football et Devenir une nation de référence en terme de licenciées] du plan de féminisation du football* »¹³⁵. À partir de ce Plan de féminisation, la LFA établit des objectifs pour la saison 2015/2016 qui appréhendent tous la féminisation comme une question de

¹³¹ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Paris Hôtel Novotel Tour Eiffel, 17 décembre 2011, p. 5

¹³² *Ibidem*, p. 86

¹³³ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Paris Hôtel Méridien Etoile, 15 décembre 2012, p. 6

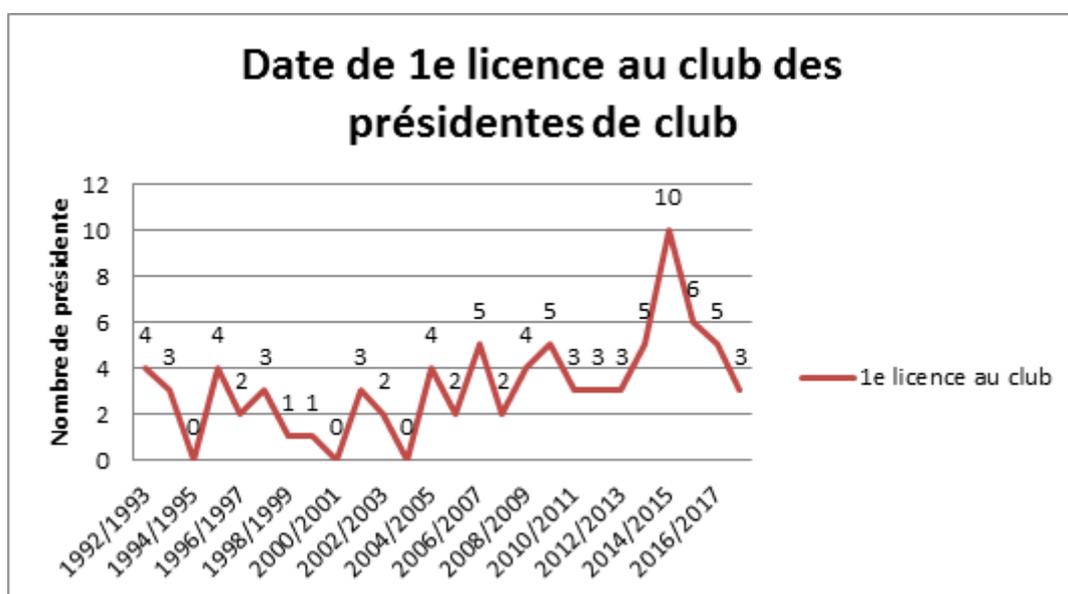
¹³⁴ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Palais des Congrès de Bordeaux, 26 mai 2012, pp. 11-13

¹³⁵ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de la Réunion du Bureau Exécutif de la Ligue du Football amateur, 3 avril 2015, p.2-3

chiffres. Le premier objectif est relatif à l'encadrement des clubs et seule l'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière » est clairement définie comme outil de développement.

À partir de 2014, l'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière » n'est plus uniquement un des programmes de féminisation de l'encadrement des clubs. Si jusque-là, la Fédération avait émis la nécessité de créer un réseau de femmes impliquées dans le football ou de féminiser les instances départementales, régionales et fédérales, ces propositions faisaient l'objet de programmes et de campagnes particulières, complétant celles de « Mesdames, Franchissez la Barrière ». Désormais, elles deviennent des objectifs pour cette dernière. Celle-ci devient la politique de féminisation en elle-même, dans la mesure où la Ligue justifie ses actions de féminisation par ce slogan, sans suivre les étapes et les préconisations qui formaient le contenu de cette opération. Ce qui n'était qu'une opération, reconduite trois ans de suite, est devenu la politique englobant tous les autres principes et outils que pouvait contenir la politique de féminisation des clubs amateurs. Le discours change, « Mesdames, Franchissez la Barrière » devient l'« opération phare du plan de féminisation » d'une fédération qui veut « met[tre] l'accent sur l'intégration des femmes »¹³⁶.

Pour la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, on peut noter l'effet de la politique fédérale « Mesdames, franchissez la barrière » puisque l'on voit un pic de premières licences de dirigeantes prises dans les clubs entre 2013 et 2016. Le graphique ci-dessous montre la date d'arrivée à la présidence des 96 femmes à ce poste sur le territoire auvergnat et rhône-alpin pour la saison 2017/2018. En effet, 41 des 96 femmes présidentes de club cette même saison sont licenciées dans leurs club depuis moins de 5 ans. Les femmes commencent à rompre avec la nécessité d'appartenir au club depuis très longtemps pour être légitime à la présidence du club en question.



Graphique : Date d'arrivée dans leurs clubs des présidentes (date de 1^e licence dans le club

¹³⁶ BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth « Rendez-vous le 8 mars », Fédération Française de Football, 26 février 2015, <https://www.fff.fr/actualites/147024-555761-rendez-vous-le-8-mars-?themePath=le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/> (consulté en février 2018)

| Présence dans le club | Nombre de présidentes |
|----------------------------|-----------------------|
| Arrivée en début de saison | 4 |
| depuis moins de 3 ans | 13 |
| entre 3 et 5 ans | 24 |
| entre 6 et 10 ans | 20 |
| entre 11 et 15 ans | 14 |
| entre 16 et 20 ans | 8 |
| Plus de 20 ans | 13 |
| | |
| Total | 96 |

Tableau : Ancienneté des Présidentes des clubs de Ligue Auvergne-Rhône-Alpes

Ainsi, en 2014, lorsque la Fédération décline l'ensemble des programmes¹³⁷ qui répondent aux quatre objectifs du Plan fédéral, trois de ces programmes concernent le développement de la pratique : la semaine du football féminin, les journées « Rentrées du Football » et le dispositif « le Football des Princesses ». Pour l'encadrement, l'un concerne le football professionnel : la mobilisation des anciennes internationales, alors que le second vise à la création d'un réseau « Femme et Foot » dans l'optique de favoriser la féminisation des instances. Seul celui de « Mesdames, Franchissez la Barrière » tend à promouvoir la féminisation de l'encadrement des clubs amateurs.

b. L'analyse des discours : entre sincérité et mise en œuvre

L'implantation des femmes parmi les dirigeants des clubs se fait dans un second temps, profitant de l'aspiration et des opportunités saisies par le développement de la pratique, de haut niveau comme amateur. Elle se fait par une priorisation de la question de la féminisation dans les discours comme dans les politiques proposées par la Fédération et reprises ensuite par les ligues amateurs. Cette politique de féminisation se veut être le moteur d'un mouvement qui tend à recruter, intégrer et valoriser de plus en plus de femmes dans le monde du football. La Fédération donne régulièrement, dans ses Assemblées Fédérales ou via des articles postés sur son site Internet, l'avancée et la progression quantitative de la féminisation, délaissant parfois la dimension qualitative de cette politique. En effet, la Fédération et les Ligues amateurs ne communiquent jamais sur l'état de l'intégration des femmes dans le football. Si, dans les objectifs recensés, la féminisation est construite et

¹³⁷ BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth, « Les actions de féminisation sur les territoires », Fédération Française de Football, 5 juin 2014, <https://www.fff.fr/articles/le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/details-articles/139388-551303-les-actions-de-feminisation-sur-les-territoires> (consulté en février 2018)

pensée comme à la fois qualitative et quantitative, seuls des résultats chiffrés sont régulièrement communiqués.

De même, l'intégration des femmes n'est pas réellement développée dans les programmes cités ci-dessus. Le recrutement et sa valorisation prime sur une réflexion de la vie des clubs et du sentiment de légitimité de ces femmes. Par exemple, aucun chiffre ne permet de savoir combien de femmes d'une saison sont encore investies deux, trois ou cinq ans après leur premier engagement, ni même de connaître l'évolution de leur carrière. Dans le même temps, les instances fédérales et régionales du football amateur déplorent un nombre encore très faible de femmes arbitres ou éducatrices, mais ces axes de travail restent secondaires. Le Plan de féminisation, tel qu'il est proposé entre 2011 et 2015, montre une volonté de recrutement bien que des points essentiels de la féminisation soient ignorés. Tout d'abord, ce plan dans son ensemble n'implique jamais les hommes, ni les clubs. Le public concerné est constamment féminin et individualisé. Des outils sont pourtant à destination des clubs mais ces clubs sont rarement ciblés, cités ou même accompagnés vers ce changement. Si beaucoup de ces modifications se font à ce niveau, les clubs semblent être oubliés dans ce dispositif. Enfin, la féminisation telle que la conçoit la Fédération, du fait de son institutionnalisation, semble être forcée ou imposée aux acteurs du football amateur. Elle se construit comme un phénomène global, qui enferme les femmes et leur légitimité dans leur condition de femme. En effet, aucune réelle exigence ni critère de recrutement n'est envisagé, pas même une aspiration pour la discipline. Cette politique veut ne pas restreindre le public qu'elle pourrait toucher. Mais cela signifie aussi que le seul critère de recrutement de ses femmes est leur condition de femme. Leur présence n'a de sens et de légitimité que par ce critère de genre, omettant les attentes des clubs et des femmes. Cela contraste avec le discours tenu par l'une des femmes présidente, Mme Bo* :

« - Quand j'ai été élue présidente, on a le site la H[département] Football ils m'avaient, ils avaient voulu m'interviewer et la première question c'était "Que ressentez-vous en tant que femme présidente d'un club ?" Bah non en fait. Je sais plus ce que j'avais répondu mais j'avais dit non en fait je vais vous répondre en tant que moi en fait, et pas simplement en tant que femme. Et c'est vrai que c'était la première question. »*

Enfin, les outils de recrutement oublient complètement les arguments d'attachement aux clubs ou aux équipes et les compétences particulières de ces femmes. Cela contraste avec le mouvement de féminisation du terrain, qui puise sa légitimité dans la personnification du recrutement et dans les raisons de l'engagement des femmes dans les petits clubs. Ce point sera détaillé dans le dernier chapitre de ce mémoire.

La féminisation telle qu'elle est instituée par la Fédération néglige la dimension transversale du phénomène. En effet, bien qu'elle ne soit pas la solution à tous les problèmes que connaît le football amateur aujourd'hui, elle questionne l'ensemble des secteurs de la Ligue et des clubs qui en dépendent. Elle suppose certainement des changements d'habitudes et des adaptations pour intégrer les femmes au mieux dans leurs fonctions, mais elle ne peut être cohérente si elle ne touche pas l'ensemble des domaines du football amateur.

c. Réflexion sur le décloisonnement : entre féminisation et mixité

Nous l'avons vu, l'importance de l'image donnée par les joueuses et l'influence des médias conditionnent et alimentent le processus de féminisation, qui connaît un glissement sémantique au cours des dix dernières années. En effet, à l'origine, la féminisation est pensée comme une « *féminisation des joueuses* » jugées « *pas assez féminines* »¹³⁸. La première campagne de promotion où les joueuses posaient nues, entre dans ce cadre. L'objectif était de mettre l'accent sur la féminité des joueuses, ce qu'Annie Fortems dénonce comme « *exhibant leur féminité et leur hétérosexualité ... avec un glissement inédit vers un sexisme doublé d'homophobie* »¹³⁹. La féminisation est pensée comme l'ouverture et la promotion d'une certaine féminité dans le monde du football. Puis, avec l'introduction du Plan de féminisation, l'ouverture des médias et la structuration de la discipline, la féminisation se détache de l'image et du principe de féminité pour encourager la venue des femmes déjà spectatrices ou actrices. Le besoin d'affirmation et de légitimité de la féminité des pratiquantes s'estompe, bien que ce soit un argument récurrent dénonçant la présence des femmes dans le football. Le critère de genre, les systèmes de quota et le Plan de féminisation privilégient la femme à la féminité. L'évolution des visuels de la campagne « Mesdames, Franchissez la Barrière » va également dans ce sens. Les chiffres de progression du nombre de licenciées vient compléter voire remplacer les campagnes de promotion destinées au grand public et la valorisation de l'image et de la féminité de l'Équipe de France féminine. La définition de la féminisation que donne le Bureau Exécutif de la LFA en avril 2015 montre bien ce glissement sémantique. « *La féminisation, c'est augmenter la proportion de femmes dans tous les secteurs. C'est aussi une manière de penser, de procéder et d'organiser autrement. Aujourd'hui, culturellement, les mentalités tendent à évoluer, et plus que jamais, la femme a sa place à tous les niveaux de la pyramide* »¹⁴⁰.

En 2017, apparaît le terme de mixité dans la communication de la Fédération, puis dans les discours de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. L'une des membres de la Commission Régionale de Féminisation (CRFE) écrit « *au niveau fédéral, la stratégie est de minimiser les choses [la dualité homme/femme], de parler de mixité et plus de féminisation, et surtout d'impliquer les hommes dans cette politique de mixité* ». L'abandon progressif du terme de féminisation tend à redonner une place et une implication aux hommes dans ce processus. M. R*, salarié de la Ligue, ajoute une autre explication informelle pour ce changement de terminologie : c'est « *parce qu'il est associé dans l'imaginaire au féminisme* ». L'argument du remplacement ou de la peur de perdre le pouvoir chez certains hommes est aussi un argument latent dans les discours internes de la Ligue, tout comme celui de la dévalorisation de la discipline associé à l'idée de féminisation.

¹³⁸ FORTEMS Annie, « Le football féminin face aux institutions : maltraitance et conquêtes sociales », *Mouvements*, vol. 78, n° 2, 2014, p. 93

¹³⁹ *Ibidem*.

¹⁴⁰ FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de la Réunion du Bureau Exécutif de la Ligue du Football amateur, 3 avril 2015, p. 2

L'implication des hommes dans la féminisation justifie une réflexion sur le décloisonnement et sur le sens premier du terme de mixité. En effet, si la mixité signifie un mélange des sexes et une proposition commune, l'organisation du football amateur tend plutôt à valoriser la création de sections féminines. Les deux pratiques se répondent, sont dépendantes l'une de l'autre mais ne communiquent pas vraiment et échangent très peu.

La CRFE et l'ensemble de la Ligue se doit d'adopter une définition claire et unanime du terme de mixité, en cohérence avec celle donnée par la Fédération. Promouvoir la mixité ne veut pas dire encourager le développement de chacune des pratiques sans interactions entre elles, mais bien encourager à la rencontre et à l'apport mutuel entre les deux pratiques. Il s'agira de décloisonner les pratiques féminines et masculines du football. D'après la Fédération, qui semble privilégier ce terme aujourd'hui, elle sera applicable dans la pratique comme dans l'encadrement des clubs.

Les sports qui se disent mixtes proposent des confrontations et des équipes mixtes (badminton, aviron, ...) ou au moins des rencontres lors d'événements sportifs ou des entraînements communs (basketball, handball). Il semble que le football ait la capacité de proposer cela, lors des événements organisés par la Ligue, ou en s'appuyant par exemple sur le football scolaire ou sur un nouveau football senior loisir. La tendance dans les clubs aujourd'hui, y compris chez les plus jeunes, est à la formation de sections féminines. Le cloisonnement entre les deux pratiques rend difficile les échanges et les apports mutuels. Si le développement de ces sections féminines reste un point essentiel pour permettre la pratique de la discipline par les femmes, il faut toutefois dès à présent réfléchir sur le sens et la pérennité de ce modèle de développement des clubs. Ainsi, la mixité peut être porteuse pour les deux pratiques, pas uniquement chez les plus jeunes.

Seule la pratique de l'arbitrage s'inscrit dans cette idée de mixité puisqu'aujourd'hui, les arbitres féminines arbitrent majoritairement des matchs masculins, dans des trinômes mixtes. Cependant, peu de championnats féminins sont encadrés par des arbitres officiels. Les éducateurs et éducatrices pourraient aussi être un relais de cette mixité mais, bien souvent ils ont en charge une ou plusieurs équipes qui ne se rencontrent jamais. Les femmes sont encore peu nombreuses à avoir la charge d'une équipe masculine, particulièrement pour les Seniors.

En janvier 2018, la Fédération a organisé un Colloque de la Mixité pour souligner le tournant dans la politique fédérale et créer un espace de discussion sur les enjeux de la mixité dans le sport. Il regroupait des personnalités du sport, des dirigeants de fédérations, des diffuseurs et dirigeants de médias audiovisuels. Le colloque s'est terminé par un tournoi d'équipe mixte, condition exceptionnelle car aujourd'hui seules les catégories jeunes¹⁴¹ jouissent de cette possibilité, lorsque le nombre de filles est insuffisant pour la formation

¹⁴¹ La mixité dans les règlements de la Ligue est possible jusqu'au U15. Elle permet aux jeunes filles de jouer dans des équipes masculines lorsqu'elles ne sont pas suffisamment nombreuses pour former une équipe.

d'une équipe. Le cloisonnement est ensuite fort dans les clubs, puisque les championnats, les entraînements et même les lieux de vie des clubs ne mélangent pas les genres, y compris lorsque c'est autorisé ou encouragé. Ainsi, l'une des présidentes de club interrogée, Mme Bo* exprime la difficulté à donner une place aux femmes dans les lieux de vie et le foyer de son club et à faire de ces lieux des lieux de mixité où chacun s'y sent bien :

- Mme Bo* : « Ce qui manque c'est, ici, en fait, les 3e mi-temps, là, ça reste encore très masculin. Alors, avec les équipes de filles, elles viennent aussi un peu. C'est bien je trouve. Mais on arrive pas à ramener les conjointes, les compagnes.
- Enquêtrice : Le lieu de vie du club est encore masculin.
- Mme Bo* : Oui et ça aussi, c'est un challenge pour notre club : de faire venir les compagnes les mamans. »

La féminisation prend alors un tournant décisif vers l'intégration lorsqu'elle est pensée comme le fait cette présidente, dans la mesure où le sentiment de légitimité et la présence des femmes ne semblent pas être une évidence dans tous les lieux du club. Au contraire, elle éprouve la difficulté de changer les mentalités des hommes et des femmes et de faire une place à ces dernières. Pourtant, elle évoque une féminisation bien accueillie par son club lors de la création d'une section féminine :

- Enquêtrice : « Et comment ça a été accueillie cette ... ce lancement féminin du club ?
- Mme Bo* : Eh ben, moi j'étais pas vraiment dans le club à ce moment-là mais d'après ce que j'ai entendu ça s'est vraiment très très bien passé. C'était dans le cadre de l'obtention du label "École de Foot". Donc au départ, c'est toujours un peu contraint les labels, voilà il faut faire ça, faut faire ça. Mais après je pense que ça s'est fait plutôt naturellement. Y a pas eu, moi j'ai jamais entendu de critiques ou de... "Tiens pourquoi elles jouent au foot", 'fin. Non ça a été vraiment bien accueilli. »

Ainsi, la féminisation des terrains semble mieux acceptée que la féminisation des bords du terrain ou des autres espaces du club. La mixité des espaces dans les clubs reste difficile alors qu'elle n'est pas sérieusement envisagée aujourd'hui dans la pratique de la discipline. Et il est intéressant de se demander pourquoi ce changement sémantique vers une notion qui est loin de faire l'unanimité et qui est loin d'être une évidence dans ce sport systématiquement pensé comme cloisonné aujourd'hui. En effet, les dirigeants de la Ligue entendent et utilisent ce mot, mais restent encore très sceptiques lorsque l'on propose la mise en place d'un championnat ou même d'un tournoi mixte. Les équipes sont formées séparément et ne s'entraînent jamais ensemble, peu importe les âges. Il arrive que même dans les catégories les plus jeunes, la question de la mixité interroge et laisse sceptique certains dirigeants. Ainsi, l'une des présidentes raconte :

- Mme Bo* : « Et à un moment donné, bah on avait personne sur la catégorie fille U6/U7/U8, voilà. Et donc, je dis "Pourquoi on pourrait pas les associer avec les garçons, ces filles ?" Parce que U6/U7/U8, je veux dire, elles commencent. Les garçons, ils commencent aussi. Ils ont pas d'écart. Alors autant, je peux comprendre dans les catégories supérieures, y'a pas de souci. Mais là y'a pas d'écart, physiquement non plus, enfin c'est pas ... Et là, y'en a un qui m'a dit : "Mais non, mais ça va pas, on va pas mélanger les filles et les garçons ça n'a rien à

voir !” J’ai dit “Mais pourquoi ? Expliquez-moi physiquement ou techniquement où et le problème.”. »

Le frein à la mixité de la pratique est encore forte, au niveau amateur et local, au sein des clubs, comme nous venons de le voir, mais également pour certaines porte-paroles ou figures fortes du football féminin. Le développement du football féminin s’est beaucoup construit à partir de figures et de trajectoires mise en avant. C’est le cas de Ghislaine Souëf, pionnière du football féminin moderne, joueuse emblématique de l’équipe de Reims des années 1960, première équipe considérée comme telle dans le football féminin. Invitée dans une émission radio consacrée à la naissance du football féminin¹⁴², le journaliste l’interroge sur une possible mixité dans le football et elle répond :

- *Journaliste : « Et est-ce qu’on pourrait imaginer des équipes mixtes ?*
- *Mme Souëf : Non.*
- *Journaliste: Ah, mince. Pourquoi pas ?*
- *Mme Souëf : Non, non. Parce que la fille elle a ... le garçon et la fille, morphologiquement ne sont pas fait pareil. Et le problème c’est que, un garçon, il va prendre la balle, même s’il est pas bon, il va vous mettre 15 mètres dans la vue, il aura marqué un but. Alors que la fille, bah physiquement elle pourra pas le rattraper. Bah on peut pas comparer, regarder en natation on met pas les filles... on mélange pas les filles et les garçons. En athlétisme, on mélange pas les filles et les garçons. En football c’est pareil !*

- *Journaliste: Mais on pourrait adapter les règles par exemple.*
- *Mme Souëf : Ça serait difficile.*
- *Journaliste: On pourrait dire par exemple que, une fille ne peut pas tacler un mec ou ... vous voyez ? Ça serait assez intéressant je trouve.*
- *Mme Souëf : Non moi je trouve que ça, c’est ...*
- *Journaliste: Ça ne vous plaît pas du tout, visiblement.*
- *Mme Souëf : Non moi je ne pense pas qu’on puisse. »*

[Rires]

La mixité, dans sa définition première de décroisement des genres dans la pratique et dans l’encadrement commence à être aujourd’hui encouragée par la Fédération mais elle fait face à de nombreux freins. Le football s’est structuré jusque-là comme deux sections très séparées entre les femmes et les hommes. Les cadres de pensée des licenciés ne sont pas tous en cohérence avec ce nouveau discours, à tous les échelons, y compris dans les institutions régionales. Le discours est suivi et adopté comme nouvelle instruction de la Fédération sans que les élus soient pleinement convaincus de l’idée. Même dans l’encadrement des clubs, c’est-à-dire dans la répartition des arbitres, des entraîneurs ou des dirigeantes, proposer une entraîneuse pour une équipe de Senior homme apparaît comme une petite révolution.

¹⁴² COLLIN Philippe, « Comme des garçons : comment est née la première équipe de foot féminine », *L’Œil du tigre* (Emission Radiophonique), France Inter, Paris, <https://www.franceinter.fr/emissions/l-oeil-du-tigre/l-oeil-du-tigre-02-septembre-2018>, 02 septembre 2018, 38’ minutes

C. La Ligue comme acteur privilégié de la féminisation

a. Une féminisation « naturelle » ?

La féminisation est l'une des missions du pôle Promotion et Développement¹⁴³ de la Ligue. Ce pôle, relativement nouveau dans le fonctionnement de la Ligue, regroupe des huit Commissions Régionales aux missions variées. En effet, la CRFE est accompagnée des commissions relatives au Programme Educatif Fédéral, à la prévention, à la promotion du football diversifié intégrant la question des handicaps ainsi que les commissions relatives à la communication, au marketing et à l'événementiel. Ainsi, la distribution des commissions entre les différents pôles montrent la conception que la Ligue adopte sur la féminisation. Elle relève d'une pratique mineure à promouvoir et à développer. Elle reste en quelque sorte un phénomène à la marge, pas intégré à la pratique en tant que telle. Elle ne figure pas parmi les commissions sportives ou techniques relatif à l'encadrement et à la gestion de la pratique.

Parmi les Commissions Sportives toutefois, celle relative aux compétitions se divisent en quatre sections, dont l'une est dédié aux championnats féminins exclusivement. Il est intéressant néanmoins de noter que cette section comporte deux membres, deux femmes là où les catégories senior, junior et futsal comportent respectivement 6, 5 et 5 membres¹⁴⁴.

| | Nombre de championnats régionaux dans cette catégorie | Nombre d'équipes engagées | Nombre de bénévoles de la commission sportive préposés à cette section | Ratio de nombre d'équipe à gérer pour un membre de commission |
|----------|---|---------------------------|--|---|
| Senior | 5 | 161 | 6 | 1/26 |
| Jeune | 13 | 270 | 6 | 1/45 |
| Féminine | 5 (senior et jeune confondus) | 88 | 2 | 1/44 |
| Futsal | 2 | 71 | 5 | 1/14 |

Tableau : Répartition des membres de commission régionale et des championnats de la Ligue¹⁴⁵

Le tableau ci-dessus nous montre le nombre de championnats Senior, Jeunes, Féminines et Futsal gérés par la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes. Il est déjà intéressant de noter que 18 championnats masculins libres sont mis en place contre 5 pour les équipes féminines. Cette disparité révèle une difficulté des clubs à mobiliser suffisamment de femmes pour pouvoir proposer une équipe complète capable d'assurer l'ensemble des échéances d'un

¹⁴³ Annexe 7 : Organigramme des Commissions Régionales

¹⁴⁴ Chiffres établis à partir du site de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, <https://laurafoot.fff.fr/competitions/> (consulté le 31 mai 2018)

¹⁴⁵ Données : Chiffre établis à partir du détail de l'organigramme des commissions régionale « Organisation de la LAuRAFoot », <https://laurafoot.fff.fr/wp-content/uploads/sites/10/2017/11/170401OrgDepCssions-LAuRAFoot-version-site-internet.pdf> (consulté en mars 2018)

championnat, particulièrement dans les catégories jeunes et dans les zones rurales. Aucun championnat de Futsal n'est à destination des équipes féminines.

De même, ce tableau indique le ratio entre le nombre de membres de la commission et le nombre d'équipes à gérer pour ces bénévoles. Ainsi, une personne est mobilisée pour 44 équipes dans les championnats féminins, contre respectivement 1 pour 26 et 1 pour 14 pour les championnats Seniors et Futsal. Seule la gestion des équipes et des championnats jeunes atteint un tel ratio. L'étude de cette commission nous montre la disparité entre les championnats féminins et masculins, révélateurs d'un début d'institutionnalisation et d'organisation de championnats féminins encore relativement récents. Elle s'inscrit également dans la différenciation genrée présente dans le traitement des matches à la Ligue. En effet, le système de répartition choisi pour traiter l'ensemble des feuilles de matches et la planification des championnats n'est pas une catégorisation géographique, ni même une répartition des championnats selon un critère extérieur. Deux critères majeurs sont retenus si l'on met de côté la pratique du Futsal qui nécessite un traitement particulier de par les règlements et les équipements spécifiques qu'il requiert. Le premier est un critère d'âge, uniquement pour la pratique masculine. Le second est un critère de genre. La pertinence de ce second critère n'est pas justifiée par un règlement ou un équipement particulier, comme peuvent l'être le Futsal ou les championnats jeunes¹⁴⁶.

Si la Commission Sportive Féminine s'occupe de la gestion des championnats de football féminin, la CRFE a pour mission de promouvoir les femmes dans le football, à la fois sur les terrains et à côté des terrains.

La Ligue a la particularité de pouvoir choisir la voie de féminisation qu'elle désire suivre. En effet, elle choisit les discours et le prisme pour mettre en application le Plan Fédéral. En travaillant avec la Commission Régionale de Féminisation, elle opte pour une féminisation qu'elle qualifie elle-même de « naturelle ». Que veut dire ce terme dans la bouche de la Présidente de Commission ? Il est intéressant de voir aussi comment est utilisé cet argument puisque le sens de l'argument n'est pas le même selon qu'un homme ou qu'une femme y ait recouru.

Le premier phénomène qui pousse les membres de la Ligues à qualifier la féminisation de « naturelle » est le nombre de femmes déjà investies avant toutes implications et opérations de la Ligue. Comme vu précédemment, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes est la région qui compte le plus de femmes pratiquantes et encadrantes de France. Pourtant, les salariés comme les élus de la Ligue, malgré leur présence depuis de nombreuses années dans les locaux, ne savent expliquer cette montée en puissance. L'influence de la médiatisation de nouvelles équipes et les titres européens de l'Olympique Lyonnais sont les principales explications trouvées mais cette poussée reste relativement inexplicée. Elle est comprise

¹⁴⁶ Il existe certaines spécificités réglementaires quant aux championnats jeunes concernant les temps de jeu, les modalités de changement ou la gestion des matches à risque.

même comme une sorte d'ordre naturel des choses, ancrée dans un monde de plus en plus traversé par cette volonté de féminisation. Certains n'y voient que le reflet de « la société »¹⁴⁷ et d'une marche vers une redéfinition de la place de la femme qui les dépassent. Ces arguments reflètent la difficulté d'analyse de ces chiffres. De ce fait, la féminisation paraît « naturelle » puisqu'elle précède toutes formes d'interventions politiques. L'argument est alors utilisé par certains pour justifier une non-intervention, ou une intervention fortement limitée. Pourquoi agir puisque sans rien faire, la Ligue est déjà la plus féminisée de France ?

Si le territoire auvergnat avait commencé à formuler une politique de féminisation et des objectifs chiffrés, l'ancienne Ligue Rhône-Alpes n'avait pas de Commission Régionale de Féminisation avant la fusion avec son homologue auvergnat. La création d'une commission est la première étape dans la prise en compte d'un phénomène et dans la formulation d'une solution politique à un problème¹⁴⁸. Sans commission, pas de budget ni d'élus mobilisés sur la question, pas de réflexion ni de stratégie à long terme sur l'accueil et l'intégration de ce nouveau public. Ainsi, pour la partie ouest de la région, les opérations proposées par la Commission se faisaient pour la première fois. La création d'une commission est déjà le symbole que la féminisation ne peut être naturelle, au sens détachée de toutes interventions politiques. Pourtant, les membres de cette commission tiennent ce discours de promotion d'une féminisation naturelle. Lors d'un échange écrit avec l'une des membres de la CRFE, celle-ci précisait : « Pour moi la féminisation du football, même si elle doit être encouragée, doit se faire « NATURELLEMENT », comme dans d'autres sports bien avant : basket, volley, hand ... »¹⁴⁹. Elle entend par ce terme en majuscule une féminisation douce, qui ne bouscule pas complètement les normes actuelles. L'idée de douceur est également souvent employée par les salariés et les élus. Elle justifie le refus d'une politique agressive ou qui s'inscrit dans l'idée d'une domination à renverser. Ce terme est en fait le moyen de perpétuer une longue tradition d'apolitisme¹⁵⁰ dans le sport. En effet, en prônant une féminisation naturelle ou douce, cela signifie que la féminisation se détache de toutes formes de revendications politiques ou de mouvements féministes. Elle refuse une opposition et de lutte contre un mâle dominant. À ce titre, cette femme de la CRFE indique « Si j'avais un point à soulever, ce serait de minimiser la dualité homme/femme, voir l'opposition. Je n'aurai pas parlé non plus de féminisme ».

Le caractère « naturel » de la féminisation que veut mettre en place la Ligue s'inscrit dans une volonté de faire de la féminisation un atout pour le développement de la Ligue sans compromettre la présence des hommes, leur légitimité ni leur majorité.

¹⁴⁷ La définition de « la société » n'est pas entendue en terme sociologique, elle regroupe un ensemble de forces et de mécanismes collectifs flous et difficilement saisissables.

¹⁴⁸ Sur la problématisation et la mise sur agenda d'un phénomène dans l'espace public : HASSENTEUFEL, Patrick. « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 157, no. 1, 2010, pp. 50-58.

¹⁴⁹ Echange numérique dans le cadre d'une réflexion sur un plan de stratégie pour encourager la féminisation dans la Ligue, avec l'une des membres de la Commission Régionale de Féminisation

¹⁵⁰ DEFRANCE, Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, vol.13, n°50, 2000, pp 13-27

Cependant, si ce qualificatif veut justifier les choix de politiques pris par la CRFE, il est également éloquent sur les rapports de force au sein de la Ligue. En affirmant ce terme, la Commission semble atténuer sa propre légitimité d'existence puisque si la féminisation est naturelle, comment expliquer la nécessité d'une commission dont elle serait le sujet central ? Cette Commission a d'ailleurs du mal à se développer et à s'inscrire parmi les commissions durables. En effet, elle est d'abord une création récente, surtout pour l'ouest de la région. À cela, s'ajoute le fait qu'elle soit dirigée par une femme, venant de l'ex-Ligue d'Auvergne et n'ayant pas eu de carrière sportive dans le football mais dans le basket. Face à cela, la Commission peine à exister dans les instances de direction et dans l'ordre du jour du Président de la Ligue. La priorisation de la féminisation, portée par la Fédération et par cette commission, est interrogée face à des délais de réponses lors de la prise de certaines décisions ou des temps d'accord allongés de la part de la direction de la Ligue. Elle peine à trouver sa légitimité dans le fonctionnement de la Ligue, face à des Commissions installées depuis plusieurs années.

Enfin, la CRFE reste une commission financièrement peu puissante. En effet, elle dispose d'un budget de 10 000€ pour les actions et de 1 500€ pour son fonctionnement pour la saison 2017/2018. À titre de comparaison, la Commission régissant les récompenses a un budget de 2 millions d'euros pour la même saison. Le budget prévisionnel de la saison 2018/2019 est de 11,7 millions d'euros. La commission n'a pas pour compétence la gestion et l'organisation des compétitions et championnats féminins. Ils relèvent de la Commission Sportive. Pour l'organisation des détectations, des rassemblements de jeunes, des rassemblements interdistricts, des espoirs et des coupes, elle dispose de 68 000€ pour le football féminin et 156 000€ pour le football masculin. Ainsi, certaines actions auxquelles participent la CRFE ne sont pas toutes financées dans leur totalité par cette commission. En difficulté pour exister et s'affirmer parmi toutes les commissions, la CRFE apparaît comme une commission de second rang face à des commissions puissantes et fréquemment rassemblées. Ainsi, elle ne dispose pas d'un salarié en charge d'un travail rapproché avec ces élus, alors que d'autres commissions travaillent en étroite collaboration ensemble.

La Ligue porte un message de promotion des femmes dans le football mais l'application de ce discours par les salariés ou les élus restent dépendants d'influences personnelles. Cela complique l'instauration d'un sentiment d'équité. La difficulté que rencontre aujourd'hui la Ligue est de se féminiser dans sa propre institution. M.T*, élu au Conseil de Ligue, s'étonne qu' « *elles ne viennent pas* » malgré des appels et une ouverture affirmée de l'instance. Lui-même se dit prêt à accueillir des femmes, y compris dans les instances de direction. Il est d'ailleurs persuadé que cela va se multiplier du fait du changement de rythme de vie des femmes et du changement de la répartition des tâches au sein des couples. Pour lui, la Ligue connaît un « *virage des générations* ». « *Avant elles ne le faisaient pas parce que bon, elles n'avaient pas le temps* » mais aujourd'hui la redéfinition du partage des tâches dans le couple permet un « *temps libre équilibré* ». Et « *c'est bien comme ça, avant elles n'avaient pas le temps et n'osaient peut-être pas prendre le temps. Aujourd'hui peut-être qu'elles osent plus.* » Cependant, il reste convaincu que « *les bénévoles*

de la Ligue viennent des clubs. Ils ont joué au football, et après ils se retrouvent dans des tâches de bénévoles ». Il est ainsi persuadé que ce n'est pas une question d'argent qui explique la faible présence des femmes parmi les élus de la Ligue.

M.T* inscrit complètement son discours dans un changement de plus grand ampleur, un changement sociétal où la féminisation du football ne serait qu'un détail de plus pour prouver le changement. La modification des rapports au sein du couple, permet un rééquilibrage des temps libres disponibles et le début d'un partage de la charge mentale familiale. C'est cette modification au sein des familles qui permettrait l'accueil de femmes dans l'encadrement des clubs. Cette hypothèse ne peut être la seule explication mais elle participe à expliquer l'engagement de certaines femmes. À l'inverse, beaucoup de femmes expriment un manque de temps pour s'investir dans les clubs. Cependant cette excuse permet un refus neutre et cache parfois des désaccords entre responsables au sein des clubs ou un désintérêt pour la discipline ou pour le club.

En effet, au regard du profil des femmes élues dans les bureaux de cette saison, il apparaît que le profil de la retraitée engagée dans un club dans lequel elle n'a jamais joué mais toujours été présente tend à laisser place à un engagement de femmes actives et investies par passion de la discipline ou en raison de la présence d'un membre de leur famille dans le club. Les élues ont entre 18 et 82 ans. La moyenne d'âge est de 43 ans. Comme pour les Présidentes de club, il semble que le profil de l'élue de plus de 60 ans, retraitée, ne soit plus une majorité aujourd'hui. Plus d'un tiers ont entre 41 et 50 ans. Deux explications possibles qui ne sont pas incompatibles. La première est qu'une part des femmes est investie dans le club de leurs enfants. La période 41-50 ans des femmes correspond en général à l'adolescence de leurs enfants, période où elles ont plus de temps pour s'investir que dans la période qui la précède (31-40 ans). La seconde est que, si comme pour les présidentes, les femmes doivent attendre un grand nombre d'année avant d'accéder aux fonctions de direction, il est normal qu'un grand nombre d'entre elles ait plus de 40 ans. Elles évoluent également dans de petits clubs : $\frac{3}{4}$ des clubs où elles sont investies évoluent dans les divisions départementales et 65% des femmes élues sont dans des clubs de moins de 200 licenciés.

L'évolution du profil des femmes élues dans les clubs tend à confirmer l'hypothèse d'une nouvelle disponibilité des femmes. Mais elle implique souvent aussi un engagement non pas par intérêt pour la discipline, mais pour accompagner et s'investir dans les clubs où pratiquent leurs enfants ou conjoints.

Aujourd'hui, le profil type de l'élue dans la Ligue est un homme, blanc, de plus de 65 ans, ayant été joueur ou impliqué dans le football avant. Lors des Vœux à Tola Vologe¹⁵¹ du Président de la Ligue en début d'année, salariés et élus étaient conviés. Sur la soixantaine de

¹⁵¹ Siège social de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes depuis janvier 2018. Il est situé dans le quartier de Gerland à Lyon.

personnes présentes, on comptait moins de 10 femmes, 2 bénévoles pour 7 salariées. Le temps d'attente précédant le discours du président est intéressant et révélateur de l'état de la féminisation dans la Ligue. En effet, le profil type de l'élu prend tout son sens et des comportements différents sont observables selon le genre des conviés. Les hommes discutent debout dans des groupes plus ou moins grands alors que les femmes sont assises au fond de la salle et attendent. Seules les deux bénévoles et une salariée s'intègrent dans les discussions des hommes et seuls les hommes salariés ayant leur conjointe parmi les conviés, restent au fond, hors des cercles de discussions. La division de l'espace s'ajoute à la différence de comportement; les femmes ne s'approcheront de la scène que lors du discours du Président. Elles resteront dans un coin au fond de la pièce le reste du temps. Les conviés ne créent pas cette séparation explicitement ni consciemment. Ce retrait est-elle une marque d'un manque de légitimité exprimé par les femmes ? Est-il spécifique à la Ligue et aux institutions du sport ?

b. « Mesdames, Franchissez la Barrière » dans la Ligue

La CRFE fonctionne en actions ponctuelles pendant l'année. Ces actions ciblent des publics différents et adaptent leurs objectifs en fonction de cela. Bien qu'elle ne s'occupe pas du développement du football féminin en lui-même (championnat, détection, challenges ou coupes), elle organise un rassemblement des Écoles de Football Féminin dans les Districts de l'Est. Les autres événements sont à destination des femmes de l'encadrement des clubs. Ils visent soit le recrutement de nouvelles femmes soit le remerciement et l'accompagnement des femmes déjà engagées. Ces événements prennent toujours les couleurs de la politique de « Mesdames, Franchissez la Barrière » pour la communication et l'organisation.

Ce qui n'était qu'une opération proposée et encouragée par la Fédération est devenu la devise de la CRFE, qui voit dans ce slogan le moyen de mobiliser et de créer une marque de fabrique des opérations de féminisation. Cette opération à l'origine ponctuelle est devenue suffisamment visible et symbolique pour être adoptée comme l'outil de la politique de féminisation, délaissant les autres méthodes ou propositions. Encouragé par la Fédération, « Mesdames, Franchissez la Barrière » a pris une place centrale dans le Plan de féminisation de l'encadrement du football amateur, au point de réduire le second à la première. À l'heure actuelle, cette politique est l'unique proposition pour la promotion des femmes dans l'encadrement du football au niveau régional. Par contre, sous cette bannière, divers événements sont organisés ; du stand d'accueil et de promotion de la féminisation lors des Finales U15 régionales à l'embauche d'un Service Civique en passant par l'invitation de femmes dirigeantes dans les clubs à des matchs de haut niveaux. Tous ces événements utilisent les codes et les visuels de « Mesdames, Franchissez la Barrière ». Alors que la Fédération en avait fait un outil de recrutement des femmes dans le monde du football pour des opérations ponctuelles, la Ligue en a fait sa marque de fabrique pour toutes actions. Chaque action est pensée comme une façon d'exploiter cette politique au niveau régional. Ce qui est aujourd'hui devenu une politique motivant un ensemble d'événement a été pensée et conçue comme un outil pour un événement annuel.

En janvier 2013, la Fédération publiait un article qui annonçait le « *coup d'envoi de l'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière » [...] [lancée] dans le but d'attirer davantage de femmes dans le football* »¹⁵². C'est la première apparition du slogan dans la communication de la Fédération. L'article est accompagné d'une image qui deviendra la première génération de visuel¹⁵³. Les couleurs dominantes sont le bleu et le vert du terrain, qui contraste avec le rose pour tous les autres éléments. Le message est déjà donné par l'utilisation des couleurs. Le rose, couleur stéréotypé comme la couleur représentative des femmes, est utilisé pour tous les éléments de l'encadrement des clubs : le sifflet d'arbitre, le cône d'entraînement ou le porte document que tient la femme au premier rang. L'entrée d'une femme, dont la photo est retouchée pour coller aux standards des photos de mode, par le haut du cadre fait échos à l'entrée des femmes dans le monde du football.

Sur l'une des plaquettes de promotion confectionnée par la Fédération et utilisée par la Ligue d'Auvergne en 2013 sont détaillées les missions éducatives, techniques et administratives proposées aux femmes. La prépondérance du rose est toujours présente à l'intérieur du livret. Par le détail des apports des femmes dans les clubs, la Ligue donne sa ligne directrice et sa vision de la féminisation. En effet, la venue des femmes pour l'ancienne Ligue Auvergne était vue comme un moyen de redorer le blason du football amateur, en apportant sensibilité, éducation et apaisement dans les clubs. Le prospectus appelle les femmes à s'investir pour « *transmet[tre] à [leur] club une autre vision des choses, [leur] tempérament, [leur] pugnacité, [leur] sens de l'organisation, de l'éducation, du respect* ». Il insiste sur le « *nouveau regard* » et le « *discours différent, authentique et direct* » que peut apporter une femme en s'engageant dans un club. Ces différents points révèlent le public privilégié pour le recrutement, les mamans de joueurs, et les attentes théoriques de la Ligue à leur égard. Les femmes sont sources d'éducation pour un sport qui, à cette période, perd des adhérents, notamment pour les catégories enfants et adolescents masculins. Face à une mauvaise réputation réveillée en 2013, suite à la Coupe du Monde 2010, la féminisation apparaît comme un moyen de renforcer le caractère éducateur et formateur du sport pour la Ligue Auvergne¹⁵⁴. Le terme de « *complémentarité* » est également utilisé pour qualifier les relations homme/femme et la division du travail dans les clubs, ce qui fait échos à une féminisation voulue comme « *naturelle* ». Par ailleurs, seules des propositions d'encadrement des jeunes sont proposées aux femmes. Elles ne sont jamais envisagées comme pouvant encadrer, entraîner, diriger des équipes Seniors ou des clubs entiers. Pourtant, le slogan de conclusion est « *la femme y a sa place, toute sa place !* ». Au-delà du besoin d'auto-persuasion, cette phrase privilégie l'universalisme mais tend à limiter l'identification des

¹⁵² BOURGEOIS, Pierre ? « Mesdames, Franchissez la Barrière », Fédération Française de Football, 21 février 2013, <https://www.fff.fr/actualites/681-544446-mesdames-franchissez-la-barriere-?themePath=la-fff/> (consulté en février 2018)

¹⁵³ Annexe 8 : 3 générations de visuel de la campagne « Mesdames, Franchissez la Barrière ».

¹⁵⁴ La Fédération en 2011 reconnaissait que « les féminines sont extraordinaires, non seulement en talent, mais en image ». Les joueuses féminines sont appréciées et soutenues à la Fédération pour leur jeu mais aussi et pour leur image, qui contraste avec l'homologue masculin de l'époque. Le soutien de la Fédération se fait aussi avec une intention d'améliorer l'image de la discipline, en haut niveau comme dans le football amateur. FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale, Paris Hôtel Novotel Tour Eiffel, 17 décembre 2011, 88 p. (disponible en ligne)

femmes dans la campagne et donc à terme leur investissement. Cela montre bien aussi que la campagne créée par la Fédération freine sa capacité à concerner les femmes par une distance façonnée par cette généralisation.

L'article de communication de la Fédération de mars 2013 donne explicitement le public visé pour le recrutement de nouvelles femmes : « *les accompagnatrices, supportrices ou spectatrices* ». Il est intéressant de comparer cela avec les chiffres des femmes investies dans des clubs. En effet, l'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière » ne s'adresse pas aux femmes ou aux adolescentes joueuses mais aux femmes derrière la main courante, derrière les barrières du terrain. Il précise aussi que cette opération doit se « *déclin[er] dans chaque département* ». Cet outil était donc à l'origine destiné aux districts, jugés plus proches des clubs pour pouvoir aider les clubs à mettre en place cette opération grâce à des « *ambassadeurs du district* »¹⁵⁵. L'opération se construisait en trois phases, une première phase de lancement, une phase d'accompagnement et une phase de valorisation des recrues lauréates, en marquant le 8 mars, date de la Journée Internationale des Droits des Femmes. Cette opération durera plusieurs années, avec de moins en moins de visibilité à mesure des années.

En 2015 et 2016, cette politique s'inscrit dans le Programme Volontaire de l'UEFA Euro 2016, dans le cadre de la préparation et de l'héritage de l'Euro 2016 organisé en France. L'opération est relancée en 2017 et prend une nouvelle dimension. Le visuel change, les ambitions fédérales également. Désormais, les districts ne sont plus les référents uniques mais les ligues sont intégrées au modèle. Les objectifs sont toujours de « *renfor[cer] la place des femmes dans la vie des clubs et des instances* » et d' « *augmen[ter] la proportion de femmes dans toutes les familles du football (éducatrices, joueuses, arbitres, dirigeantes, élues dans les instances)* »¹⁵⁶. Depuis sa mise en place, il a existé trois générations de visuel pour accompagner cette campagne, la seconde et la troisième sont identiques si ce n'est un changement de ton et l'abandon du filtre rose entre les deux. Le nouveau visuel a abandonné le rose et montre trois profils de femmes, dirigeante, éducatrice et arbitre. Bien qu'aucune des femmes ne regardent l'objectif, elles permettent aux femmes une assimilation et une projection vers des rôles rendus plus concrets. Le slogan n'a pas changé bien ni la proposition par étape faite par la Fédération. Cependant, son utilisation par la Ligue se généralise et de plus en plus d'actions sont construites à partir de ce programme.

Cette opération s'est construite et renforcée entre 2012 et 2018 pour devenir l'élément essentiel de la politique de féminisation de l'encadrement des clubs. Elle suit un modèle *top-down*, bien qu'elle est d'abord été créée au sein de la Ligue d'Alsace. La Fédération souhaite

¹⁵⁵ BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth, « Les actions de féminisation sur les territoires », Fédération Française de Football, 5 juin 2014, <https://www.fff.fr/articles/le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/details-articles/139388-551303-les-actions-de-feminisation-sur-les-territoires> (consulté en février 2018)

¹⁵⁶ FINJEAN, Erwan, « Mesdames, rejoignez-nous ! », Fédération Française de Football, 8 mars 2017, <https://www.fff.fr/actualites/175105-580881-mesdames-rejoignez-nous-?themePath=le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/> (consulté en février 2018)

étendre sur tout le territoire national cette « *bonne pratique* »¹⁵⁷. Mais l'opération s'inscrit comme l'une des campagnes et des programmes du Plan de Féminisation « *initié par le Comité Exécutif de la FFF, [et] relayé par la LFA* »¹⁵⁸. La Fédération transmet dans cet article à la fois le principe, le déroulé et l'histoire de cette opération, mais aussi des outils : fiche pratique, plaquette de présentation, clips, mini-kit, objets promotionnels et oriflammes. La Fédération semble fournir clé en main cette campagne mais il faudra quelques années et la création d'une commission spécifique dans la Ligue pour que celle-ci se l'approprie complètement et la propose sur son territoire.

Partie II : Comprendre la féminisation *bottom-up* : Etude de trajectoire de femmes Présidentes de clubs de la région

A. L'investissement des femmes dans le football : la force de l'attachement familiale

Le second mouvement de féminisation s'est construit sur le terrain et regroupe des femmes engagées dans l'encadrement du football. Qu'est-ce qui motive ou explique cet engagement ? Existe-t-il un mouvement collectif et pensé comme tel ? Ces femmes forment-elles un groupe ayant conscience d'exister ? Leur investissement n'est bien souvent pas ou peu influencé par les politiques de féminisation et les opérations menées par les ligues ou districts. Elles ne découvrent ces initiatives qu'une fois déjà engagées dans leur club, pour celles qui connaissent ces campagnes. Leur attachement est rendu possible par des liens familiaux, citoyens ou sportifs qui leur permettent de saisir et d'envisager de nouvelles opportunités dans le football. Cependant, si les femmes interrogées ici ont toutes évoqué le plaisir d'occuper cette fonction, certaines femmes dirigeantes, licenciées ou non, perçoivent cet engagement comme une obligation. Celle-ci repose sur la volonté d'assurer à son enfant une pratique sportive dans des clubs fragiles ou sur un devoir familial face au reste de la famille.

a. Le profil statistique des présidentes de clubs

Parmi les femmes présentes dans l'encadrement des clubs, certaines ne sont pas licenciées. Elles sont souvent maman ou ex-maman de joueurs, et se contentent d'une ou deux tâches précises qu'elles exercent depuis longtemps. Le nombre de ces femmes ne peut être qu'estimé. L'un des axes de la politique de « Mesdames, Franchissez la Barrière » est de rendre visibles ces femmes et d'officialiser leurs tâches et leur présence dans les clubs via la

¹⁵⁷ BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth, « Les actions de féminisation sur les territoires », Fédération Française de Football, 5 juin 2014, <https://www.fff.fr/articles/le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/details-articles/139388-551303-les-actions-de-feminisation-sur-les-territoires> (consulté en février 2018)

¹⁵⁸ *Ibidem*.

prise d'une licence. Ainsi, lorsqu'une femme prend une licence pour la première fois dans un club, il est difficile de savoir, sans entretien avec celle-ci, si elle coïncide avec le début de son engagement. Dans cette étude, nous limiterons l'encadrement des femmes aux femmes dirigeantes et membres des bureaux des clubs, particulièrement aux femmes présidentes de club. En effet, les raisons de l'engagement des éducatrices ou des arbitres peuvent ne pas être similaires aux conclusions qui seront établies dans ce mémoire. Elles n'ont pas le même lien à la pratique et à la discipline dans la mesure où en 2017/2018, 70% des arbitres féminines de la Ligue ont été ou sont encore joueuses. Le même schéma se produit avec les éducatrices. Ces deux fonctions ont une dimension technique, proche de la pratique, qui explique que la plupart des femmes engagées dans ces fonctions sont issues directement des clubs et ont pratiqué ce sport.

À l'inverse, les présidentes de club n'ont pas toutes une expérience sportive dans leur club ou dans d'autres clubs que celui qu'elles président aujourd'hui. En effet, parmi les 96 femmes présidentes d'un club sur le territoire de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, 64 n'ont jamais été joueuses de football. Cela ne signifie pas qu'elles n'ont pas d'attaches à la pratique ou au club mais qu'elles n'ont jamais eu l'opportunité ou l'envie de s'inscrire dans un club. De ce fait, l'attachement au club est aussi éprouvé par le temps qu'elles y passent. L'une des caractéristiques particulières chez les femmes devenues présidentes est le temps qu'elles ont passé dans le club avant d'en prendre la direction. En effet, une femme présidente en 2017/2018 est licenciée au club depuis en moyenne 10 ans et demi. Ce temps de latence prouve à la fois leur attachement et leur motivation ; et la difficulté à imposer leur légitimité et s'ouvrir la porte de cette fonction de direction. Cette barrière est avant tout une barrière mentale attisée par la femme elle-même, comme par les autres dirigeants et dirigeantes du club. Son double foyer explique le délai entre la prise d'une première licence et celle de la direction de ce club. Attention, la date de première licence ne donne pas d'information sur la durée du mandat de la présidence de ces femmes. Cela montre simplement qu'elles ont eu besoin de se faire connaître et reconnaître dans le club, pour justifier leur position actuelle. Cependant, il faut noter un décalage entre deux générations de présidentes. La première a eu besoin de temps pour s'imposer dans le club alors que la seconde l'a fortement réduit voire supprimé. De plus en plus de femmes deviennent présidentes après une ou deux saisons passées dans le club. Mme C* fait partie de cette première génération. Arrivée avant les années 2000, elle a pris peu à peu de nouvelles fonctions au sein du club mais est restée plus de 15 ans Vice-Présidente :

- Mme C* : « Et euh...donc j'étais Vice-Présidente, j'étais déjà au Comité mais euh, voilà. J'avais pas pris de responsabilités. [...] Et puis après, ce qui sont euh voilà, qui dirigeaient ça, y'en a qui sont partis. Le, je sais plus qui c'est qui s'en occupait [de l'organisation d'un grand événement annuel du club] , il est parti aussi. Donc il a fallu reprendre du jour au lendemain. Et donc après en 2001, je suis vraiment passée Vice-Présidente pour la partie, euh, toutes les manifs, les manifestations qu'on faisait dans l'année. Euh. Plus l'approvisionnement du week-end [ledit événement]. [pause] Et euh, bah y a deux ans, ça va faire ma deuxième année-là que je suis Présidente. »

La taille et le championnat des clubs sont intéressants car ils peuvent souligner un potentiel plafond de verre, laissant les femmes présider les clubs les plus petits ou les plus inconstants sportivement. Les chiffres suivants vont tenter d'éclairer ce point. Dans un premier temps, il faut noter que près de 60% des clubs dirigés par une femme comptent moins de 150 licenciés. Si aucun chiffre n'existe pour le corollaire masculin, ce tableau montre que seuls 10% des clubs présidés par des femmes ont plus de 300 licenciés. Aucun chiffre ne permet de comparer ces données avec l'ensemble des clubs de la région. Le niveau des clubs que les femmes président est également un bon indicateur de l'intégration et de la place de la femme dans le monde du football. En effet, 72% de clubs, dont la présidente est une femme, jouent dans l'une des divisions départementales que proposent les districts. Seuls 6% voient leur meilleure équipe évoluer en championnat régional. Les autres n'ont soit pas renseigné cette information, soit évoluent dans des championnats particuliers type football à 8, foot en entreprise ou foot loisir.

Les trois profils de présidence présentés en première partie, permettent d'élaborer une typologie de ces femmes. Chacun révèle des motivations différentes, bien que celles exposées ci-dessous ne soient ni exclusives, ni exhaustives. En effet, les raisons répertoriées dans ce travail de recherche semblent être suffisamment récurrentes pour être soulignées. Cependant, ces femmes ne sont pas investies dans ces clubs pour une unique raison. La source de leur motivation est bien souvent multiple. Se reconnaître dans l'une de ces explications n'implique pas l'exclusivité et l'unicité de celle-ci. Elles donnent d'ailleurs régulièrement plusieurs explications à leur engagement. Par ailleurs, les motifs de leur participation à la gestion des clubs sont également variables dans le temps. Il semble que l'argument familial offre une porte d'entrée pour les femmes dans le football, y compris pour celles qui n'ont pas de licences ou de tâches précises. Les autres motivations apparaissent, bien souvent, une fois ces femmes entrées dans le club. Enfin, toutes les femmes interrogées disent accorder un certain temps pour assurer leur fonction. Elles expliquent y consacrer presque tous leurs week-ends et plus d'une soirée par semaine.

b. La famille comme porte d'entrée dans les clubs

Seul $\frac{1}{3}$ des femmes présidentes a un membre de sa famille parmi les licenciés de son club. Cependant, cette estimation est très certainement sous-évaluée, et ignore un ensemble de lien et d'influence potentielle, impossible à rendre compte par les chiffres. Il semble que le terreau familial soit l'une des portes d'entrée dans le monde du football privilégiée pour les femmes présidentes. Ces chiffres ignorent, par contre, les licences passés des conjoints ou enfants des femmes aujourd'hui présidentes. Cependant, cette porte d'entrée par la famille n'a pas la même importance selon les femmes présidentes. Certaines apparaissent comme un vrai relais, prenant la suite d'autres membres de leur famille, alors que d'autres n'évoquent que de rares souvenirs de football télévisé regardé en famille.

Ainsi, plusieurs femmes sont entrées dans les clubs après l'inscription de leurs enfants et/ou de leur conjoint dans le club. La famille leur permet de leur ouvrir le monde du football

et de légitimer leur présence. Mme C* montre bien les différentes étapes dans le parcours des femmes dans les clubs amateurs :

- *Mme C : « Alors nous, enfin moi j'étais déjà à M. [ville] avant. Et à M. [ville], donc j'ai ... mon gosse avait, quoi, six ans. Et j'emmenais déjà les débutants le week-end. Parce qu'il n'y avait personne pour les emmener donc je les emmenais déjà le week-end, moi. Le samedi. Mon mari s'occupait d'une ... des Benjamins. Parce que c'était ... y avait débutants et benjamins. Oui c'est Benjamins, je ne sais plus comment ça s'appelait à l'époque. Et je m'en occupais déjà.*
Puis après pour mon travail, donc on a déménagé. [...] Et euh, ben, jusqu'au jour où, moi, après mon gosse est venu jouer aussi ici. Je suis rentrée à ce moment-là. Non c'est mon mari qui est rentré le premier et après je me suis mise aussi et ça doit être en 2001. Parce que j'avais recherché des dates mais je crois que c'est en 2001. Te te te (elle cherche sur son papier) hum ... Il me semble que c'est 2001.
- *Enquêtrice : que votre mari est arrivé ici ?*
- *Mme C : Non que moi, après j'ai pris la Vice-Présidence. »*

Les femmes commencent souvent par l'accompagnement d'une équipe de jeunes, puis elles prennent d'autres responsabilités. Les enfants offrent une opportunité pour s'investir dans les clubs amateurs. Sans cela, elles n'auraient eu ni intérêt, ni connaissance d'un besoin de bénévole, ni légitimité pour intégrer un club. La place du conjoint semble être un accompagnateur, un repère dans ce monde. Pour y entrer, les femmes semblent d'abord suivre leur conjoint et répondre à un besoin de bénévoles des clubs. Elles accompagnent des équipes jeunes, essentiellement tant que leurs enfants y sont présents. Certaines d'entre elles poursuivent leur engagement et diversifient leur mission alors que la plupart s'en vont quand leurs enfants grandissent ou quittent le club. Par manque de temps ou d'intérêt, de nombreuses femmes s'en tiennent à ce rôle d'accompagnatrice. Pour quelques-unes d'entre elles, elles saisissent l'opportunité de prendre pleinement place dans le club et s'y investissent. Cet extrait montre aussi le temps nécessaire pour prendre des responsabilités et intégrer le bureau de l'association. Dans le cas de cette femme, elle est présidente depuis deux ans, après de nombreuses années au poste de Vice-Présidente.

Cependant, pour cette femme, la famille est une porte d'entrée, une motivation initiale mais qui ne justifie pas la fidélité de l'engagement. Les raisons de son engagement semblent s'être modifiées au fil des années, dans la mesure où cette femme n'a plus de membres de sa famille dans son club. Il arrive parfois que ce ne soit pas la famille qui entre dans le club mais le club qui fasse partie intégrante de la famille. Mme. Bo* a pris la tête d'un club amateur, après son grand-père, son père et son frère. Elle raconte :

- *Mme Bo* : « Alors, en fait, moi j'ai baigné un peu dans le monde du foot toute ma vie puisque en fait, mon grand-père était président de ce club. Voilà. Dans les années après-guerre quoi, 50-60. Il est resté très longtemps. Ensuite, ben, y a eu plusieurs présidents qui se sont succédés. Puis, mon père, quand mon frère a fait du foot, est devenu également président. »*

Dans ce cas, la famille n'est pas un moyen d'ouverture mais elle est source de motivation, presque de devoir, pour cette femme, même si ces propres enfants n'ont jamais pratiqué le football. Elle n'a d'ailleurs pas eu à attendre plusieurs années pour fonder sa légitimité et pour prendre ses marques dans le club. Appelée par son frère, président sortant, elle a accepté le poste sans être licenciée dans le club les années précédentes. Cependant, elle reconnaît elle-même qu'elle n'a jamais trop rompu le lien avec ce club, y connaissait déjà de nombreuses personnes et était présente aux événements du club. Elle conclut :

- Mme Co* : « Bah pour le coup vous avez un peu compris, que voilà c'est familial quand même, c'est vraiment dans moi. C'est presque dans les gênes, je ... j'ai un fort attachement, franchement. »

Enfin, toutes les femmes ne sont pas motivées par la famille. Pour certaines, leur venue n'est pas directement liée à la présence d'un des membres de leur famille dans le club. C'est le cas de Mme Bl* qui est arrivée dans son club en connaissant l'ancien président et en ayant des compétences de comptabilité en passe de manquer dans le club. La mise en relation et l'entrée de cette femme dans le club ne se fait pas, à priori par la famille. Cependant, lorsqu'il s'agit de raconter son parcours dans le football, parcours la menant aujourd'hui à être présidente, elle commence ainsi :

- Mme Bl* : « C'est un peu compliqué. Déjà juste mon souvenir de foot le plus ancien c'est, je devais avoir, je sais pas c'était la finale de la ... la finale de la Hollande¹⁵⁹, je sais pas, je devais avoir 10/11 ans, 12 ans, donc euh... j'étais chez les voisins regarder le foot. Donc voilà, le foot c'est euh ... mon plus lointain souvenir. [...] Donc euh, j'ai toujours eu envie de regarder le foot. Et, j'ai jamais joué au foot. Mes enfants n'ont pas joué au foot. Mon fils aimait mais pas plus que ça. Leur père était plutôt rugby. Voilà, donc le foot c'était ...

Par contre, mes parents, mon père, ma mère ... ma mère regardait le foot toute seule. Veuve, elle regardait encore le foot. Elle aimait mais pas à en être ... [...] Et après, comment je suis venue là, bah c'est qu'un jour j'ai rencontré le président, l'ancien président. »

Sa famille n'a pas été la voie d'accès dans un club, ni même dans le monde du football puisqu'elle n'a jamais accompagné ou justifié son engagement. C'est pourtant par ce prisme là qu'elle commence, lorsqu'elle raconte son parcours. Cela signifie dans son cas que, si la famille n'a pas été une porte d'entrée, elle a au moins laissé l'opportunité de s'y investir et donné le goût de la discipline.

Toutes font par contre part du rôle ou de la présence de leur conjoint dans leur entrée au club, qu'il soit encore présent dans le club et dans leur vie ou non. Enfin, la famille est également la définition de leur club amateur : un club « *familial* »¹⁶⁰. Ce caractère confère au

¹⁵⁹ La femme interrogée fait certainement référence à la finale de la Coupe du Monde 1974 opposant les Pays-Bas à l'Allemagne de Ouest, vainqueur à domicile de la compétition.

¹⁶⁰ Le mot apparaît dans tous les entretiens des femmes présidentes, pour qualifier leur club.

club la garantie d'une convivialité, d'une proximité et d'une simplicité recherchée. Toutes apprécient et tentent de conserver un « *petit club familial* ».

- c. Une volonté de s'investir dans le monde associatif et de se mettre au service des jeunes

En plus de la famille, l'une des raisons invoquées pour expliquer la prise de fonction de Présidente, est une envie de s'investir dans le monde associatif et de se mettre au service. Le besoin de se sentir utile forme l'un des motifs des femmes présidentes. En effet, pour l'une d'entre elle, la volonté de se rendre utile et de s'engager dans le monde associatif apparaît comme le moteur de son engagement dans le football :

- Mme BI* : « *Donc euh, j'avais plus de ... Ma vie professionnelle, elle avait changé aussi donc je pouvais m'investir un peu plus aussi. Et avoir du temps, du temps bénévole. Et je me suis dit : « C'est peut-être le moment de donner du temps à la commune quoi, de faire quelque chose d'un peu plus, d'un peu plus ... pas valorisant mais de plus ... humain. Histoire d'être un peu utile à la commune dans laquelle j'habitais depuis, euh, depuis des dizaines d'années, sans avoir ... sans m'être investie. »*

Elle ajoute plus loin lorsqu'on lui demande ce que représente son club pour elle :

- Mme BI* : « *Disons un engagement, quelque chose de... faire de bien. Disons d'essayer de faire quelque chose de bien pour les petits gosses quoi, pour les gosses de la commune, qui soient pas ... laissés... voilà les occuper, que ce soit dans un cadre sympa. Qu'ils apprennent pas que le foot, qu'ils apprennent aussi la vie en collectivité et ... on essaie de faire quelque chose de bien.*
- Enquêtrice : *Bien sûr*
- Mme BI* : *Essayer d'être utile !* »

Il semble que dans ce cas la volonté de s'engager et de se mettre au service soit au cœur de son engagement, d'autant qu'elle n'a pas d'attaches familiales dans ce club. Elle explique n'avoir pas pu s'engager plus tôt, faute d'un travail prenant et chronophage mais désire aujourd'hui faire vivre sa commune et y trouver du lien social. Ses enfants désormais adultes et élevés, elle indique avoir plus de temps pour ce genre de sollicitation. Le choix du football plutôt qu'une autre association reste difficile à saisir à partir de son entretien. Mais elle exprime clairement la volonté de se rendre utile aux autres, particulièrement aux enfants.

Mme C* évoque aussi la recherche de lien social dans le monde associatif, qui fut à reconstruire suite à une invalidité professionnelle et l'impossibilité de conserver son emploi. Elle n'est d'ailleurs pas investie uniquement dans le football mais aussi dans d'autres associations locales « *pour dire de voir du monde, de bouger un peu* ».

Chez toutes ces femmes, le sens du service est aussi saisissable dans leur description de la présidence. Toutes voient dans leur mission une nécessité d'écoute et de soutien auprès de leurs licenciés. « *Je fais toujours mon possible pour que ça puisse aboutir, ce qu'ils*

demandent » explique Mme C*. Leur engagement est perçu comme un service rendu à la commune, aux pratiquants ou aux enfants. Elles sont en tout cas portées par cette recherche de l'utilité sociale et cette volonté d'être actrice dans la vie locale. L'argument du lien social est aussi souligné par toutes les femmes. Si elles ne l'expriment pas explicitement comme Mme C* face à la perte de son emploi et du lien social qu'il crée, elles expriment l'importance de la « *convivialité* »¹⁶¹ trouvée dans leur club. « *C'est ça ... c'est des amis, du plaisir* » selon Mme Bo*.

La notion de plaisir contraste avec le sentiment d'obligation qu'elles peuvent parfois exprimer. En effet, lorsqu'elles sont présentes dans les clubs depuis longtemps, la démission du président ou le changement du bureau encouragent les dirigeants du club à faire appel à ces femmes. Mme Bl* explique :

- « *quand il [l'ancien président] a démissionné, c'était normal à tout le monde, fin c'était normal pour tout le monde que je devienne la Présidente.* »

Et Mme C* déclare :

- « *Bah disons que moi, ça a été un peu par obligation puisque y avait personne. Donc en tant que Vice-Présidente, je me suis présentée.* »

L'évidence de leur prise de fonction pour les autres dirigeants est parfois vécue comme une obligation de répondre positivement à l'appel, sentiment toutefois rapidement dépassé une fois les fonctions prises. Ce sentiment d'obligation est attisé par l'absence d'autres candidats potentiels.

d. Et la passion du jeu ? : une tâche pas uniquement administrative

Qu'est-ce qui motive ces femmes à intégrer des clubs de football ? Pourquoi cette discipline ? Comment conçoivent-elles leur rôle de Présidente ? La famille et le besoin de se rendre utile, de s'engager dans la vie locale forment des raisons plus ou moins fortes de leurs engagements. Mais qu'est ce qui fait rester ces femmes parfois plus de dix ans dans leur club ? Là encore, ces trois femmes présentent des caractéristiques communes que l'on peut étendre à une partie des présidentes de club de la région. D'une part elles conçoivent leurs tâches comme administrative, dans des degrés différents. Si pour l'une d'elle, ses tâches, « *c'est administratif. 100%* », toutes évoquent la gestion des papiers, des assurances, des événements, les recherches de financement, de subventions et de sponsors - ou encore et la communication les relations avec des acteurs extérieurs, mairie, district ou autres clubs - comme étant au cœur de leur fonction.

Néanmoins, peut-on réduire leur mission à une gestion administrative ? La gestion du personnel, qu'il soit salarié ou bénévole, ainsi que des pratiquants, est aussi inhérente à leur fonction. Certaines cumulent d'ailleurs une fonction de déléguée. Le délégué est le

¹⁶¹ C'est l'une des trois valeurs fondatrice du club de Mme Bl*. La convivialité est placée au cœur de la vie du club et de sa présidence, tout comme le respect et la solidarité.

représentant du club local qui s'assure du bon déroulement et de la bonne mise à disposition des infrastructures de son club lorsqu'il reçoit une rencontre. Il est également le garant de l'accueil du club. Ces femmes sont aussi confrontées à la gestion des parents et des *supporters*, parfois démunies face à ces groupes respectivement peu investis ou déchaînés et insultants. Deux d'entre elles expliquent alors qu'en tant que femme, elles sont capables de désamorcer les conflits ou d'obtenir certaines choses « *en douceur* ». C'est l'une des rares fois où ces femmes font référence à leur genre pour expliquer la façon dont elles gèrent leurs clubs. Si elles s'attachent souvent à expliquer que leur genre ne crée aucune différence dans la gestion des clubs, le recours à la douceur comme façon d'agir est directement justifié ce critère.

Enfin, aucune d'entre elles, et comme $\frac{2}{3}$ des présidentes, n'a été joueuse de football. Pourtant certaines émettent un regret de n'avoir pu pratiquer ce sport. D'une façon parfois différente elles expriment un attachement à la discipline mais une illégitimité faute d'avoir pu le pratiqué. Cette illégitimité se construit par une distinction entre les missions d'ordre administratif et celles d'ordre sportif. Ces dernières sont assurées par des éducateurs, des responsables sportifs, souvent salariés du club. Ainsi, Mme BI* reconnaît se sentir décalée lorsqu'elle est en compagnie d'autres présidents de club :

- « *En plus, je connais pas, je peux pas faire une discussion de foot avec eux. J'aime le foot mais eux, ils connaissant le match par cœur. N'importe quel match, ils le connaissent par cœur. Ils en parlent pendant des heures à le refaire, moi j'sais pas faire ça.* »

Ces femmes aiment le football sans être forcément passionnées. Ce décalage avec les raisons des engagements de certains hommes, qui sont pour certains de fervents *supporters* et de fervents connaisseurs du football local comme médiatisé, renforce un sentiment d'illégitimité pour ces femmes, qui privilégient ainsi les tâches plutôt administratives. Cela ne les empêche tout de même pas de prendre part aux questions sportives, notamment lorsqu'il s'agit de construire des groupements avec d'autres clubs pour assurer le maintien d'une équipe dans certaines catégories.

La féminisation de l'encadrement des clubs connaît une forte disparité entre les fonctions administratives et les fonctions techniques ou sportives. En effet, la proportion de femmes parmi les arbitres ou les éducateurs est plus faible que celle des fonctions des dirigeantes ou des membres de bureau. L'ouverture des clubs aux femmes s'est fait via des missions qu'elles assurent déjà dans le monde professionnel mais l'ouverture de la dimension sportive reste difficile. Cette dichotomie se retrouve par exemple dans la répartition des hommes et des femmes salariés de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes dans les différents services.

B. Faire sa place dans un sport d'homme : appréhender les codes, changer les codes

La féminisation de l'encadrement du football n'est donc pas qu'une question de chiffre, elle suppose l'accueil et l'intégration des femmes dans la vie de ces clubs et dans le groupe que forment les licenciés, bénévoles et salariés, pratiquants comme encadrants. Le mouvement de féminisation dans les clubs nécessite d'appréhender les codes d'un monde que les femmes n'ont pas forcément à leur arrivée. Cette confrontation et cet apprentissage forment en retour la légitimité de ces femmes dans leur fonction de présidente. Ainsi, l'intégration de ces femmes passe par la découverte de ce monde, la confrontation avec les hommes présents dans et autour du club, pour s'intégrer et se sentir intégrées ensuite.

a. Découvrir un nouveau monde et appréhender ses codes

L'arrivée des femmes dirigeantes dans les clubs est vécue très différemment selon les situations. Pour certaines, l'entrée est très progressive. Elles mettent des années à se faire connaître, à diversifier leurs fonctions et à prendre des responsabilités. Pour d'autres, l'entrée est très rapide ; en quelques mois elles entrent dans l'organigramme du bureau de l'association sportive. La découverte du monde du football amateur est alors différente selon le parcours des femmes dirigeantes. Cependant, l'apprentissage de leur tâche, associée à leur fonction, ainsi que la prise de connaissance de l'état de leur club et du contenu de leur responsabilité, est la première étape de l'intégration de ces femmes dans leur club. Cette découverte, parfois dans l'étonnement, leur permet de mieux comprendre le fonctionnement de l'association, de la discipline et du groupe de bénévoles qu'elles dirigent. Pour chacune des fonctions, arbitre, éducatrice, dirigeante, membre du bureau, un temps d'appréhension de la nouveauté et du fonctionnement du club semble exister. L'une des présidentes interrogées explique :

- *Mme Bo* : « Alors moi, ça fait qu'un an, enfin même pas un an, parce que c'était au mois de juin. Et en fait, on se rend compte que c'est très court. Je... J'ai pas eu le temps de faire du tout ce que je voulais, en fait. Et puis, il m'a fallu aussi cette année un peu d'observation pour euh... comprendre un peu comment ça fonctionnait et qu'est-ce qu'on avait la possibilité de faire ou pas. »*

L'arrivée dans le club à la fonction de présidente, surtout quand cette accession est rapide, nécessite un temps de d'observation une fois les fonctions prises, qui n'est cependant pas spécifique aux femmes. Les présidentes comprennent rapidement qu'elles devront s'acclimater et se former dans un monde où elles ne sont pas attendues et qu'elles ne connaissent pas toujours bien. Mme C* déclare :

- *« C'est vrai que c'est vraiment un monde d'hommes, déjà ! Alors... c'est ce que je disais, y'a beaucoup de trésorières, de secrétaires femmes mais présidentes euh la place elle est pas souvent libre. On laisse pas tellement accès euh à ça. [...] Euh... donc je dis, c'est bien ça commence à s'ouvrir un peu, mais c'est vrai que c'est dur. C'est dur parce que moi, je suivais le foot mais je connais pas les règles à fond, je connais pas, euh, tout ce qui est euh. Voilà*

quelqu'un qui a eu un carton, il peut pas jouer tant de temps. Ça c'est des règles, il a fallu que j'apprenne. »

Beaucoup relatent un manque de connaissance du fonctionnement du football amateur et des règlements des championnats à leur arrivée. Certaines choisissent de se former. D'autres se font aider et seconder par des responsables sportifs. Mme C* complète :

- *« Bon moi, ça va, j'ai un responsable euh du foot animation qui connaît très bien le... très bien ça, parce qu'il était arbitre avant. Donc voilà on a... il me donne des précisions ou je lui demande quand j'ai des doutes. Mais c'est pas simple. C'est pas simple. Parce que c'est vraiment encore-là un monde d'hommes. »*

La découverte de la fonction de Présidente pour ces femmes comprend aussi la constatation de l'état du club et de la qualité de la gestion de leur prédécesseur. Si certaines ont trouvé des clubs bien tenus, d'autres ont dû refonder l'historique et la gestion administrative des clubs fortement délaissés, voire inexistantes. Là encore, ce n'est pas spécifique à la prise de fonction d'une femme mais elles insistent sur leur compétence de gestion et d'organisation, parfois en s'opposant à la gestion de la présidence par des hommes. Cette remise en état administrative apparaît comme la démonstration de leur capacité à gérer un club, équilibrant avec leur sentiment d'illégitimité quant à la gestion sportive et technique du club.

b. Se confronter aux hommes et s'intégrer dans un club

L'arrivée dans le club des femmes dirigeantes suppose de se confronter aux hommes. Je n'entends pas par confrontation un affrontement chargé de violence mais plutôt la nécessité de s'imposer et de se faire entendre face à des hommes qui leur rappellent parfois leur condition de femme. Elles font face à des pratiquants et des dirigeants, tant dans leurs clubs que dans les clubs voisins ou le district. Ces trois présidentes expliquent que le fait qu'elles soient une femme n'a posé aucun problème avec les dirigeants et les licenciés de leur club, et ce dès le début. Certaines reconnaissent se faire parfois un peu « charrier », ou reconnaissent qu'« *il fallait s'imposer, il fallait arriver à des résultats parce que quand t'es une femme, on vous attendait au tournant.* ».

Elles reconnaissent que leur condition de femme n'a pas forcément posé question dans leur prise de responsabilité dans leurs clubs. Mme BI* raconte :

- *« Enquêtrice : Et dans votre club ça a été accueilli comment le fait que, voilà, ce soit une femme qui soit présidente.*
- *Mme BI* : Ah y'a personne qui a rien dit. Non, non. Ça n'a pas ... Non non. Quand j'arrive « v'la la présidente » mais c'est pas... je pense qu'ils diraient la même chose si c'était un président. »*

Toutes font une analogie intéressante avec leur intégration dans le monde du travail. Le parcours d'exceptionnalité de ces femmes dans le football amateur leur rappelle les

difficultés ou les freins rencontrés dans leur parcours professionnel. Travaillant dans la restauration, la banque ou l'administration publique, ces femmes font la comparaison entre la gestion du club et leur responsabilité professionnelle. Faisant appel à des compétences similaires, la gestion des relations professionnelles et des responsabilités dans leurs secteurs professionnels apparaît comme une ressource pour ces femmes. Cette ressource ne concerne pas uniquement la question de leur intégration et de leur légitimation à leur poste. C'est également un outil de gestion des ressources financières et humaines dans les clubs, indépendamment de leur genre.

Il est également intéressant de noter la réaction de ces femmes lorsqu'on leur demande si elles ont été confrontées à du sexisme dans le monde du football. La première réaction consiste à s'étonner de la question et à refuser le mot de « sexisme » ou de « machisme » perçu comme bien trop fort. Mme Bo* explique à ce propos :

- *« Enquêtrice : C'est justement ce que j'allais vous demander si vous avez comme ça des anecdotes, comme ça de sexisme, le mot sexisme c'est peut-être un peu fort ...*
- *Mme Bo* : Oui c'est un peu fort oui.*
- *Enquêtrice : C'est vite fort. En tout cas, des petites remarques où on se dit "Tiens il l'aurait peut-être pas dit à un homme".*
- *Mme Bo* : C'est ça. Mais très peu quand même. C'est pas très... Mais bon 2, 3 fois comme ce genre de remarque. Mais ça me... J'y fais pas du tout attention en fait, ça ne me dérange pas du tout.*
- *Enquêtrice : En tout cas si vous, si dans votre club, c'est pas le cas, c'est déjà pas mal.*
- *Mme Bo* : Non pas du tout, alors là pas du tout. Non, non, vraiment jamais. »*

Cependant, après cette première réaction, elles sont toutes capables de donner une anecdote ou de raconter un moment où elles se sont senties traitées différemment, du fait d'être une femme. Leur condition de femmes leur est rappelé à deux occasions : lorsqu'elles sont au bord du terrain, lors d'un match ou lorsqu'elles sont réunies, avec d'autres présidents de clubs. En effet, lorsqu'elles entrent dans le champ sportif, leur légitimité peut être questionnée par leur genre, peu importe leurs compétences ou leurs fonctions. Mme Bl* fait part de son expérience en tant que déléguée et sur un échange avec un joueur extérieur à son club :

- *Mme Bl* : « Et alors le pire, c'est quand c'est une femme qui vient leur dire quelque chose.*
- *Enquêtrice : C'est vrai ?*
- *Mme Bl* : Ah ouai c'est. « Mais qu'est-ce que tu t'y connais-toi, Madame ? »*
- *Enquêtrice : Vous en entendez beaucoup des choses comme ça ?*
- *Mme Bl* : Bah ça m'arrive. En tant que déléguée, ça m'est pas arrivé souvent mais ça arrive, ouai. « Mais vous êtes qui vous, pour venir nous dire quelques choses ? »*
- *Enquêtrice : c'est des Seniors ?*
- *Mme Bl* : Ouai. Mais ça je pense que même à un autre délégué ils l'auraient peut-être dit, pas forcément parce que j'étais une femme. Ils auraient dit la même chose si ça avait été un autre délégué.*
- *Enquêtrice : Et vous en entendez beaucoup des choses comme ça ?*

- Mme BI* : *Non. Non je me suis jamais fait prendre à parti, non. Puis je pense que notre, notre responsable sportif, qui est notre salarié, il se serait levé en trois secondes et demi et puis il lui aurait demandé de sortir. C'est lui qu'il m'aurait entre guillemets protégée. »*

La discussion avait pour thématique la mentalité du football et les comportements incorrects de certaines équipes accueillies. Mais bien que la présidente explique que cela ne se produit pas parce qu'elle est une femme, elle conçoit que son sexe modifie la situation et la réaction des joueurs qu'elle a en face d'elle.

Lorsqu'elles sont avec d'autres présidents de club ou dirigeants, lors de la gestion d'un groupement ou lors d'une réunion avec le district, ces femmes sont aussi confrontées à un sentiment d'illégitimité ou de traitement particulier. Dans quelle mesure ce sentiment est un ressenti biaisé de la situation ou la preuve d'une différence de traitement à l'égard de ces femmes engagées dans l'encadrement du football ? Cette distinction est marquée dans les propos de Mme Bo*, sans dénoncer un sexisme ambiant ou toutes formes de discrimination :

- *« Par rapport à mes collègues là, du groupement, bon voilà on se connaît bien, donc je pense qu'il y a pas de soucis particuliers. Après les autres, au niveau départemental, pff, je sais pas trop euh ... Je sais pas trop. On m'a posé la question « Est-ce que vous avez ressenti une forme de machisme dans votre club ? ». Alors dans mon club, mais alors pas du tout, jamais quoi ! Par contre au niveau départemental, on sent bien que c'est quand même pas si facile. Je saurais pas l'identifier vraiment. Mais voilà, on sent quand même que "Bonjour Mademoiselle. -Non c'est Madame. -Ah oui mais vous avez pas de bague" oui mais bon qu'est-ce que ça peut te faire. C'est des petites choses comme ça, c'est pas grand-chose hein. On sent qu'ils sont pas encore bien habitués. [...] Ils auraient jamais demandé ça à un homme par exemple ».*

La distinction entre le club et l'extérieur du club est particulièrement forte. On la retrouve également chez Mme BI* :

- Mme BI* : *« Après c'est E*[ville de son club], je dis pas que ailleurs ça aurait été ... parce que, quand je vais au district, aux réunions du district, je me dis « oula pas sûr que je serais allée dans ce club-là quand même. »*
- *Enquêtrice : C'est vrai ? Pourquoi ?*
- Mme BI* : *Ah bah, certains ça doit être quand même assez macho, quand même. »*

La troisième femme raconte ses échanges avec d'autres présidents de club, dans le cadre d'une gestion commune d'un groupement pour une équipe de jeunes. Son club a décidé de sortir de ce groupement, du fait de la difficulté à s'entendre avec les dirigeants des autres clubs. La raison de cette séparation des clubs ne semble pas être liée à l'analyse de ce passage relative à l'intégration des femmes :

- Mme C* : *« Voilà ! Donc on va voir comment ça va se passer. A priori on pense, enfin j'espère que ça ira mieux. Alors voilà, parce que bien sur j'étais une femme alors ils avaient tendance à passer un peu au-dessus dans les réunions du C*[sigle du groupement] [...] Et on a le président de l'autre côté euh... ohf... Mais bon je lui ai dit ma façon de penser et je pense que maintenant il pensera autrement des femmes. »*

Et ajoute ensuite :

- Mme C* : « Je pense que voilà, il pensait que comme je prenais la présidence, et que bon j'y connaissais pas trop au foot, il pensait que voilà, j'allais laisser couler et voilà. Non bah non, moi j'ai pas laissé couler. Le comité était à 100% avec moi donc voilà on devait sortir là au 30 avril. »

La séparation mentale que font ces femmes, entre ce qui appartient au club et ce qui est extérieur façonne la perception du machisme ou du sexisme dans le football pour ces femmes. Aucune d'elles ne dit avoir subi ce genre de discrimination dans son club. Elles parlent de « *chambrier* », de « *charrier* » du fait « *qu'au début les gens ça les a surpris que je sois présidente* » mais n'évoquent jamais de sentiment d'illégitimité ou d'infériorité tel qu'il peut apparaître lorsqu'elles sont confrontés à des dirigeants d'autres clubs amateurs. Quelle est la source de cette différence ? Est-elle une différence de perception ou une différence de traitement ?

C. La dimension éducative du football : les femmes comme apport de la « sensibilité » et de l' "éducation"

Autrefois argument pour justifier le refus de la pratique féminine du football, la notion d'éducation est toujours une spécificité associée au féminin. Désormais, la présence des femmes est, pour la Ligue et la Fédération, un moyen d'assurer et d'encourager les clubs à se tourner vers un football éducatif. La Fédération a mis en place à ce titre, un Programme Éducatif Fédéral (PEF)¹⁶² qui donne aux éducateurs et aux dirigeants des outils pour intégrer et transmettre une dimension éducative dans le football amateur. Il donne les grandes thématiques que souhaite privilégier la Fédération, ainsi que des propositions concrètes, des ateliers sportifs et des événements pouvant être mis en place par les clubs. Les institutions du football amateur, tout comme certains dirigeants de clubs, sont particulièrement soucieux de se détacher de la mauvaise image que connaît aujourd'hui le football. En effet, la répercussion immédiate de cette image se traduit par une baisse significative et durable du nombre de licenciés, à tous les échelons, particulièrement chez les enfants et les adolescents. Ces dirigeants, peu importe leur genre, sont aussi confrontés à la violence, l'irrespect et la brutalité de certains licenciés ou spectateurs et souhaitent changer cela. En plus du PEF, la Ligue mise sur l'intégration de femmes dans les clubs, et particulièrement dans l'encadrement de ces clubs, pour compléter ce PEF et assurer une éducation « naturelle » et « douce » auprès des plus jeunes. Quel est l'attachement à l'éducation et à la transmission de valeurs de ces femmes ? Comment perçoivent-elles l'arrivée des femmes dans les clubs ?

¹⁶² BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth « Education et valeurs », Fédération Française de Football, 23 mai 2014, <https://www.fff.fr/articles/le-foot-amateur/lfa-actions/actions-programme-educatif/details-articles/139394-551309-education-et-valeurs> (consulté le 15 septembre 2018)

a. L'espoir d'une nouvelle image du football par les femmes

Dans l'émission *L'Œil du Tigre*¹⁶³, consacrée à la création de la première équipe féminine, l'ancienne joueuse internationale Ghislaine Souëf, invitée pour l'occasion, échange avec le journaliste Philippe Collin sur la question de la présence des femmes dans le football :

- *Journaliste*: « Est-ce que vous pensez que les filles peuvent être l'avenir du football, Ghislaine ? Vous en pensez quoi ? »
- Ghislaine Souëf: *Je le pense, je le pense.*
- *Journaliste* : *Ouai, moi aussi je pense comme vous.*
- Ghislaine Souëf: *Ouai, ouai, tout à fait. Parce que, euh ... elles sont là pour nettoyer tout ce qui a été sali et elles repartent sur de bonnes bases. »*

Nettoyer tout ce qui a été sali ? Les femmes seraient-elles le remède aux débordements que le football a connu jusqu'à maintenant ? Serait-ce un moyen de faire porter aux femmes la nécessité de changer la mentalité du football ? La question de la mentalité est complexe, d'abord parce qu'elle est loin d'être une et homogène. Elle se construit à travers des mythes et des imaginaires collectifs, parfois vérifiés, parfois hypothétiques. Elle est alimentée par des comportements qui la justifient ou l'encouragent. Mais ce mot, à connotation péjorative, est surtout utilisé par ceux qui souhaitent s'y opposer ou la dénoncer. Dans quelle mesure est-elle fondée sur des constructions mentales ? Dans quelle mesure révèle-t-elle des comportements irrespectueux, violents ou grossiers ? La mentalité semble être l'explication à la tolérance de certains comportements pourtant étiquetés comme déviants. Cette mentalité serait, qui plus est, genrée. Le football féminin, du fait de son plus petit rayonnement, serait épargné de cette mentalité, du moins pour le moment.

La réalité se révèle plus complexe que cela, certaines femmes ont intégré ce discours d'apaisement grâce aux femmes, capables de donner une nouvelle image du football. D'autres femmes sont plus sceptiques à cette idée et refusent de catégoriser tous les comportements inacceptables comme exclusivement masculins. En effet, l'une des présidentes interrogées perçoit la féminisation de la pratique et l'ouverture d'une section féminine comme ayant des répercussions positives sur l'ensemble du club :

- *Mme Bo** : « Je trouve que ça amène une dynamique super positive les filles. »

Puis ajoute :

- *Mme Bo** : « Je trouve que c'est modérateur aussi parfois sur le bord des terrains. Enfin ça apporte vraiment beaucoup je trouve. »

D'autres femmes expriment leur scepticisme face à cette idée. Si la féminisation a pu leur apparaître comme un atout pour leur club, si elles ont pu adhérer aux discours de la

¹⁶³ COLLIN Philippe, « Comme des garçons : comment est née la première équipe de foot féminine », *L'Œil du tigre* (Emission Radiophonique), France Inter, Paris, <https://www.franceinter.fr/emissions/l-oeil-du-tigre/l-oeil-du-tigre-02-septembre-2018>, 02 septembre 2018.

Fédération et de la Ligue, la mise en place d'une section féminine et de rencontres féminines a modifié leur conception de féminisation. Elles semblent remettre en question le raccourci entre féminin et éducation ou apaisement. L'une d'elle raconte :

- Mme B1* : « *Nous on s'était dit aussi que, avoir des filles, ça pouvait apaiser, fin ça pouvait donner une autre... donner un peu moins de violence. Mais c'est pas gagné, ça non plus. Y'a certaines équipes féminines qui sont vraiment violentes. Faut être aussi vigilant [qu']avec les mecs. »*

L'ouverture d'une section féminine n'est pas la solution pour apaiser pour ce club. Au contraire, les championnats féminins sont aussi des lieux de violence lors des rencontres. L'analyse des dossiers de la Commission Discipline des Districts et de la Commission d'Appel de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes montre une progression des dossiers concernant les rencontres féminines.

Cette présidente raconte également le peu, voire l'absence totale, de lien entre les équipes seniors hommes et femmes. « *Ils ne s'intéressent pas forcément mutuellement les uns aux autres [...] Ce n'est pas une question qu'ils ne s'aiment pas, c'est qu'ils ne se connaissent pas* ». Le cloisonnement entre les deux sections, tel qu'il est pensé institutionnellement et créé dans les clubs, se traduit par une absence de lien entre les deux sections.

Quant à la féminisation de l'encadrement des clubs, leur avis est difficile à cerner, du fait de la réflexivité sur leur propre position et du recul qu'il demande à ces femmes. Cependant, lorsqu'on demande à Mme C* ce qu'apportent les femmes dans un club, elle répond :

- Mme C* : « *Je dirais que, on sera peut-être moins,... comment dire. On supporte nos équipes mais on est peut-être moins... d'une manière moins acérée qu'un homme. Parce qu'un homme, voilà, il critiquera, il... je pense qu'une femme, elle critiquera pas, mais elle essayera de voir une façon autrement. Une autre façon de faire mais en douceur. Je pense qu'on a plus de facilité à faire admettre certaines choses parce qu'on est moins [hum] ... on passera en douceur. Je pense que, moi c'est quelque chose qui m'a plus valu en entreprise. Et là, pour mes deux ans, c'est ce que je retrouve un peu, là. On arrive mieux à faire passer certaines choses. C'est peut-être un peu difficile au début, on y va doucement mais on y arrive. Moi je vois les entraîneurs, c'était des fous furieux sur la touche. Mais des fous furieux ! Bah maintenant ils commencent à se calmer. Mais voilà, c'est parce que je suis ... je veux bien être déléguée. Ça fait partie du boulot de déléguée. Mais ils ont compris que je lâcherais pas. Gentiment. C'est gentiment mais ça passe. [...] Et je pense que cette partie-là, une femme arrivera mieux à faire passer des trucs en douceur et sans qu'il n'y ait de clash. Aussi dure que, voilà... je dirais que ça sera le même rôle mais... en douceur. »*

L'opposition lexicale entre la fureur et la douceur accompagne la distinction entre les hommes et les femmes dans le discours de cette femme. Elle exprime également une différence genrée dans la capacité à s'organiser et à traiter les conflits inhérents de la fonction de direction. « *C'est pour ça, la féminisation, quelque part dans certains clubs ça leur ferait*

du bien » ajoute-t-elle. L'idée reste cependant la même : la féminisation est conçue comme une solution aux difficultés rencontrées dans les clubs de football amateur, qu'elles soient relatives à la violence des rencontres sur le terrain ou à la compétence administrative. Fondée sur des stéréotypes de genre, ce discours s'est transmis dans les clubs et reste un moyen de justifier la féminisation, y compris pour les femmes présentes dans l'encadrement des clubs amateurs. Elle est cependant interrogée par certaines de ces femmes, qui, face à l'hétérogénéité de la féminisation et des femmes présentes dans les clubs, critiquent la portée de ce discours. Aucune ne semble concevoir la construction de ce discours et ses fondements stéréotypés.

b. L'intérêt des femmes présidentes pour les questions de citoyenneté et d'éducation

Les femmes investies dans l'encadrement du football ont de multiples raisons qui les poussent à entrer dans les clubs. Mais il semble que la décision de rester, et, à fortiori, de prendre des responsabilités, est nourrie par une volonté d'agir et de continuer à faire vivre le club. L'attachement au club a lui aussi des racines propres à chaque femme. Cependant, cette volonté d'agir se double d'un intérêt pour la transmission de valeurs de citoyenneté et de respect. En effet, ces femmes cherchent à faire de leur club un lieu d'apprentissage de citoyenneté et faire du sport un vecteur de transmission de valeurs qu'elles distinguent comme éducatrices. C'est ce qu'explique Mme BI* :

- *Mme BI* : « Des fois, j'aimerais que ce soit pas que foot. Fin j'aimerais bien. J'essaye, j'essaye quand même à ce que ça soit pas que foot. Parce que le foot, quand j'entends les réflexions encore par rapport au match de l'OM¹⁶⁴ « Ouai chouette, ils ont perdu ». Ça me saoule, ça m'énerve ! Ça m'énerve. J'aimerais bien essayer un petit peu, tout doucement de, enfin tout doucement non mais par petites touches, essayer d'améliorer le foot. Donner d'autres valeurs mais c'est pas gagné.*
- *Enquêtrice : Et comment ? Comment vous faites ça ?*
- *Mme BI* : Bah en montrant l'exemple déjà. On a rigolé mais c'est vrai que celui qui a organisé la diffusion du match de l'OM, qui a été là pour... pour le diffuser - c'est lui qui a ouvert la porte et géré toute la soirée - c'est un supporter du PSG. Bon il a essayé de faire ça. Mais voilà ce genre de choses pour se dire on est pas bête, c'est pas parce qu'on est footballeur qu'on a un cerveau de... de poisson rouge. Et puis... Mais c'est pas gagné, ça. »*

Donner l'exemple s'applique aussi lorsqu'il s'agit de sanctionner un joueur ou un licencié qui manquerait de respect. Le respect est la valeur récurrente, à la fois dans les discours et les campagnes fédérales ou internationales, et dans les discours de ces présidentes de club. Pour l'une d'elle, le respect est l'une des trois valeurs qui forment la devise du club.

¹⁶⁴ Elle fait référence à la finale de la Ligue Europa 2018 qui a opposé l'Olympique de Marseille à l'Atlético Madrid. Ce match a eu lieu au Groupama Stadium de Lyon. La rivalité entre les clubs lyonnais et marseillais fait partie des principales rivalités entre *supporters* français. L'accueil de ce match à Lyon a fait relancer les tensions entre *supporters*. Les clubs étudiés ici sont tous en Auvergne-Rhône-Alpes.

Pour Mme C*, le respect est au cœur de sa politique et de son action dans son club. C'est un point d'attention qu'elle ne souhaite pas laisser passer, particulièrement en ce qui concerne le traitement des arbitres des rencontres de championnats. Elle explique :

- *Mme C* : « Et puis en plus, je suis déléguée le dimanche quand ça joue ici, pour faire respecter les arbitres. [...] Parce que ça c'est un de mes cheval-de-bataille. Des arbitres bénévoles, on n'en a pas. On arrive difficilement à en avoir. Parce que se faire engueuler pour rien, pour gagner zéro, voilà, c'est pas toujours... les arbitres soient respectés. Ils font des erreurs, ils font des erreurs. Ils sont respectés ! Alors c'est vrai qu'il y en a certains, je dirais que les erreurs, c'est quasiment tout le long du match. Mais, voilà. Y'en a d'autres qui sont bons. Donc je me bats là-dessus parce que je veux pas que les gens insultent un arbitre. Que ce soit les gens extérieurs, que ce soit les... les jeunes qui jouent. Même les entraîneurs, y'a des fois je les... faut les calmer parce que c'est affolant. Mais ça, c'est un... aujourd'hui vous, vous jouez, vous faite une erreur, vos camarades vous encouragent : « ça va venir ». Un arbitre fait une erreur, vous l'insultez. Pourquoi ? C'est la même chose. Pour moi c'est la même chose. Je vois pas la différence. C'est une erreur, c'est une erreur ! Elle est admissible pour vous, pourquoi elle serait pas admissible pour lui ?
[...]*
- *Mme C* : Exactement. Mais voilà, ça c'est mon cheval de bataille !*
- *Enquêtrice : C'est euh ouai, les arbitres. Pourquoi ?*
- *Mme C* : Bah j'aime pas l'injustice moi, c'est tout. J'aime pas l'injustice donc euh ... d'autant plus encore que c'est des gens qui sont bénévoles. Bon, y'a des arbitres de districts qui viennent, mais bon le respect c'est le respect. Le respect, il est pas rien que pour leurs camarades de jeu, il est pour tout le monde. Moi c'est ça, je peux pas admettre. Je sais pas si c'est parce que je suis une femme, mais je peux pas. Pour moi, c'est le respect pour tout le monde. C'est le respect pour tout le monde. Donc voilà. »*

L'apprentissage du respect ne concerne pas uniquement les catégories les plus jeunes. Cependant, si les catégories des adolescents et des seniors ont parfois des objectifs sportifs, ces présidentes refusent de donner des tels objectifs aux catégories enfants. Mme C* s'exprime à ce sujet :

- *Mme C* : « Bah bon, c'est vrai qu'au niveau des petits, bah bon, des catégories des petits, moi je dis, pourvu qu'ils s'amusement. C'est pas une question de montée [dans un championnat mieux classé] quoi que ce soit, moi faut qu'ils s'amusement. Les gamins, ils viennent pour s'amuser, rencontrer des copains, apprendre le respect parce que ça bah y en a qui l'ont pas. Les parents là-dessus sont bien défailants je dirais, donc euh ils apprennent le respect, des copains, de tous les autres, et puis voilà. »*

L'initiation de la vie en collectivité et des valeurs transmises par le sport est aussi importante que l'acquisition de compétences techniques et le plaisir de la pratique. Mais le respect n'est pas uniquement un apprentissage destiné aux jeunes joueurs. Mme C* explique qu'elle travaille aussi avec les éducateurs de son club particulièrement sur le langage et le ton

qu'ils emploient lorsqu'ils s'adressent aux jeunes qu'ils encadrent. Elle exprime son désarroi face à des éducateurs qui crient et dévalorisent les enfants de leurs équipes :

- *Mme C* : « Après, les plus grands bon voilà, ils deviennent plus matures, qu'on essaie de les faire monter [dans un championnat mieux classé] un peu plus, oui je dirais pas. Pas à la force de la voix sur les bords du terrain, à insulter les gamins. Ça j'ai horreur. Ça j'ai horreur ! Et on le voit même en U7, ça me fait mal moi, d'entendre des fois gueuler après des gamins. Y'en a qui crie pour les faire mettre en place machin, d'accord. Ça c'est normal, ça fait partie du jeu de l'éducateur. Mais lui dire « mais t'es un nul qu'est-ce que t'a fait là » ; ouh tais-toi ! Ça non [...] C'est, c'est pas... Pour moi c'est eux qui n'ont pas de respect envers le joueur. Je suis désolée. C'est des petits, ils apprennent à jouer, faut apprendre, ils apprennent à se mettre en place. Mais pas en U7. Oh ça me fait ... que ce soit U7, U9, U11, moi ça me fait bondir. »*

La recherche de la transmission de valeurs suppose une implication directe des dirigeantes dans la vie sportive de leur club. L'investissement de ces femmes s'explique aussi par leur envie de transmettre et de saisir le sport pour participer à l'éducation des jeunes de leurs clubs. C'est même le devoir du monde associatif pour Mme Bo* :

- *Mme Bo* : « La Fédération, elle met en place un Programme Éducatif Fédéral, avec des axes citoyenneté, développement durable, apprentissage de l'hygiène, etc... Enfin, des choses comme ça. Et je trouve ça hyper important aujourd'hui, que le monde associatif s'investisse aussi là-dedans. Parce que, on se rend compte un peu que... aujourd'hui, certains parents ont baissé un peu les bras. Et ça passe aussi par le monde associatif, pour faire en sorte que nos enfants aient cette éducation un peu à la citoyenneté, à l'environnement, etc... Alors c'est dans l'idéal hein, je sais qu'on pourra pas tout révolutionner. Mais c'est, je trouve ça aussi important, la vie en collectif, l'apprentissage des règles de vie, enfin voilà. Bon, là on est un peu hors foot hein [rire]. Ce qu'il y a, ce que j'ai appris c'est que dans le foot en fait, y'a pas que le foot et je trouve ça ... je trouve ça bien.*
- *Enquêtrice : Ça fait partie du foot aussi aujourd'hui.*
- *Mme Bo* : Mais évidemment, c'est ça. On est complètement d'accord. On le voit pas toujours de cette manière-là. On va au foot, ils font du foot. Mais non, y'a pas que ça en fait. »*

Deux des présidentes ont justifié leur volonté de faire du football un lieu d'éducation face un recul de l'investissement des parents dans l'éducation de leur enfant. Si cette étude ne porte pas sur l'éducation parentale, il est intéressant de noter cet argument donné par les présidentes pour encourager et expliquer la légitimité du football à devenir rapidement éducatif.

Pour cette présidente, c'est dans cette dimension éducative qu'elle prend particulièrement plaisir à exercer son rôle :

- *Mme Bo* : « Ça me plaisait vraiment et [...] y avait vraiment cette partie euh ... comment dire, citoyenneté qui était très importante au sein du club, dans la partie projet associatif ou éducatif. Et c'est vrai que, pour moi, c'est cette partie-là qui me plaît beaucoup. Parce que dans mon métier, c'est aussi un peu ce que je fais. Donc voilà, je trouve que c'est un peu un*

tout de s'investir dans une association, pour mettre des choses en place, notamment à destination des enfants mais y a aussi ... les adultes, aussi mais bon. »

Parmi les missions des dirigeants du football amateur actuel, la dimension citoyenne et morale du football est un point particulièrement travaillé dans certains clubs. Ces femmes présidentes se chargent de faire vivre concrètement cette volonté de transmission et de donner les axes de travail au sein du club. Toutefois, cette étude n'ayant pas étudié la population des présidents masculins, nous ne pouvons en conclure que cette attention pour la dimension éducative soit une spécificité des présidences féminines. Il est fort probable que des hommes dirigeants partagent ce point de vue et tentent de l'appliquer dans leur club. Ce n'est donc pas une spécificité féminine mais il s'avère que toutes ont relevé l'importance de ce point. Elles justifient aussi leur façon d'être et leur vision de la fonction de présidente grâce à cet argument. Ainsi, ces orientations et cette appétence pour un football éducatif ne sont pas propres aux femmes dirigeantes ni au football féminin. Elles ne sont pas non plus un effet de la féminisation.

D. La perception de la politique de féminisation par les femmes déjà investies dans le football amateur

Si l'on a pu montrer que le mouvement de féminisation par le bas ne répondait pas aux aspirations voulues par les politiques de féminisation, il semble toutefois que ces femmes engagées dans l'encadrement du football ont un avis sur la féminisation, tant dans le haut niveau que pour le football amateur. Elles montrent une incompréhension face à la formation du problème qu'en a fait la Fédération. Au cœur du phénomène, elles restent perplexes face à la performativité et la sincérité du discours fédérale et régionale sur la féminisation.

a. La différence des espaces dans la perception de leur intégration : la distinction entre le club et le reste du football amateur

L'ouverture des clubs pour ces femmes est toujours perçue comme facile, sans frein ou réticence particulière. Elles reconnaissent facilement que la présence des femmes restent marginale, voire exceptionnelle mais elles ne semblent pas se sentir minoritaires ou impuissantes. Un biais apparaît cependant dans la distinction qu'elles font entre l'intégration dans leur club et l'intégration dans le monde du football. Par ailleurs, lorsqu'il ne s'agit plus de leur parcours personnel mais de l'engagement des autres femmes dans leurs clubs, elles reconnaissent des difficultés à faire venir des bénévoles. Les femmes qui les entourent dans les clubs sont majoritairement soit membres du bureau, soit des mamans de joueur. Elles sont peu nombreuses dans les clubs, peu importe qu'il existe une section féminine ou non. Par contre, le recrutement des dirigeantes semble difficile, non pas en raison du genre des recrutés mais en raison de la crise que traverse le bénévolat actuellement. En effet, plusieurs des femmes présidentes ont évoqué la concurrence entre les propositions sportives ou extra-

scolaires pour leurs enfants, autant de sollicitation pour les parents, particulièrement pour la mère. De même, ces femmes constatent aussi une nouvelle façon de consommer le sport. L'une d'entre elles explique :

- Mme Bl* : « Les mamans, bah pff... ouai, elles viennent aider comme ça mais pas... Ce qui est un peu compliqué c'est qu'on est quand même dans une commune dortoir, une commune assez riche. Et les parents, ils envoient un peu les gosses comme à la garderie ici. Ça tourne, ça tourne, on va pas s'investir dedans. »

L'investissement des parents, particulièrement des mamans est compliqué à fidéliser. Sur le modèle du passager clandestin, certains parents souhaitent bénéficier de l'offre sportive du club, des services, des propositions et des événements qu'il organise sans pour autant s'y investir et sans supporter le coût financier, temporel ou social d'un investissement bénévole. Une autre femme exprime également ce point :

- Mme Bo* : « Et après, on a tout le volet associatif et éducatif qui faut qu'on développe aussi, parce qu'on s'aperçoit qu'on manque de bénévoles. Les gens s'investissent plus beaucoup dans les associations, c'est plus de la consommation: on pose son enfant, on vient le chercher. Là j'entendais une maman : "Bon c'est à quelle heure qu'on vient le chercher ? A 7h, bon. Merci à tout à l'heure". Donc voilà. Et donc l'idée c'était d'essayer de faire en sorte que les gens s'impliquent plus au sein du club. »

Cette idée de consommation du sport sans investissement fragilise les clubs qui reçoivent de plus en plus de pratiquants et de moins en moins de bénévoles pour les encadrer. Mais cette problématique de recrutement n'est pas spécifique aux femmes. Cependant, alors qu'elles apparaissent comme un réservoir d'expansion pour la Fédération, leur présence dans les clubs en tant que dirigeantes trouve les mêmes difficultés que pour le recrutement de bénévoles masculins. Pour les mamans, s'ajoute souvent un manque de légitimité dû à un manque de connaissance du fonctionnement du football amateur et de la technique. Le décalage avec les hommes, passionnés et capables de décrypter le moindre fait footballistique creuse ce sentiment d'illégitimité. La fracture se fait plus entre les « suffisamment passionné pour paraître crédible » et les autres, qu'entre les hommes et les femmes. On retrouve bien cette fracture entre le sentiment de légitimité des femmes présidentes dans leurs missions administratives et celui d'illégitimité dans la gestion sportive et technique de leur club, tâche souvent déléguée. Mme Bo* exprime ce sentiment et cette prise de distance sur les questions sportives :

- Mme Bo* : « Voilà, c'est ça. C'est ça. Alors c'est vrai que moi, j'ai moins tout le volet sportif, ça c'est clair hein. Tout ce qui est vraiment le foot pur et dur, stratégie, etc. Voilà, c'est pas... moi je leur ai dit hein... C'est pas mon point fort. Mais ce que je disais tout à l'heure, c'est qu'on a un salarié. A temps plein. Et qui s'occupe de ce côté sportif, de faire des propositions, de... voilà. On a aussi un coordinateur sportif, qui est là aussi pour gérer tout ce côté-là. Donc voilà, c'est un appui important là-dessus. »

Toutes rapportent une féminisation de leur fonction et une entrée personnelle dans le club relativement faciles, à première vue, comme pour dédouaner leur club et le distinguer des autres clubs. Mais les différentes étapes de leur intégration montrent des freins qu'elles

ont su dépasser, consciemment ou inconsciemment, ainsi que des opportunités et des soutiens masculins qu'elles n'auraient pas soupçonner à leur prise de fonction.

b. les difficultés de la féminisation *bottom-up*

La féminisation dans les clubs se pose de façon concrète. Ces femmes rencontrent des difficultés techniques posées par la féminisation. Bien qu'elles ne connaissent pas ou très peu le contenu de la politique fédérale « Mesdames, Franchissez la Barrière », elles constatent la priorisation qui a été faite au sujet de la féminisation. Les principales difficultés techniques soulevées dans les clubs sont celles de l'accueil et du manque de place. Pour certains clubs amateurs, la féminisation est perçue comme une contrainte coûteuse, dans la mesure où elle nécessite l'agrandissement des vestiaires et un nouveau partage des terrains, pour les entraînements comme pour les matchs. La seconde difficulté est la féminisation des termes, qui révèle la difficulté de projection de certains rôles à des femmes :

- Mme C* : « Bah disons que dans le foot c'est vrai que... comment dire... On voit plus d'hommes au bord du terrain que de femmes. Déjà d'un, ça c'est sûr, en supporter. Euh... En entraîneuse comme on dit - parce que normalement c'est entraîneuse mais je crois que maintenant ils disent entraîneur avec un « -e » à la fin. Parce que ça fait un peu mieux [Rire] Nous on a que des hommes aussi. On a que des hommes. »

L'incertitude du juste terme lorsqu'il est au féminin est révélateur d'une habitude et d'un consentement social à associer cette fonction à un homme. Enfin, la dernière difficulté reste de faire venir suffisamment de femmes dans les sections féminines pour pouvoir monter une équipe pendant l'année. Les groupements ou les catégories jeunes qui acceptent la mixité, apparaissent comme une solution temporaire face au nombre insuffisant d'inscrites. Certaines femmes racontent comment, passées un certain âge, les jeunes filles sont encouragées à changer de club, faute de pouvoir les accueillir dans leurs clubs. L'une d'elle explique :

- Mme C* : « Oui. Disons que c'est difficile avec 150 licenciés de trouver des filles. Alors je sais qu'à... je crois que c'est à M* ils en ont quelques-unes, à St P*, R* il doit y'en avoir quelques-unes mais ça s'est regroupé, je sais plus avec qui. Enfin y'a, y'a deux trois ententes de clubs pour faire jouer des féminines. (Enquêtrice : D'accord) Donc nous les nôtres, ceux qui sont là, quand ils arrivent en... (Enquêtrice : U15) c'est U15 je crois. Après voilà, elles peuvent pas continuer à jouer avec les garçons, et bah si elles veulent continuer, et bah elles vont dans les clubs ou voilà, ou ça se fait. Parce que malheureusement y'en a pas beaucoup. C'est... ça viendra peut-être en 2019. (Enquêtrice : On espère) Avec la Coupe chez nous, donc ça... en plus, je crois que y'en a qui vont jouer, à Grenoble. Il me semble Grenoble et Lyon je crois, donc voilà ça viendra peut-être à ce moment-là que les filles... Comme ce sera télédiffusé peut être qu'effectivement ça donnera envie à quelque filles de venir. On espère [Petit rire] »

Ainsi, si leur propre intégration dans le club est perçue comme simple, n'ayant pas modifié la composition et la définition des clubs, la féminisation de plus grande ampleur, qui ne concerne pas une unique personne, semble plus compliqué. Les difficultés et les freins

dont font part ces présidentes, sont rencontrées dans de nombreux clubs amateurs. Cela explique ce que les instances nationales et régionales perçoivent un retard ou une lenteur l'évolution de la féminisation dans les clubs. On notera également dans ce dernier passage le lien étroit avec le football de haut niveau et les attentes que suscite la Coupe du Monde féminine 2019 en France.

De ce fait, les attentes des présidentes envers la Ligue ou le District dont elles dépendent, ne portent pas sur le recrutement des femmes mais bien sur l'accompagnement des clubs dans leurs difficultés. Elles expriment un besoin d'outils concrets face aux problèmes de comportement des parents et des *supporters* ou des idées pour financer leur club. En ce sens, elles attendent des institutions du football des interventions non pas spécifique à leur genre, mais des outils pour faciliter la prise de fonction ou pour répondre à leur problème dans la gestion des clubs.

c. Quand les présidentes questionnent la politique de féminisation

Cependant, si ces femmes interrogées ne connaissent pas le contenu et le visuel de « Mesdames, Franchissez la Barrière », ni les actions mises en place par la Ligue, il semble que le District apparaissent comme l'acteur privilégié et l'acteur relai de cette politique. Toutes ont évoqué le travail des districts, soit pour des questions de formations, soit pour souligner l'organisation d'événements spécifiquement centrés sur la question de la féminisation. Si elles se montrent intéressées par cette question, elles interrogent toutefois la problématisation qu'il en est fait. Lorsqu'on leur demande ce qu'elles pensent de la féminisation, trois grandes thématique apparaissent : l'état de la féminisation localement, dans leur club; la médiatisation du football féminin de haut niveau et l'incompréhension de l'existence d'un monopole masculin injustifié sur la discipline. Chacune explique :

- *Enquêtrice* : « Juste savoir ce que vous pensez vous de la féminisation du foot ? »
- *Mme C** : *Ah bah, comme j'ai dit tout à l'heure, pour moi, moi, j'y trouve bien. Parce que c'était vraiment qu'un monde d'hommes, et pourquoi ? Je vois pas pourquoi ça aurait été qu'un monde d'homme hein ! Qu'y avait que les hommes qui pouvaient jouer au foot. La preuve : quand on voit nos féminines où elles vont, c'est quand même bien qu'y avait à faire hein. Je pense comme dans beaucoup de sport hein, y avait pas mal de sports qui sont féminisés... je dirais masculin et pour qu'une femme y mettent les pieds, c'était pas facile. Je pense aux, tout ce qui est sports automobiles. Et pourtant, y'a des bons conductrices en femme. Mais voilà, elles ont pas les mêmes opportunités qu'un homme. Et là, c'est pareil dans le foot. Même je dirais qu'à l'heure actuelle, elles touchent pas, même en étant professionnelles, elles touchent pas ce que... je dirais un professionnel, homme, bas de gamme [rire] touche. Y a des écarts phénoménaux. Et ça, c'est pas logique. »*
- *Enquêtrice* : « C'est quoi pour vous la féminisation du foot ? »
- *Mme BI** : *Je sais pas c'est un sport comme un autre. Alors pourquoi pas faire de foot. Je veux dire, c'est pas... enfin je vois pas où est le problème de... en fait. Pour moi, y'a pas de*

complication à ce que ça soit des filles y'a pas de complications. Pourquoi les filles feraient pas du foot ? Je sais pas. Bah, ce serait bien mais je pense que dans certains endroits ça doit pas être simple quand même. »

La spécificité de la féminisation du terrain et de cette génération de femmes présidentes est qu'elles interrogent les fondements de la répartition genrée des sports et ne comprennent pas ce qui confère au football un caractère masculin fortement ancré. Nous l'avons vu au départ, la féminisation comme intégration des femmes tend vers une disparition du critère de genre comme régulateur du groupe sociale. Hors l'étonnement des femmes quant à la problématisation de la féminisation peut apparaître comme l'une des premières étapes de cette disparition. Néanmoins, ces femmes étant encore aujourd'hui une minorité numérique, même avec la prise en compte des hommes soutenant ou investis personnellement dans la féminisation, ce discours d'étonnement reste une exception dans les clubs amateurs. La diffusion de ce discours n'est pas l'objet de ce mémoire mais il est intéressant de noter que la féminisation se double de la diffusion de ce discours nouveau dans le monde du football.

- *Enquêtrice : « D'abord, je voulais savoir ce que vous en pensez-vous de la féminisation du football, globalement ?*
- *Mme Bo* : Bah moi, je trouve que c'est... c'est pas nouveau hein ! Parce que j'avais été, quand j'avais 16 ans par-là, aux Etats-Unis. Et là-bas, les filles elles jouaient au foot tout le temps quoi. Donc ça fait 25 ans, donc finalement je me dis c'est assez naturelle quoi, que les filles s'y soit mises. C'est un sport qui est quand même, au contraire de, par exemple du rugby, même si y a des filles. C'est un sport bien plus accessible, je trouve, aux filles. Parce que c'est quand même assez technique et ça les filles elles l'ont elles ont, enfin quand je regarde les filles s'entraîner, elles ont cette rigueur d'apprendre la technique. Y'a quelques contacts mais quand même c'est pas... Donc non, moi je trouve ça très, très bien.*
- *Enquêtrice : Moi aussi c'est pas... Et est-ce que dans votre club, vous m'avez dit qu'il y a une 60e de filles licenciées, et est-ce que y a des femmes aussi autour qui sont investies ?*
- *Mme Bo* : Oui, oui oui, j'ai... une maman notamment qui est très investie dans les entraînements, le suivi des matchs, des équipes. Elle vient dans les animations aussi. Mais c'est vrai que ça, par contre, je pense que c'est pas assez encore rentrer dans les mœurs. Les mamans dans un club, elles font les crêpes, elles servent à la buvette mais elles sont pas forcément sur le côté sportif ou sur l'encadrement d'une équipe ou sur l'arbitrage ou voilà. Ça, je pense que c'est à développer, mais la génération de filles-là, qui se préparent, elles, elles l'ont ça. Elles, elles arbitrent déjà. Elles sont prêtes à coacher. Oui d'ailleurs ça me fait penser, j'ai deux ou trois seniors filles qui sont en STAPS et qui coachent aussi des équipes. Voilà elles ont 20 ans donc cette génération-là elles sont aussi prêtes à s'investir davantage dans le côté sportif je pense.*
- *Enquêtrice : Oui, c'est sûr. Je pense que ça va être une génération... enfin y a un peu un tournant aujourd'hui...*

- Mme Bo* : *Oui je pense. C'est vrai entre les filles de mon âge qui n'ont peut-être pas, qui se sont peut-être moins investies. Y a eu des équipes hein, mais bon c'était un peu le début donc c'était un peu vu différemment. Je pense que là, ça se démocratise, ça se développe. Y a plus de questions. C'est pas : « Ouh les filles comment vous jouer » 'fin non. On est pas du tout là-dedans. 'fin chez nous en tout cas. Non, et puis, les garçons vont encourager les filles aussi. Je trouve que ça amène une dynamique super positive les filles. »*

La féminisation n'est là aussi pas interrogée mais perçue comme un processus, un phénomène qui ne pourra que croître avec l'arrivée d'une nouvelle génération. La « nouvelle génération », dans le football amateur comme dans le football de haut niveau, semble susciter encore aujourd'hui un espoir de progrès, au sens développement vers un mieux. Par ce discours, cela réitère l'idée que la féminisation sera un atout, voire même une amélioration pour le monde du football. La portée subjective et normée¹⁶⁵ de la féminisation accentue le discours d'un apaisement du football grâce à la féminisation. Il charge ce processus d'une dimension progressiste indépendante du phénomène en lui-même. En ce sens, cette idée de progrès du football par la féminisation fait échos à l'analyse de Pierre Bourdieu qui exprime une peur de perte de pouvoir des hommes.

Les intérêts fédéraux et régionaux à promouvoir la féminisation sont aussi questionnés par ces femmes. En effet, l'une d'elle interroge la sincérité du discours de promotion de la féminisation comme atout de développement des clubs, ouverture de la pratique et moyen d'insuffler un nouvel esprit dans le football amateur. Elle dit :

- Mme BI* : *« Bon honnêtement, moi je pense aussi quand même que c'est pour récupérer de l'argent. Parce que, vu que les Senior et tous les trucs là, ça descend beaucoup, essayons de récupérer un peu les femmes pour maintenir notre CA [chiffre d'affaire]. Faut être un petit peu honnête aussi. Ce côté-là... [...] Tout d'un coup, on se dit « oh mince mais y'a des femmes ! » [...] Ouai non mais licencié ça veut dire chiffre d'affaire !*
- Enquêtrice : *Encore heureux.*
- Mme BI* : *Non non mais parce que derrière y'a pas forcément les mêmes avant... Fin les structures pour les femmes faut les construire quand même parce que y'a pas assez de vestiaires, y'a pas tout le temps partout ... Là, c'est histoire d'encaisser de l'argent. Bon. Faut quand même être lucide que y'a pas toujours une bonne intention derrière. »*

L'argument financier, jamais évoqué dans la communication de la Ligue, est source de suspicion. Cette suspicion n'est pas à l'origine du décalage entre les deux mouvements de féminisation mais, comme l'étonnement de la problématisation des dirigeantes, ces phénomènes accentuent ce décalage. Intrinsèquement divergents, pensés différemment, ces deux mouvements de féminisation ne se nourrissent pas mutuellement, ne se répondent pas. Ils ne trouvent pas dans l'autre, l'écho de leur propre mouvement. Les motivations de la féminisation sont différentes, tout comme la définition de féminisation qu'ils promeuvent et qu'ils expérimentent.

¹⁶⁵ J'entends ici « normée » au sens aristotélicien du terme. La philosophie d'Aristote suggère que la nature est régie par des normes, une sorte de sens de l'histoire, perçu comme un progrès, c'est à dire une amélioration continue de la situation qui tend toujours vers « un certain bien ».

Enfin, le dernier point qui justifie ce décalage est le rapport au genre de ces deux mouvements. Pour le mouvement institutionnel et politique, le critère de genre, le fait que ces femmes soient femmes, est un argument de la féminisation. C'est parce que ces femmes sont des femmes qu'elles intéressent le football amateur et que celui-ci doit leur faire une place. Malgré des discours valorisant des trajectoires particulières de femmes, insistant sur les compétences de ces femmes, la politique de « Mesdames, Franchissez la Barrière » a pour objectif le recrutement des femmes, sans autre critère que leur genre. Leur motivation, leur parcours dans le football, leur connaissance de la discipline et des règlements ne sont que des critères de sélection secondaires. Le recrutement des bénévoles dans les associations sportives ne peut exiger des critères aussi pointus, il semble cependant que le recrutement encourage une sélection par le genre, dans l'optique d'un rééquilibrage.

À l'inverse, pour le mouvement de féminisation par le terrain, aucune de ces femmes n'explique s'être engagée pour des raisons d'égalité des sexes ou parce qu'elles sont femmes. Poser la question d'un engagement militant lorsqu'elle s'engage dans ces fonctions, provoque des rires et des incompréhensions. Ces femmes n'intègrent pas ces clubs parce qu'elles sont femmes, mais pour pleins d'autres raisons que le plan de féminisation ignore. Ces femmes fondent leur légitimité sur leur volonté de ne pas être réduite à leur condition de femme alors que la politique fédérale de féminisation, relayée par la Ligue s'appuie sur cette qualité de femme pour justifier leur recrutement.

L'une de ces femmes explique lors d'une discussion en off :

- Mme Bo* : « Il faut garder aussi un équilibre. C'est pour ça que moi les quotas, j'y crois pas du tout quoi. Moi je préfère les gens qui s'investissent par intérêt, par envie. Voilà
- Enquêtrice : oui et je suis d'accord avec vous sur l'idée que quand on met en avant une femme présidente, on la met en avant parce qu'elle est femme.
- Mme Bo* : C'est ça.
- Enquêtrice : Et donc on retombe sur un travers qui est pour vouloir bien faire, c'est compliqué ça. Après on touche à des questions presque théoriques.
- Mme Bo* : C'est ça. Quand j'ai été élu présidente on a le site la H* [département] football ils m'avaient, ils avaient voulues m'interviewer. Et la première question c'était « que ressentez-vous en tant que femme présidente d'un club ? ». Bah non en fait. Je sais plus ce que j'avais répondu mais j'avais dit non en fait je vais vous répondre en tant que moi, en fait, et pas simplement en tant que femme. Et c'est vrai que c'était la première question.
[...] **Dans le sens, je suis pas là parce que je suis une femme !**
- Enquêtrice : Non bah non, comme aucun homme n'est là parce qu'il est un homme. [rire]
- Mme Bo* : oui c'est ça. »

Les outils privilégiés dans la politique de féminisation, notamment les outils de valorisation des parcours des femmes tendent à renforcer le caractère exceptionnel de leur parcours. Le trophée de féminisation décerné à une femme de la région pour la remercier et la distinguer pour son investissement dans le football apparaît comme une aberration pour cette présidente, qui refuse d'être remerciée parce qu'elle est une femme. Là encore, ces propos

suggèrent le refus du critère de genre comme critère de distinction. Il en est de même pour la question des quotas.

Il paraît néanmoins important de rappeler que la politique de féminisation vise un public spécifique, ici les femmes, et impulse un élan, ici celui du recrutement et de l'intégration des femmes dans l'encadrement du football amateur. Ces présidentes sont, elles, des exemples de la féminisation. Bien qu'elles ne semblent pas avoir été marquées par cette politique, et bien que « Mesdames, Franchissez la Barrière » ne semble pas avoir influencé leur motivation, cette politique façonne une priorité dans le développement du football dont elles profitent indirectement.

Conclusion

La spécificité de la question de la féminisation pour une instance comme la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes est d'être confrontée à un double mouvement de féminisation. Ces deux phénomènes apparaissent, tels qu'ils sont aujourd'hui comme divergents. Le mouvement politique, en *top-down*, permet une problématisation et une priorisation de cette question. La Fédération, en accord avec le Ministère des Sports, donne des moyens techniques et financiers pour favoriser la féminisation, tant dans le football amateur que dans le football de haut niveau, en passe de devenir professionnel. Elle a mis en place un Plan de Féminisation depuis cinq ans, après des années d'interdiction ou de délaissement à l'égard du football féminin. Ce plan tente de promouvoir le football féminin tout comme la féminisation de l'encadrement des clubs et des institutions locales.

Suite à l'initiative de la Ligue d'Alsace, l'opération « Mesdames, Franchissez la Barrière » s'est transformée en politique fédérale, relative à la féminisation de l'encadrement des clubs. L'opération et l'outil que représente cette campagne se transforme en politique unique sur cette question. La Ligue Auvergne-Rhône-Alpes, comme toutes les Ligues, a à sa charge de mettre en œuvre cette politique. La spécificité de cette Ligue est d'être à un tournant de sa politique dans la mesure où elles commencent à prendre en compte cette question, sans pour autant oser se lancer complètement dans ce mouvement. Le fonctionnement interne de la Ligue révèle les freins sociaux et les obligations fédérales à laquelle elle tente de se plier.

Cette Ligue est d'autant plus tiraillée face à cette question qu'elle se retrouve première ligue en terme de nombre de femmes, sans être en mesure de l'expliquer. La conception d'une féminisation « naturelle » prend le pas et fragilise la légitimité d'une intervention de la Commission Régionale de Féminisation, qui a déjà du mal à s'imposer parmi les commissions régionales. Les enjeux de pouvoir interne, particulièrement dans le contexte de la fusion de la Ligue d'Auvergne et de la Ligue Rhône-Alpes, influencent la mise

en œuvre de cette politique au niveau régional. En effet, l'ancienne Ligue d'Auvergne avait déjà intégré la nécessité d'une intervention régionale pour cette question alors que l'ex Ligue Rhône-Alpes n'avait ni commission ni événements spécifiquement dédiés à la promotion de la présence des femmes dans les clubs. Cette commission n'a de compétence que pour la féminisation de l'encadrement du football et non pour les questions de pratiques féminines, compétence assurée par les services techniques et sportifs.

La féminisation, telle qu'elle est entendue par la Fédération et par la Ligue, s'attache particulièrement aux chiffres, relayant la question de l'intégration en second plan. Cette politique appréhende la féminisation comme une nécessité de faire entrer des femmes dans le football amateur. Des arguments de sensibilité, d'éducation des jeunes et d'apaisement des clubs encouragent les clubs à faire appel aux femmes, pour faire face à la baisse d'investissement des hommes. Cependant, les femmes, public de la politique de « Mesdames, Franchissez la Barrière », semblent, dans les discours de la Fédération et de la Ligue, être appréhendées uniquement en fonction de ce critère de genre. Les femmes apparaissent comme un réservoir de licences pour ces institutions mais sont réduites à leur identité de femme.

Le second mouvement de féminisation, un mouvement en *bottom-up*, apparaît dans les clubs, sur un modèle de mitage. Des clubs, sans lien entre eux, commencent à intégrer des femmes parmi leurs dirigeants. Ces femmes, dont les motivations d'investissement peuvent prendre différents fondements, obligent une autre féminisation pour le football amateur. En effet, la dimension d'intégration que suppose la féminisation est au cœur de leur accueil dans les clubs. Elle interroge la division des tâches entre les dirigeants et modifie le partage genré de ces tâches. Les présidentes de clubs suivent des trajectoires spécifiques dans le monde du football. L'influence de la famille et la volonté de s'engager au service des autres, dans une mission citoyenne ou éducative justifient les engagements de ces femmes. Cela rejoint les discours, parfois intégrés par ces dirigeantes, donnés par la politique de féminisation. Cependant, elles expriment une différence entre leur intégration dans leurs clubs et leur intégration dans le reste du monde du football ; suivant une opposition entre douceur pour l'un et violence, ou tout au moins contestation, pour l'autre.

Cependant, le fossé entre ces deux mouvements se fonde sur un point essentiel : aucune des femmes déjà présentes dans l'encadrement des clubs ne comprend et ne soutient la problématisation qu'il est fait de la féminisation. Aucune d'elles ne s'est investie parce qu'elle est femme, en tant que femme, alors que la politique de féminisation et la commission régionale ont tendance à concevoir la féminisation comme la promotion et le recrutement des femmes dans le but d'augmenter le nombre de femmes dans le football amateur. Le critère du genre reste au cœur de la politique de « Mesdames, Franchissez la Barrière », qui souhaite promouvoir mais aussi distinguer les femmes dans le football. La réflexion sur la mixité, comme terme privilégié de la Fédération aujourd'hui, interroge particulièrement cette distinction et cette prescription du critère de genre dans le football. Ce critère régit à la fois la visibilité des licenciés et la séparation des lieux, des tâches, des pratiques dans le haut niveau comme dans le football amateur. Ainsi, ces deux mouvements privilégient des définitions

différentes de la féminisation. La Ligue, en tant qu'échelon régional, est tiraillée entre ces deux mouvements qu'elle semble incapable de rassembler ou de faire converger. La problématisation de la question de la féminisation est incomprise par les femmes investies dans les clubs, qui refusent d'être réduites à leur identité de femme. Cette remise en question est d'autant plus parlante lorsque l'on soulève la question de l'engagement politique ou militant de ces femmes. Alors que la politique de féminisation vise les femmes en tant que femmes, les présidentes des clubs n'envisagent pas leur investissement comme un militantisme ou comme l'expression d'un féminisme.

Femmes mais pas militantes : le refus du féminisme

Si la Fédération Française de Football a fait de la féminisation une priorité parmi ses axes de développement depuis l'arrivée de Noël Le Graët à sa tête, l'évolution de la féminisation est dépendante de nombreux facteurs à tous les échelons. Par ailleurs, bien que porté par un contexte social occidental soucieux de l'égalité homme/femme et la montée des mouvements féministes, il semble que le monde du football soit encore réticent, voire mal à l'aise avec certains termes. En effet, Christine Mennesson s'interrogeait déjà en 2012 sur cette question dans son article « Pourquoi les sportives ne sont pas féministes ? »¹⁶⁶. Dans cette étude, elle met en lumière la culture souvent populaire et peu politisée des familles de footballeuses. Elle s'intéresse à la génération de femmes devenues professionnelles ou semi-professionnelles et nouvellement médiatisées au début des années 2000. Bien que subissant des discriminations, et bien que parfois consciente de ces discriminations, cette étude montre le non-militantisme de ces femmes. La socialisation sportive crée une distance avec le féminisme : ces deux mondes ne se rencontrent pas. Le féminisme est fortement controversé dans le monde du football qui privilégie une identification au collectif. Ce que Christine Mennesson appelle une « *socialisation inversée* » de certaines sportives qui ont intégré la « *domination masculine* » justifie qu'elles refusent une prise de position militante qui pourrait nuire à leur carrière sportive ou qui pourrait mettre en danger l'investissement et le soutien de certains hommes autour d'elles. Enfin, le fonctionnement des organisations sportives rend difficile la mobilisation des pratiquantes puisque ces instances préfèrent promouvoir une stratégie de modération de l'opposition de genre et une stratégie de l'image. Cette modération permet de limiter les risques de mobilisation. Par ailleurs, la féminité est, ou a pu être, mise en scène par la Fédération pour garantir la féminisation de la discipline sans pour autant permettre un militantisme des femmes. Cela permet à la Fédération de montrer sa prise en compte de la question sans laisser de place à une mobilisation collective, et d'entrevoir un changement en profondeur les constructions mentales et du partage des tâches et des espaces. Ainsi, aucune joueuse ne semble revendiquer de tels changements dans le football de haut niveau.

¹⁶⁶ MENNESSON, Christine. « Pourquoi les sportives ne sont-elles pas féministes ? De la difficulté des mobilisations genrées dans le sport », *Sciences sociales et sport*, vol. 5, no. 1, 2012, pp. 161-191.

En plus de cette socialisation familiale qui fait échos à un « *apolitisme* » voulu et annoncé du sport, les sportives ne se font pas égarées d'un certain mouvement ou d'une pensée féministe car elles ne se sentent pas concernées et craignent pour le suivi et les opportunités de carrières à venir. Souvent dépendantes d'hommes, agents, entraîneurs, mentors, présidents de clubs, elles refusent la segmentation et le caractère frontal de l'opposition des sexes que proposaient les principaux courants féministes en passe d'éclorre à cette époque. L'article de Jacques Defrance, « La politique de l'apolitisme », défend la thèse d'un désengagement politique ou militant des sportifs ou des individus au sein du champ sportif au nom d'une autonomisation de ce champ. Bien que le football apparaisse comme un enjeu politique à tous les échelons, les acteurs de ce champ, particulièrement les pratiquants, refusent la politisation de ce champ et prônent sa neutralité. L'apolitisme comme « *effort particulier de non position pour échapper aux systèmes d'incitations à s'engager au sein des relations sociales et du champ politique* »¹⁶⁷ permet d'expliquer aussi la réticence des femmes et des hommes des clubs amateurs à toutes formes de militantisme ou de féminisme engagés. Cependant, Jacques Defrance termine son article en expliquant le glissement de l'apolitisme vers une politisation codifiée du sport.

Peut-on noter aujourd'hui un changement dans l'implication des joueuses vers un certain féminisme ? La question reste ouverte bien qu'aucune d'entre elles ne soient aujourd'hui engagée sur la scène publique dans un mouvement de ce type. Néanmoins, Laura Georges, jeune retraitée de l'Équipe de France féminine, devenue aujourd'hui Secrétaire Générale du Comité Exécutif de la Fédération, a pris part à la nouvelle campagne ministérielle « Ex Aequo »¹⁶⁸ lancée en 2018 par l'ancienne Ministre Laura Flessel. Cette campagne a pour objectif de faire du sport le « *fer de lance de l'égalité* » en « *casser les barrières, de changer les mentalités, de libérer la parole, de déconstruire les stéréotypes* »¹⁶⁹. L'égalité homme/femme et la déconstruction des stéréotypes de genre sont des axes privilégiés de cette campagne, tout comme le racisme, l'homophobie et les discriminations relatives au handicap. La participation d'une joueuse à cette campagne marque peut être les prémices d'une mobilisation des footballeuses dans les problématiques relatives à l'égalité des sexes. Elle est également le révélateur d'une nouvelle notoriété pour le football féminin, capable d'être l'une des égarées d'une campagne nationale.

Si la nouvelle notoriété des joueuses pouvait les pousser à se positionner sur la scène publique à propos de cette question, le football amateur est largement éloigné de ces questions pour deux raisons. La première provient de la réaction méfiante de la Ligue à l'égard de tout discours touchant de près ou de loin aux notions de féminisme. L'évocation du mot suffit à faire débat dans des comptes-rendus, des propositions ou des plans de stratégies,

¹⁶⁷ DEFANCE, Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, vol.13, n°50, 2000, pp 13-27

¹⁶⁸ FLESSEL Laura, « Campagne #ExAequo », Ministère des Sports, 15 mars 2018, <http://www.sports.gouv.fr/prevention/inciviles-violences/ExAequo/article/Campagne-ExAequo> (consulté en mars 2018)

¹⁶⁹ *Ibidem*.

relatifs à la féminisation du football de la région¹⁷⁰. En effet, lorsque le mouvement de féminisation du sport, et particulièrement du football, est replacé dans un mouvement plus global de questionnement des inégalités de sexes dans de nombreuses sphères publiques comme privées, certains membres de la Ligue refusent ce rapprochement et demandent à modifier la formulation de ce point. Parmi ces membres, plusieurs femmes prennent part à cette distanciation. Celles-ci ont d'ailleurs un rôle dans la promotion de la féminisation au sein de la Ligue, on les retrouve dans la Commission Régionale de Féminisation ou dans différents services de la Ligue. Elles prônent une féminisation « *en douceur* », « *naturellement* » qui ne viendrait pas s'inscrire dans une dynamique de mouvements sociaux protestataires. Cette dimension engagée et politique du féminisme n'est donc pas partagée par les acteurs de la féminisation. Au contraire, l'évocation même du mot, sans tentative d'explication, de justification ou de définition commune, tend à effrayer et bloquer le développement de la féminisation.

La seconde raison pour laquelle il est encore difficile de relier la féminisation du football amateur à un engagement féministe s'explique par les motivations des femmes présentes dans l'encadrement des clubs. Les Présidentes de clubs interrogées s'accordent à dire que leur investissement ne se fait pas dans un but militant. Aucune d'elles ne l'évoque, au contraire, elles sont plutôt étonnées de la question. Leur réponse montre leur incongruité face à cette question puisque beaucoup révèlent que le sujet ne se pose pas dans leurs clubs. Pourtant toutes capables d'évoquer des anecdotes de sexisme, aucune d'entre elles ne se considère comme militantes, ni même ne comprend qu'on puisse l'être dans un club de football. Ainsi, l'investissement des femmes dans le football amateur, masculin comme féminin, n'est pas de l'ordre de l'engagement militant, tant pour les femmes au sein des clubs que pour celles qui travaillent à la promotion de la féminisation dans la Ligue.

Le modèle de Christine Mennesson relatif aux joueuses des années 2000 se retrouve sous de nouvelles formes encore aujourd'hui dans le football amateur. En effet, les clubs présidés par des femmes intègrent cette notion d'égalité des sexes dans les valeurs éducatives prônées sans pour autant l'établir en fer de lance d'un mouvement social public. Le sport amateur reste un lieu d'apolitisme où le militantisme est socialement mis en défaut et indique une possible perturbation de l'équilibre des clubs. De même, l'implication des hommes dans le développement du football féminin ainsi que dans la promotion des femmes dans les clubs empêche souvent ces femmes d'entrer dans un militantisme féministe en guise de soutien au football féminin. En effet, parmi les raisons de l'investissement des Présidentes interrogées figurent systématiquement la figure d'un homme, passeur de relais ou leur ayant « mis le pied à l'étrier ». Enfin, conscientes d'être dans un « *monde d'hommes* », elles tentent de s'intégrer, d'en comprendre les codes et de s'adapter, plus que de le remettre en cause aujourd'hui. Cette dimension les sépare également de certains courants féministes désirant un renversement des pouvoirs. Les femmes investies semblent être conscientes d'être sur le terrain des hommes, ce

¹⁷⁰ Un second mot produit ce même effet : l'homosexualité. Le tabou est encore grand, la Ligue ne se conçoit pas comme l'organe susceptible d'en parler.

qui interroge régulièrement leur légitimité et leur sentiment de légitimité. Plusieurs ont affirmé également occuper une place laissée vacante par les hommes.

Ainsi, la féminisation ne saurait être pensée comme militante proche d'un certain féminisme dans la mesure où le terme même de féminisme peut nuire aux projets de féminisation pour les membres de la Ligue. De plus, cette conception ne correspond pas à la place et au sens de l'engagement des femmes présidentes de clubs.

Annexe 1 : Tableau de comparaison des Ligues Françaises en terme de licenciés et de féminisation

| | Saison 2017/2018 | Nombre de licenciés | | Nombre de pratiquants | | Nombre de dirigeants | |
|----|----------------------------------|---------------------|-----------------------------|-----------------------|-----------------------------|----------------------|-------------|
| | | Total | Dont femmes ¹ | Total | Dont femmes ² | Total | Dont femmes |
| | Fédération Française de Football | 2 139 964 | 160 697 | 1 802 804 | 125 191 | 256 574 | 35 506 |
| 1 | Ligue Auvergne-Rhône-Alpes | 258 904 | 21 262 | 219 564 | 17 004 | 30 703 | 4 258 |
| 2 | Ligue Paris Ile de France | 267 959 | 17 054 | 237 672 | 14 095 | 21 942 | 2 959 |
| 3 | Ligue Hauts de France | 232 121 | 17 029 | 194 771 | 12 228 | 30 208 | 4 801 |
| 4 | Ligue Grand Est | 215 390 | 16 843 | 175 938 | 12 737 | 29 343 | 4 106 |
| 5 | Ligue Nouvelle Aquitaine | 188 681 | 15 414 | 156 587 | 11 660 | 23 455 | 3 754 |
| 6 | Ligue Occitanie | 170 133 | 13 804 | 141 687 | 10 830 | 20 019 | 2 974 |
| 7 | Ligue Pays de la Loire | 167 756 | 10 926 | 140 122 | 8 836 | 22 737 | 2 090 |
| 8 | Ligue Bretagne | 151 020 | 10 103 | 125 564 | 7 947 | 20 721 | 2 156 |
| 9 | Ligue Bourgogne Franche Comté | 97 280 | 8 743 | 80 802 | 6 882 | 12 287 | 1 861 |
| 10 | Ligue Normandie | 111 850 | 8 319 | 95 450 | 6 570 | 12 683 | 1 749 |
| 11 | Ligue Méditerranée | 114 307 | 8 004 | 97 800 | 6 562 | 11 733 | 1 442 |
| 12 | Ligue Centre Val de Loire | 87 131 | 7 293 | 71 572 | 5 456 | 12 966 | 1 837 |
| 13 | Outre-mer ³ | 67 459 | 5 028 | 56 729 | 4 080 | 6 937 | 948 |
| 14 | Ligue de Corse | 9 946 | 397 | 8 552 | 304 | 839 | 93 |

Données : chiffres Foot2000. Les chiffres du tableau *Comparaison des Ligues Française* sont issus de Foot2000/Fédération/Centre de Gestion/ Statistiques/Licences. Il compare cette page pour chaque Ligue pour la saison 2017/2018, le 22.06.2018

Méthode :

¹ Ce chiffre est calculé par simple addition du nombre de pratiquantes ayant une licence mentionnant le sexe et les dirigeantes. Elle omet l'ensemble des licenciées arbitres, éducatrices, membre de commission, technicien ou licenciées dans des pratiques spécifiques. Pour un calcul plus précis, il faudrait également prendre en compte la possibilité qu'une seule personne puisse posséder plusieurs licences.

² L'ensemble des licences n'étant pas genré, seule les femmes ayant une licence « Libre », « Futsal » et « Fédérale » sont comptabilisées comme pratiquantes. L'ensemble des chiffres de cette colonne peuvent être considérés comme plus ou moins sous-estimé car elles ignorent les femmes sous contrat, en foot loisir et en foot entreprise.

³ L'outre-mer rassemble les Ligues de Wallis et Futuna, Guadeloupe, St Martin, Guyane, Martinique, Réunion, St Pierre et Miquelon, Mayotte et la Polynésie Française. La similitude des problématiques relative à leur insularité permet de rassembler ces ligues ensemble, d'autant qu'elles ne peuvent servir la comparaison sans être rassemblées.

Annexe 2 : Critère du Label de l'Ecole de Football Féminin

Extrait du Règlement Fédéral du Label Ecole Féminine de Football

Article 2 : Les objectifs du Label Ecole Féminine de Football

Afin d'aider à la structuration des clubs amateurs, la F.F.F souhaite, par le biais de ce Label, développer le projet club autour de 4 axes :

- Le projet associatif : qui vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble. SAISON 2018-2019 2
- Le projet sportif : qui vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquantes et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.
- Le projet éducatif : qui vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.
- Le projet d'encadrement et de formation : qui vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club

Annexe 3 : Campagne de promotion « Faut-il en arriver là pour que vous veniez nous voir jouer ? »



Elodie Thomis
Source : ectac.over-blog.com



Trois joueuses de l'Équipe de France, Sarah Bouhaddi, Gaétane Thiney et Corine Franco (de gauche à droite)
Source : womenology.com



Corine Franco
Source : bellesdesport-skyrock.com

Annexe 4 : Campagne de promotion du football « au féminin » avec Adriana Karembeu



Campagne « Football au féminin » avec Adriana Karembeu
Source : Le Monde



Triptyque des affiches de promotion du football féminin avec la participation d'Adriana Karembeu
Source 1 : defigrandesecoles.lexpress.fr
Source 2 et 3 : pinterest.fr

Annexe 5 : Campagne de promotion du Crédit Agricole, partenaire majeur de la Fédération Française de Football



Trois affiches de la campagne du Crédit Agricole
Source : l'Equipe.fr et dasntapub.com

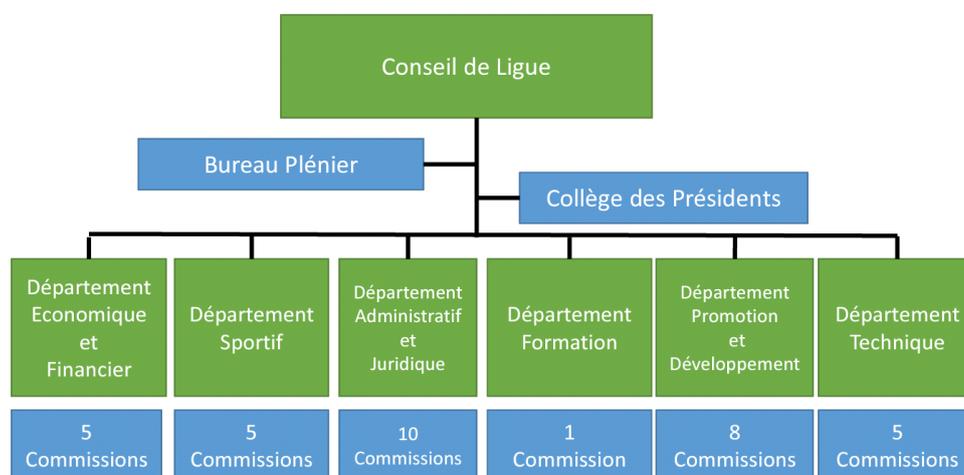
Annexe 6 : Carte des Confédérations continentales



Source : wikipedia.fr

Annexe 7 : Organigramme des Commissions Régionales

Organisation de la LAuRAFoot



Mis à jour lors du Conseil de Ligue du 13 novembre 2017

Source : site LAuRAFoot

Annexe 8 : 3 générations de visuel de la campagne « Mesdames, Franchissez la Barrière »

1ère génération

► LE BENEVOLAT, POURQUOI PAS VOUS ?

“ Est bénévole toute personne qui s'engage librement pour mener une action non salariée en direction d'autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. ” Conseil économique, social et environnemental

Le football est présent sur l'ensemble du territoire, animé, géré et développé par les Ligues et les Districts.

Le club est la structure d'accueil des pratiquants et des bénévoles, qui ne peuvent pas vivre les uns sans les autres. Le bénévole constitue le véritable socle sur lequel repose le football amateur.

Lieu stratégique de lien social, d'épanouissement personnel et de développement de compétences, le club est une association qui fonctionne grâce à l'implication de dirigeants bénévoles : ces derniers ne perçoivent pas de rémunération mais sont dédommagés des frais induits par leur activité, soit bénéficiant de réduction d'impôt.

La femme y a sa place, toute sa place !

► LE SAVIEZ-VOUS ?

“ En France nous comptons ... ”

| | |
|---------------------------|--|
| 22 LIGUES METROPOLITAINES | 1,9 MILLIONS DE LICENCIES (DONT 1 MILLION DE JEUNES) |
| 8 LIGUES D'OUTRE-MER | 1 MILLION DE MATCHES JOUES PAR AN |
| 101 DISTRICTS | PRES DE 400 000 BENEVOLES |
| 17 332 CLUBS | 217 020 LICENCIES DIRIGEANTS |

27 802 DIRIGEANTES 805 EDUCATRICES 673 ARBITRES 60 750 JOUEUSES

... et nous comptons sur vous ! ”

FOOTBALL AU FÉMININ FFF

ANIMEZ, ENCADREZ, DIRIGEZ...

MESDAMES franchissez la barrière !

DEVENEZ ACTRICE DE LA VIE D'UN CLUB.

DEVENEZ ACTRICE DE LA VIE DU CLUB

- ✓ Inscrivez-vous dans le club de votre enfant et apportez vos qualités à l'**encadrement** du football.
- ✓ Apportez au football votre capital **humain et éducatif**.
- ✓ Transmettez à votre club une autre vision des choses, votre tempérament, votre pugnacité, votre sens de l'organisation, de l'éducation, du respect, afin de renforcer le tissu familial et social du club.
- ✓ Offrez à une équipe un nouveau regard, de nouvelles méthodes de **management**, un discours différent, authentique et direct...
- ✓ Proposez aux jeunes votre approche personnelle dans la gestion d'un groupe grâce au sens de l'écoute qui vous caractérise...
- ✓ Faites sauter les verrous et soyez convaincue que vos atouts sont indispensables au club, en complémentarité de ceux des hommes. Vos **compétences**, quelles qu'elles soient, viennent s'ajouter à celles des hommes.
- ✓ Participez à l'évolution du football et à sa vocation socio-éducative au travers de valeurs que vous incarnez : **éducation, famille, convivialité, sécurité**.
- ✓ Contribuez à l'**épanouissement** des jeunes et à leur progression sportive grâce à votre sens **pédagogique**.

Vivez le football à votre façon !

**RESPONSABLE ACCOMPAGNEMENT MISSIONS
ENCADREMENT CONVIVIALITE HUMAIN
MANAGEMENT COMPETENCES EDUCATION
FAMILLE PEDAGOGIE EPANOUISSEMENT**

UN ROLE POUR VOUS PARMIS ...

Des missions éducatives

- ✓ Accueil du pratiquant (fille, garçon, tout public...),
- ✓ Participation au programme éducatif (règles de vie, règles de jeu, discipline...),
- ✓ Organisation de la sécurité du pratiquant...
- ✓ Animation des activités hors terrain.

Des missions techniques

- ✓ Accompagnement d'équipe le week-end (en autonomie ou pour seconder),
- ✓ Arbitrage des rencontres,
- ✓ Assistance à l'éducateur-ice à l'entraînement en semaine,
- ✓ Responsable d'une équipe, d'une catégorie, de l'école de football...

Des missions administratives

- ✓ Dirigeante attachée à une équipe : convocations, feuille de match, équipements, pharmacie, organisation des déplacements...
- ✓ Référent des activités hors terrain : organisation des festivités, ressource sponsoring, web, communication...
- ✓ Membre du bureau du club : Présidente, Trésorière, Secrétaire, représentante des parents...

2ème génération

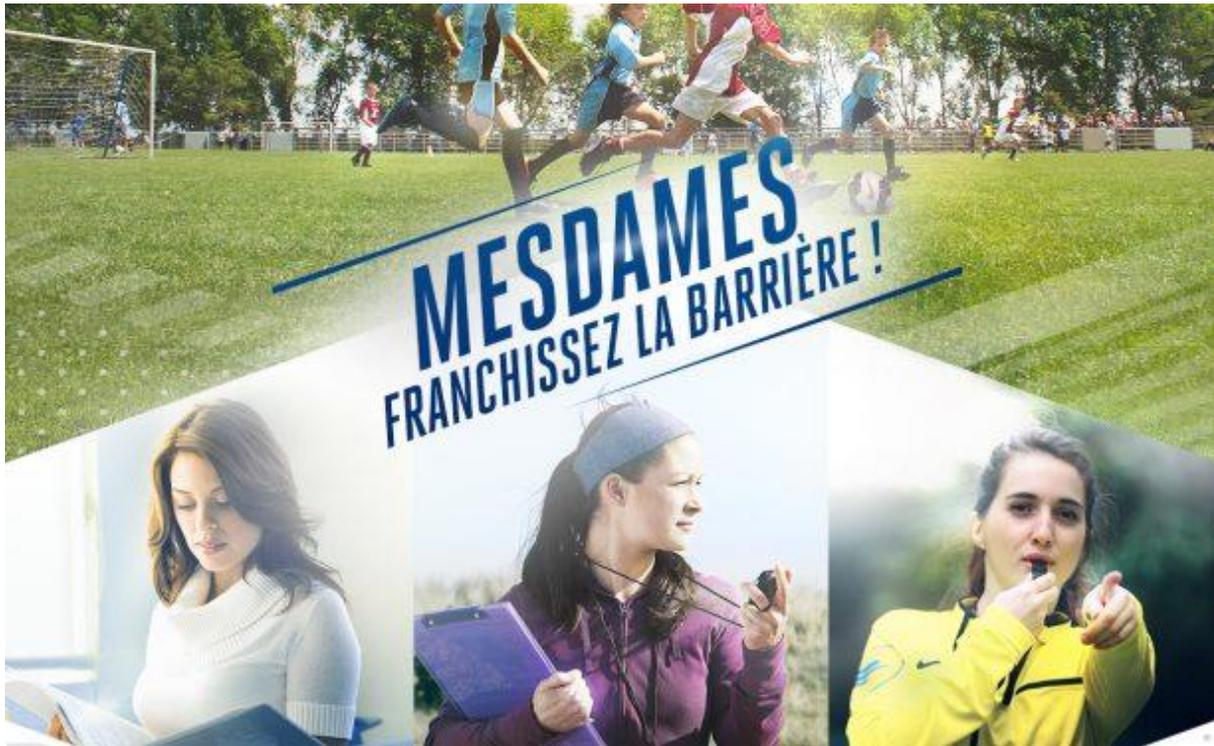


Source 1e génération : <http://bcvfc.footeo.com>

Source 2e génération : essafoot.fr et <http://fc-asnieres92.footeo.com>

Source 3e génération : mediterranee.fff.fr ;
<http://www.footfeminin.asbr92.fr> et <http://gif-encoeurdesaintonge.footeo.com>





LE BÉNÉVOLAT, POURQUOI PAS VOUS ?

VOUS Y AVEZ VOTRE PLACE !

“ Est bénévole toute personne qui s’engage librement pour mener une action non salariée en direction d’autrui, en dehors de son temps professionnel et familial. ”

Définition du Conseil économique, social et environnemental, Février 1993.

Le club est la structure d’accueil des pratiquants et des bénévoles, qui ne peuvent vivre les uns sans les autres. Le bénévole constitue le véritable socle sur lequel repose le football amateur.

Lieu stratégique de lien social, d’épanouissement personnel et de développement de compétences, le club est une association qui fonctionne grâce à l’implication de dirigeants bénévoles.



LE FOOTBALL EN FRANCE C’EST :

| | |
|-------------------------------------|---|
| 22 LIGUES MÉTROPOLITAINES | 2,1 MILLIONS DE LICENCIÉS |
| 8 LIGUES D’OUTRE-MER | 1 MILLION DE MATCHES JOUÉS/AN |
| 101 DISTRICTS | 400 000 BÉNÉVOLES |
| 17 000 CLUBS | +240 000 LICENCIÉS DIRIGEANTS |

LICENCIÉES : PLUS DE 32 000 DIRIGEANTES, PRÈS DE 1200 ÉDUCATRICES,
PLUS DE 700 ARBITRES ET 95 000 PRATIQUANTES



Annexe 9 : Entretien avec Mme Bo* (15/05/2018)

Enquêtrice : C'est parti. Hum... Juste pour démarrer, ben, ce serait vous re-situer, votre nom, prénom, comme ça c'est dans l'enregistrement ; votre âge ; si vous vivez ici, à L[ville] ou si vous vivez à côté, etc...*

Mme Bo* : Eh bien, donc je m'appelle Sandrine¹⁷¹ B*, j'ai 41 ans et j'habite à L* [ville]. Je travaille aussi à L* [ville] pour la communauté de communes des R* [nom de la communauté de communes].

Enquêtrice : D'accord, alors après je vais vous donner une question, une question très ouverte et vous pouvez dire bah, le maximum dessus. L'idée c'est de me raconter, voilà, votre parcours, de me parler de votre parcours et de, bah, comment on en vient à devenir présidente d'un club de foot ?

Mme Bo* : Donc mon parcours en général ou mon parcours dans le foot ?

Enquêtrice : Bah les deux.

Mme Bo* : En général

Enquêtrice : Ouai.

Mme Bo* : Euh... alors moi, je suis fonctionnaire territoriale déjà, depuis 2000...1. J'ai mon concours d'attachée et j'ai plutôt travaillé en tant que DG, Directrice Générale, d'abord dans une mairie, et puis dans une Com Com [Communauté de communes] toute proche d'ici, c'était P*[communauté de communes]. Euh... et puis on a fusionné nos communautés de communes au 1er janvier 2017 et je travaille aujourd'hui en tant que DGA [Directrice Générale Adjointe], à la Com Com des R*[communauté de commune].

Euh ... Alors, en fait, moi j'ai baigné un peu dans le monde du foot toute ma vie puisque en fait, mon grand-père était président de ce club. Voilà. Dans les années après-guerre quoi, 50-60. Il est resté très longtemps. Ensuite, ben, y a eu plusieurs présidents qui se sont succédés. Puis, mon père, quand mon frère a fait du foot, est devenu également président. Et puis, mon papa a été un petit peu malade ces derniers temps, et l'année dernière, c'est mon frère qui a pris le relais, qui a pris la présidence. Et ensuite il est parti, il a été... enfin sa femme a été mutée professionnellement. Et donc voilà, il y avait plus personne. On m'a sollicitée. J'ai dit « oui » et puis, en fait, j'ai fait une formation qui s'appelle le CFF4 - partie associative. Et, en fait, c'était intéressant parce qu'on nous a demandé là aussi, de nous présenter et de donner une anecdote sur le foot, réelle et pas réelle. Et de préciser notre parcours, mais là dans le foot. Et j'étais un peu ... je savais pas trop, trop, quoi dire. Et la personne qui nous a interrogé m'a regardée et m'a demandée « Mais vous avez fait ça par obligation ? ». Par rapport justement à mon parcours etc. Et là, j'ai réalisé que, bah en fait, non pas du tout. Je ne l'ai pas du tout fait par obligation. Que ça me plaisait vraiment et que y avait vraiment cette partie euh ... comment dire, citoyenneté qui était très importante au sein du club, dans la partie projet associatif ou éducatif. Et c'est vrai que, pour moi, c'est cette partie-là qui me plaît beaucoup.

¹⁷¹ Le prénom a été modifié pour préserver l'anonymat.

Parce que dans mon métier, c'est aussi un peu ce que je fais. Donc voilà, je trouve que c'est un peu un tout de s'investir dans une association, pour mettre des choses en places, notamment à destination des enfants mais y a aussi ... les adultes aussi mais bon. Voilà un peu le parcours

Enquêtrice : Très familial alors.

Mme Bo* : Très familial, oui tout à fait.

Enquêtrice : Et aujourd'hui, vous avez par exemple des enfants qui sont au club ?

Mme Bo* : Alors j'ai deux enfants mais ils font du hand.

Enquêtrice : Donc aujourd'hui vous êtes la seule licenciée de votre famille.

Mme Bo* : Non j'ai mon compagnon qui, qui fait du foot depuis très, très, longtemps aussi qui a été entraîneur de l'équipe 1, qui aujourd'hui a arrêté l'équipe 1, mais qui entraîne les U15. Donc voilà ses enfants, un de ses enfants fait aussi du foot. Donc c'est, on est quand même, on baigne dans le foot.

Enquêtrice : Et vous avez été joueuse vous ?

Mme Bo* : Pas du tout. Jamais.

Enquêtrice : Par manque d'intérêt ou par ...

Mme Bo* : Euh, alors moi, j'ai toujours fait des sports individuels plutôt. Donc j'ai... voilà, c'était ... ado ou jeune, c'était pas mon truc. J'apprends aussi à connaître le sport collectif aujourd'hui et je trouve ça super.

Enquêtrice : Et, vous me parlez de citoyenneté, c'est quoi qui vous plait, qu'est-ce que vous avez l'impression de pouvoir mettre en place ici ?

Mme Bo* : Ben, en fait, je pense que vous devez être au courant, la Fédération, elle met en place un Programme Éducatif Fédéral, avec des axes citoyenneté, développement durable, apprentissage de l'hygiène, etc... Enfin, des choses comme ça. Et je trouve ça hyper important, aujourd'hui que le monde associatif s'investisse aussi là-dedans. Parce que, on se rend compte un peu que ... aujourd'hui certains parents ont baissé un peu les bras. Et ça passe aussi par le monde associatif pour faire en sorte que nos enfants aient cette éducation un peu à la citoyenneté, à l'environnement, etc. Alors c'est dans l'idéal hein, je sais qu'on pourra pas tout révolutionner. Mais c'est, je trouve ça aussi important, la vie en collectif, l'apprentissage des règles de vie, enfin voilà. Bon, là on est un peu hors foot hein [rire]. Ce qu'il y a, ce que j'ai appris c'est que dans le foot en fait, y'a pas que le foot et je trouve ça ... je trouve ça bien.

Enquêtrice : Ça fait partie du foot aussi aujourd'hui.

Mme Bo* : Mais évidemment, c'est ça. On est complètement d'accord. On le voit pas toujours de cette manière-là. On va au foot, ils font du foot. Mais non, y'a pas que ça en fait.

Enquêtrice : *Oui, y'a vraiment cet esprit, enfin, l'idée de transmettre autre chose que simplement de la technique pure.*

Mme Bo* : Oui, oui, oui, même si évidemment dans l'apprentissage du foot ben y'a les règles, y'a la technique, enfin voilà évidemment que... la compétition, l'esprit de dépassement ...

Enquêtrice : *Et vous avez parlé d'une formation que vous avez faite. C'était dans le cadre du foot ou pas du tout ?*

Mme Bo* : Oui c'était avec le District de la H* [département], oui, qui avait organisé ça. C'était au mois de janvier je crois, deux journées.

Enquêtrice : *Et c'était intéressant ?*

Mme Bo* : Oui, c'était intéressant. Oui parce que déjà, un, pour bien se rendre compte qu'effectivement là encore, dans un club sportif et de foot, et ben y'a aussi des choses à développer sur l'accueil aussi des familles, enfin plein de choses. Comment on fidélise aussi les familles, les bénévoles, etc. Euh ... Et c'était intéressant aussi parce que y avait plusieurs clubs et que on a pu échanger entre nous sur nos pratiques. Ça c'est bien parce qu'on a toujours l'impression de pas toujours être bien au niveau. On est un club très rural, nous, fin voilà on a quand même beaucoup de licenciés, mais on est quand même un club très rural. Et on est toujours un peu en train de se sous-estimer et en fait on s'aperçoit que ben, finalement, on est pas si mal quoi. On est pas si mal. [Rire]

Enquêtrice : *Pour sortir un peu du foot du coup, est-ce que vous avez d'autres engagements associatifs par exemple à côté. Ou, euh... fin, plus ou moins investie parce qu'on peut pas être hyper-investie partout, mais est ce que... voilà*

Mme Bo* : Non pas vraiment, à part voilà mes enfants qui font du hand donc évidemment, je suis aussi partie prenante dans le club de hand, mais pas dans le bureau, ou ni des choses comme ça. J'accompagne mes enfants c'est tout. Donc non rien de plus.

Enquêtrice : *Et... et du coup, si on rentre un peu plus concrètement dans votre club, c'est quoi être présidente c'est quelles tâches, c'est quelles fonctions ? Voilà qu'est-ce que vous faites en tant que présidente ?*

Mme Bo* : Euh ... je pense que c'est euh ... avant tout euh... Comment dire, je pense plutôt de la coordination et de l'organisation. Faire en sorte que tout marche bien, que les rouages soient bien huilés et que ça fonctionne. Je pense que ça c'est la première des choses. Après, c'est aussi prendre des décisions parfois, il faut aussi trancher. Voilà. C'est, comment dire, ça se fait assez naturellement en fait, c'est pas très difficile. Des fois, je me disais « ça va être difficile » mais non en fait, les gens sont... se connaissent bien, et voilà c'est assez facile. C'est plutôt ça, je le vois comme ça mon rôle en fait.

Enquêtrice : Ouai, prendre des décisions, et euh... Quand vous dites les gens se connaissent bien, en fait vous avez l'impression d'être rentrée dans un monde où les gens se connaissent et vous pas forcément ou ...

Mme Bo* : Ah non, moi je les connais bien aussi, enfin je veux dire, j'ai ... j'ai toujours été au bord des terrains donc je connais pratiquement tout le monde. L'année dernière, et ben, quand mon frère était président, on a organisé les 90 ans du club, et du coup c'est moi qui m'en suis occupé. Donc c'est vrai que ça m'a fait encore connaître un peu plus les gens donc, non, non. Je...C'est un peu bateau ce que je vais dire, mais c'est vrai, c'est comme une grande famille un peu. Vraiment. C'est un peu cliché mais c'est un peu ça.

Enquêtrice : Non, non, ça ne l'ai pas mais ... ça l'ai pas. C'est révélateur de quelque chose d'important c'est que.

Mme Bo* : Bah disons que je pense que c'est important. Moi quand je, quand j'ai pris ma décision je me suis dit « oui j'y vais mais j'y vais pas pour des contraintes quoi, j'y vais pour prendre du plaisir, être avec des gens que j'aime, pour voilà... pour faire des choses sympas qui me plaisent ». Quand ça sera plus le cas, oui ça c'est sûr que là j'arrêterai. Et ça c'est plutôt passé comme ça en fait. Donc...

Enquêtrice : Bah oui. Bah c'était ma question suivante, qui était de ce vous apporte le foot, et de ce que vous apporte le fait d'être présidente sur un club.

Mme Bo* : Bah oui, c'est complètement ça quoi. C'est ça, c'est ... des amis, du plaisir. Ouai, et puis, l'impression de... bah, de pouvoir peut-être mettre en œuvre des choses un petit peu plus concrètes. Là ce que je disais au départ, au niveau des enfants. Mais ça... Y a le volet financier aussi donc euh...

Enquêtrice : Parce que qu'est-ce que vous imaginez faire du coup ?

Mme Bo* : Eh bah, comme on a travaillé toute cette année sur le projet de groupement entre les clubs de S*[ville], S*[ville] et L*[ville]. Hum... parce qu'en fait le groupement, ça a été réfléchi pour essayer de pérenniser un peu les clubs, les petits clubs ruraux qui perdent des effectifs, et voilà... Donc essayer de mutualiser les moyens, les effectifs, les structures et... ben, l'objectif c'est d'essayer de mettre en place un vrai projet sportif, un vrai projet éducatif et un vrai projet associatif en fait. Pour faire en sorte de structurer un peu ce groupement, y donner un sens.

Enquêtrice : Oui c'était tout le travail sur le groupement qui se met en place quoi.

Mme Bo* : Voilà, c'est ça. C'est ça. Alors c'est vrai que moi, j'ai moins tout le volet sportif, ça c'est clair hein. Tout ce qui est vraiment le foot pur et dur, stratégie, etc. Voilà, c'est pas... moi je leur ai dit hein... C'est pas mon point fort. Mais ce que je disais tout à l'heure c'est qu'on a un salarié. À temps plein. Et qui s'occupe de ce côté sportif, de faire des propositions, de... voilà. On a aussi un coordinateur sportif, qui est là aussi pour gérer tout ce côté-là. Donc voilà, c'est un appui important là-dessus. Et après, on a tout le volet associatif et éducatif, qui faut qu'on développe aussi parce qu'on s'aperçoit qu'on manque de bénévoles. Les gens s'investissent plus beaucoup dans les

associations, c'est plus de la consommation: on pose son enfant, on vient le chercher. Là, j'entendais une maman : « Bon c'est à quelle heure qu'on vient le chercher ? À 7h, bon. Merci à tout à l'heure ». Donc voilà.

Et donc l'idée c'était d'essayer de faire en sorte que les gens s'impliquent plus au sein du club. Eux aussi viennent prendre du plaisir quoi, et s'investir sur des manifestations, des animations, des tournois. Et parallèlement, ce que je disais développer cet aspect... citoyenneté, développement durable etc, fin prévention aussi... [Silence] Tout ça qui faut qu'on mette en place. [rire] En fait.

Enquêtrice : Parce que là L [ville] c'est un club de ... de combien de licenciés à peu près.*

Mme Bo* : Alors L*[ville] en fait au total on est 280, seniors et jeunes. Et on a des filles dans toutes les catégories, U6 à U18 et Senior. On a lancé ça y'a un petit moment déjà, au niveau des filles. On était, ouai, un des premiers clubs de la H*[département] à se mettre dans ce chemin-là. Et on a, je crois, à peu près 60 licenciées filles, donc on est... on est 2e ou 3e club de la H*[département] en effectif féminin. Donc c'est bien !

Enquêtrice : Et comment ça a été accueilli cette... ce lancement féminin du club ?

Mme Bo* : Eh ben, moi j'étais pas vraiment dans le club à ce moment-là mais d'après ce que j'ai entendu ça s'est vraiment très, très bien passé. C'était dans le cadre de l'obtention du label « Ecole de Foot ». Donc au départ, c'est toujours un peu contraint les labels, voilà il faut faire ça, faut faire ça. Mais après, je pense que ça s'est fait plutôt naturellement. Y a pas eu, moi j'ai jamais entendu de critiques ou de... « Tiens pourquoi elles jouent au foot », 'fin. Non ça a été vraiment bien accueilli.

Enquêtrice : C'est bien, tant mieux.

Mme Bo* : Ouai, ouai.

Enquêtrice : Et euh, du coup le label aujourd'hui vous l'avez ?

Mme Bo* : Donc on l'a toujours, et je crois qu'il est renouvelé l'année prochaine. Donc, il faut là aussi, refaire un projet. Donc, le projet qui sera pour le groupement, est aussi le projet qui sera pour le futur label quoi. C'est... on prépare la labellisation de l'année prochaine. Qui est bien plus contraignante que le précédent à priori. Je me suis pas trop penchée dessus encore. Notamment en matière de formation des éducateurs. Et ça, c'est... ça, c'est compliqué. Parce que, un, il faut qu'il soit d'accord pour être éducateur, ensuite faut qu'il se forme, 'fin ... Pff, c'est un peu dur.

Enquêtrice : C'est pas évident parce qu'il faut les trouver sur du long terme, les personnes qu'on va former.

Mme Bo* : Bah c'est ça parce que chez nous, c'est souvent des parents qui suivent leurs enfants. Donc, ils les prennent tout petits, en 6/7, ils montent avec eux et voilà. Maintenant, un parent volontaire qui s'investit, c'est super. Mais, les enfants, ils vont avoir pendant 3, 4, 5 ans le même entraîneur, qui connaît le foot mais qui n'est pas non plus... euh... voilà. Donc nous l'idée aujourd'hui, c'est d'essayer de garder bien sûr, ces parents. Et c'est précieux, et c'est très, très, bien.

Mais plutôt, de former nos jeunes seniors par exemple, ou nos 18 à venir coacher des équipes. Alors, avec l'aide évidemment des parents, mais d'essayer de plutôt inverser un peu la tendance et de mettre plutôt des éducateurs formés en partenariat avec les parents. Plutôt que les parents en numéro 1. Même si parfois ils sont, ils sont même tout le temps très, très, bien.

Enquêtrice : Oui, c'est un peu un virage du club, qui est de se dire bah, en suivant la dynamique un peu régionale, de dire « bon, on va plutôt former les éducateurs ».

Mme Bo* : Oui alors après, je ne vous dis pas qu'on va réussir hein ! Mais cette année, voilà on vient. On a fait l'inventaire hier justement et ça se profile plutôt bien. Mais on est au mois de mai, y'a tout l'été à passer [Rire] d'ici là ...

Enquêtrice : D'accord. Et du coup, je suppose qu'en tant que présidente, vous rencontrez d'autres présidents de club, surtout avec le groupement. Et comment ça a été accueillis ça, avec les autres présidents ou avec le District ou... Bah le fait de dire « bah moi je veux être présidente, moi en tant que femme, bah hop, je me mets dans un club et je deviens présidente », est ce que...

Mme Bo* : Par rapport à mes collègues là, du groupement, bon voilà on se connaît bien, donc je pense qu'il y a pas de soucis particuliers. Après les autres, au niveau départemental, pff, je sais pas trop euh... Je sais pas trop. On m'a posé la question « Est-ce que vous avez ressenti une forme de machisme dans votre club ? ». Alors dans mon club, mais alors pas du tout, jamais quoi ! Par contre au niveau départemental, on sent bien que c'est quand même pas si facile. Je saurais pas l'identifier vraiment. Mais voilà, on sent quand même que « Bonjour Mademoiselle. -Non c'est Madame. -Ah oui mais vous avez pas de bagues » oui mais bon qu'est-ce que ça peut te faire. C'est des petites choses comme ça, c'est pas grand-chose hein. On sent qu'ils sont pas encore bien habitués.

Enquêtrice : C'est clair. Et puis ils ont pas à savoir en fait. Peu importe quoi.

Mme Bo* : Ils auraient jamais demandé ça à un homme par exemple.

Enquêtrice : C'est justement ce que j'allais vous demander si vous avez comme ça des anecdotes, comme ça de sexisme, le mot sexisme c'est peut-être un peu fort ...

Mme Bo* : Oui c'est un peu fort oui.

Enquêtrice : C'est vite fort. En tout cas, des petites remarques où on se dit « Tiens il l'aurait peut-être pas dit à un homme ».

Mme Bo* : C'est ça. Mais très peu quand même. C'est pas très ... Mais bon 2, 3 fois comme ce genre de remarque. Mais ça me ... J'y fais pas du tout attention en fait, ça ne me dérange pas du tout.

Enquêtrice : En tout cas si vous, si dans votre club, c'est pas le cas, c'est déjà pas mal.

Mme Bo* : Non pas du tout, alors là pas du tout. Non, non, vraiment jamais.

Enquêtrice : Et du coup, hum ... Si on va un peu plus à long terme, votre club vous l'imaginez comment ? Vous l'imaginez le faire vivre comment ? Est-ce que vous vous imaginez toujours dans ce club-là déjà ?

Mme Bo* : Oui moi je ... C'est ce que je disais tout à l'heure, un an, c'est trop court en fait. Je me vois bien rester 2, 3 ans pour pouvoir mettre en place des choses concrètes. Après euh ... On est quand même un club très rural, la dynamique démographique elle descend. On a aussi l'inconvénient qu'on a pas de lycée sur notre territoire, et donc du coup, les enfants quand ils ont 17/18 ans bah ils s'en vont. Et souvent, ils vont, ben, à B*[ville], au P*[ville], à C*[ville] et souvent, ben, ils vont jouer là-bas. Ils restent là-bas. Bon, parfois y en a qui reviennent le week-end hein, donc ils reviennent mais ils peuvent pas s'entraîner. C'est compliqué le passage au lycée parce qu'on perd énormément de ... d'enfants. Euh, y a ce point-là du coup, il est fragile en terme d'effectif.

Et le deuxième point, c'est que c'est fragile aussi financièrement. Parce que, on a pas de... on a pas de gros sponsor facilement mobilisable. Cette année... Alors moi, j'ai toujours entendu « Oui, on arrive pas à les trouver les sponsors privés, ils donnent rien » et tout. Bon, moi je me suis dit « Quand même, faut y aller quoi, il faut quand même »... donc j'ai pris mon bâton de pèlerin et je suis allée tapée à toutes les portes des entreprises, des commerçants, des artisans, euh... Et j'ai fait tout. J'ai tout fait. Et j'ai récolté [rire jaune] 2 500€. Donc, en fait, je me suis dit « Non, le privé c'est pas eux qui vont nous sponsoriser, ça marche pas quoi ». D'abord, on a pas de grosses entreprises sur le territoire déjà. Les seules qu'on a, ben, elles donnent pas, elles ont pas de finances spécifiques pour la communication, pour les clubs. Parce que si je donne à lui, bah, faudra que je donne à l'autre. Donc je peux pas donner plus à l'un qu'à l'autre, donc ils donnent pas.

Donc du coup, bah, qu'est-ce qu'on fait, on se retourne vers les collectivités. Moi je connais bien en plus. Mais euh... C'est vrai que c'est pas forcément la solution parce que c'est vrai que, d'abord, ils peuvent pas donner énormément... Donc voilà, financièrement on est pas, on est pas au top. Et donc on peut pas non plus offrir ce que d'autres clubs très proches de nous, comme L* [ville] ou B* [ville], peuvent offrir à leurs enfants. C'est à dire que quand ils prennent leurs licences, souvent ils ont l'équipement, le sac... super quoi ! Mais nous, on peut pas ! Alors on réfléchit cette année à avoir au moins un... une veste de survet'. Mais déjà ça c'est compliqué.

Enquêtrice : Bah, fois 280...

Mme Bo* : Bah, au moins 20 ou 30€ au minimum. Voilà c'est ça, donc ça fait tout de suite 6 000 ou 9000€, donc... hou [souffle] Sachant que mes panneaux autour du stade, voilà ils m'ont rapporté 2500€. Donc euh...

Ces deux fragilités-là font qu'on a du mal à se projeter. Enfin, moi j'ai du mal à me projeter. Parce que je sais que les clubs alentours, ils paient leurs éducateurs, leurs entraîneurs... Des fois y en a même qui donnent des primes de match ou des choses comme ça. Moi je sais qu'on pourra jamais le faire donc du coup faudra toujours qu'on compte sur le bénévolat, sur la bonne volonté. Donc je sais qu'on est un club qui va vivoter. C'est plus un club qui sera dans la convivialité. Alors certes, on a l'École de Foot qui est, qui donne une bonne formation. Parce que nos enfants parfois partent au Pμ [ville], ils se font détecter, enfin voilà. Mais le problème, c'est que comme ils partent, bah ils

montent pas en Senior et du coup notre équipe Senior bah... Elle est en D1 aujourd'hui. Mais je... voilà.

Enquêtrice : Oui je vois bien. Non mais c'est sûr que...

Mme Bo* : Et c'est vrai que quand alors, là encore quand je suis devenue présidente, bon, j'avais pas toutes les notions en tête de catégorie, de niveau, où est ce qu'on on évoluait vraiment. Quand je me suis fait mon petit état des lieux je me suis dit « Ah ouai, d'accord ». Bon par exemple, cette année, nos U18 ont réussi à monter en Ligue donc ils jouent en Ligue. Mais je suis pas sûre qu'ils y restent mais c'est... c'est un événement, c'est super ! Mais...

Enquêtrice : C'est plutôt bien

Mme Bo* : Ah oui, oui, non, c'est chouette, mais, j'ai souvent tendance à me comparer avec les deux clubs un peu gros. Mais faut pas parce que B*[ville] et L*[ville], ça à rien à voir quoi. Mais euh... Mais déjà je pense que le projet de groupement, c'est un beau projet parce que déjà, ça permet de mettre des moyens en commun et... Et ça, ça peut permettre de renforcer quand même l'École de Foot.

Enquêtrice : Oui, puis c'est un moyen de, justement, de faire, de continuer à faire vivre ces clubs en fait.

Mme Bo* : Bah oui parce que S* [ville], le problème c'est qu'ils ont à peu près, allez... une vingtaine d'enfants, qui viennent sur le groupement. Mais vingt enfants, ça fait pas beaucoup. S*[ville], ils sont presque 2 000 habitants. Et S*[ville], bon y en a un petit peu plus, y en a peut-être 30... 30 à 50 à peu près. [son téléphone sonne, elle ne décroche pas, reprise de l'entretien]

Enquêtrice : Mais oui, je comprends bien les difficultés, la difficulté de se projeter dans un cas comme ça.

Mme Bo* : Alors y en a qui me dise « Bon, alors il faut que tu mettes des objectifs. Il faut que tu dises dans trois ans, faut qu'on soit en Régional 3 et puis pour les jeunes ». Oui, on peut bien le dire mais après faut s'en donner les moyens, et là aujourd'hui, les moyens on les a pas forcément. Ni les moyens humains ni les moyens financiers, 'fin... voilà. On peut toujours dire l'objectif c'est que toutes nos équipes soient en Ligue mais c'est pas possible. Faut aussi être un peu réaliste et s'adapter aussi à la réalité de notre territoire quoi. C'est ça en fait.

Enquêtrice : Et y a eu d'autres difficultés comme ça qui, en prenant le club en juin dernier, qui sont venues. Vous diriez que les principales difficultés que vous avez rencontré jusque-là c'est quoi ?

Mme Bo* : Bah en fait, euh ... Y avait un secrétaire qui avait une bonne connaissance du club et qui est parti. Professionnellement aussi il est parti donc euh... Voilà. On avait pas forcément les archives ... On a pas ... Voilà, c'est un peu pagaille, fallait retrouver les choses. Déjà, il a fallu voilà mettre de l'ordre dans l'administratif. Bon après, ça se fait hein.

Après, la connaissance aussi des règles et règlements. Moi, j'étais pas trop là-dedans. Voilà, il a fallu s'y mettre. Après la difficulté principale, c'est aussi les bénévoles quoi. On est sur le papier peut-être 18 au bureau et on est souvent en fait 6 en réunion. Donc voilà, quand on a des tournois à organiser ou quoi, parfois il faut du monde quoi, faut appeler les gens, faut les inciter à venir... Voilà. Après, ça c'est la vie d'un club je pense.

Enquêtrice : C'est, c'est une vraie difficulté de beaucoup de clubs aujourd'hui, la mobilisation des bénévoles.

Mme Bo* : Ca, et puis la structuration c'est, voilà, que ce soit bien clair qui fait quoi. Au niveau administratif, bon ça je pense que là c'est assez clair bien qu'on peut s'améliorer encore, un petit peu.

Enquêtrice : Je vois bien. Et du coup pour vous vous diriez que ce club il représente quoi ?

Mme Bo* : Pour moi ? Bah pour le coup vous avez un peu compris, que voilà c'est familial quand même, c'est vraiment dans moi. C'est presque dans les gênes, je... j'ai un fort attachement, franchement.

Enquêtrice : Je comprends bien. Euh, je vais parler un peu plus de féminisation. D'abord, je voulais savoir ce que vous en pensez-vous de la féminisation du football, globalement ?

Mme Bo* : Bah moi, je trouve que c'est... c'est pas nouveau hein ! Parce que j'avais été, quand j'avais 16 ans par-là, aux Etats-Unis. Et là-bas, les filles elles jouaient au foot tout le temps quoi. Donc ça fait 25 ans, donc finalement je me dis c'est assez naturel quoi, que les filles s'y soit mises. C'est un sport qui est quand même, au contraire de par exemple du rugby, même si y a des filles. C'est un sport bien plus accessible je trouve aux filles. Parce que c'est quand même assez technique et ça les filles elles l'ont elles ont, enfin quand je regarde les filles s'entraîner, elles ont cette rigueur d'apprendre la technique. Y a quelques contacts mais quand même c'est pas... Donc non, moi je trouve ça très, très, bien.

Enquêtrice : Moi aussi c'est pas... Et est-ce que dans votre club, vous m'avez dit qu'il y a une 60e de filles licenciées, et est-ce que y'a des femmes aussi autour qui sont investies ?

Mme Bo* : Oui, oui, oui, j'ai... une maman notamment qui est très investie dans les entraînements, le suivi des matchs, des équipes. Elle vient dans les animations aussi. Mais c'est vrai que ça, par contre, je pense que c'est pas assez encore rentré dans les mœurs. Les mamans dans un club, elles font les crêpes, elles servent à la buvette mais elles sont pas forcément sur le côté sportif ou sur l'encadrement d'une équipe ou sur l'arbitrage ou voilà. Ça je pense que c'est à développer, mais la génération de filles-là qui se préparent, elles, elles l'ont ça. Elles, elles arbitrent déjà. Elles sont prêtes à coacher. Oui d'ailleurs ça me fait penser, j'ai deux ou trois seniors filles qui sont en STAPS et qui coachent aussi des équipes. Voilà elles ont 20 ans donc cette génération-là elles sont aussi prêtes à s'investir davantage dans le côté sportif je pense.

Enquêtrice : Oui, c'est sûr. Je pense que ça va être une génération... enfin y a un peu un tournant aujourd'hui...

Mme Bo* : Oui je pense. C'est vrai entre les filles de mon âge qui n'ont peut-être pas, qui se sont peut-être moins investies. Y a eu des équipes hein, mais bon c'était un peu le début donc c'était un peu vu différemment. Je pense que là, ça se démocratise, ça se développe. Y a plus de questions. C'est pas « Ouh les filles comment vous jouer ». 'fin non. On n'est pas du tout là-dedans. 'fin chez nous en tout cas. Non, et puis, les garçons vont encourager les filles aussi. Je trouve que ça amène une dynamique super positive les filles. Au-delà de, alors par contre ce que j'ai entendu là au niveau sexisme c'est... Ah oui, une fois j'ai dit « Ça amène une super dynamique, les filles dans un club ». On m'a dit « Ah oui hein, comme ça elles font le ménage au moins le club-house il est propre ». Oui non mais c'est pas ça que je voulais dire.

Enquêtrice : C'est pas de ça dont je voulais parler.

Mme Bo* : Voilà. Je trouve que c'est modérateur aussi parfois sur le bord des terrains. Enfin ça apporte vraiment beaucoup je trouve.

Enquêtrice : Ouai. Mais c'est aussi ce qu'on veut essayer de développer. C'est aussi de montrer qu'un club qui accueille aussi des filles, souvent il développe une autre mentalité. C'est assez vrai.

Mme Bo* : Ouai. Et ça moi, j'y crois vraiment. J'y crois vraiment ! Parce que, je vous assure que quand on voit comment ça se passe parfois au bord des terrains, euh... Voilà. On fait pas du foot pour ça, c'est un peu terrible. Et je pense qu'y a un gros travail à faire sur les *supporters*.

Enquêtrice : C'est le plus difficile.

Mme Bo* : Ouai parce que c'est souvent les parents.

Enquêtrice : Puis ils sont quelque part un peu impalpables.

Mme Bo* : Oui enfin nous on les palpes bien je peux vous l'assurer.

Enquêtrice : Non mais je veux dire qu'ils sont plus difficiles à sanctionner.

Mme Bo* : Oui voilà c'est plutôt une sorte de code moral. On est en train d'y réfléchir, une sorte de charte de bonne conduite. Enfin, c'est un bien grand mot la aussi. Mais voilà, j'en ai vu au hand, j'en ai vu dans d'autres clubs. Voilà « Je suis parent. Je respecte les autres enfants. Mon enfant n'est pas Messi. ». Enfin, on n'est pas à la Coupe du Monde. Fin voilà, faut redescendre un petit peu. Mais le truc, on a besoin... il faut qu'on le dise, c'est pas naturel. Il faut qu'on le dise et le redise. Donc voilà. Et ça, par contre, là y'a...

Enquêtrice : Là y a du travail !

Mme Bo* : Oui et si y'a des solutions, des propositions, des groupes de travail, je suis preneuse, vraiment. Parce que... ah oui non vraiment. Parce que c'est moche. C'est moche. Mais le problème c'est qu'au niveau national, on n'a pas cette exemplarité non plus. Ni au niveau des terrains, ni en dehors donc c'est vrai que c'est compliqué. Les jeunes, n'importe qui qui regarde le foot, des fois, ça dérape aussi. Donc euh... c'est...

Enquêtrice: C'est un peu la particularité du football. C'est que nous, bah, on travaille sur de l'amateur mais on est hyper conditionné par le professionnel.

Mme Bo* : Bah complètement.

Enquêtrice: Alors qu'en fait y'a très peu de lien, de l'intérieur y'a très peu de lien mais il y a bah la télé.

Mme Bo* : C'est ça, ouai. Le lien, c'est le rêve un peu, la projection. [Arrivée de son compagnon, il me salue et repart si tôt, la femme s'arrête puis reprend]

Enquêtrice : On en était sur la télé, l'influence de la télé et tout.

Mme Bo* : Oui plutôt le rêve voilà. C'est « Je veux devenir comme eux » quoi. C'est le ... les stars, les people.

Enquêtrice: Bah ouai bien sûr. Ce qui pose question pour la féminisation aussi parce que on a des équipes qui montent ...

Mme Bo* : Ouai [sceptique] ouai, mais y'a un gros décalage quand même. Et je sais pas si un jour il sera comblé ce décalage, franchement. Je suis pas sûre. Parce que, quel sport ... professionnel les filles sont au-dessus des garçons en terme de notoriété ? Je sais pas j'en connais pas beaucoup, à part peut-être la danse [rire] mais non je sais pas.

Enquêtrice: Des sports très peu médiatisés.

Mme Bo* : Le hand, non pas bien plus non.

Conjoint: Elles ont au moins autant de titres que les garçons.

Mme Bo* : Oui mais c'est pas une question de titres, c'est plutôt une question de médiatisation et de notoriété.

Enquêtrice: Et du coup est ce que vous connaissez le plan de féminisation de la Fédération ?

Mme Bo* : Euh... alors franchement je dirais plutôt non... euh... j'ai, on a juste participé au challenge de la féminisation : l'histoire des photos mais non pas vraiment.

Enquêtrice: Alors la Fédération, elle en a fait un axe de priorité, bon qui a du mal à se mettre en place parce qu'en fait y'a tous les échelons à descendre. Et il faut convaincre tous les échelons un à un, de dire on en fait une priorité. Ce qui est pas le cas encore. Mais elle a fait un plan de féminisation à la fois sur la pratique et sur l'encadrement, ce dont on parlait tout à l'heure. Et sur l'encadrement elle a créé une grosse opération qu'elle a renouvelée qui s'appelle « Mesdames Franchissez la Barrière ».

Mme Bo* : Alors ça j'ai déjà vu des affiches je crois.

Enquêtrice: C'est vrai ? Ça vous parle un petit peu ?

Mme Bo* : Ouai.

Enquêtrice: Bah ouai c'était du coup, pas plus que l'évocation d'affiches ?

Mme Bo* : Non, pas plus. Je suis désolée.

Enquêtrice: Non mais c'est normal.

Mme Bo* : Pourtant c'est un sujet qui m'intéresse mais bon.

Enquêtrice: Non mais c'est très bien parce qu'effectivement moi j'arrive sur la Ligue et y'a du travail encore sur ça, à la Ligue. Et du coup je vous ai amené les visuels, de la ... des campagnes de promotions de MFB et je voulais savoir ce que vous en pensez, y'a eu 3 étapes. Donc MFB ça existe depuis 2012, donc y a eu 3 étapes. Donc, dans l'ordre aujourd'hui on a celui-là.

Mme Bo* : Et on a commencé avec celui-ci.

Enquêtrice: Oui, et je voulais savoir ce que vous en pensez. Donc a priori vous les découvrez ?

Mme Bo* : Ouai.

Enquêtrice: Dites-moi ce que vous ressentez ? Voilà ce que ...

Mme Bo* : Alors comme ça à première vue, je trouve que l'évolution elle est plutôt bonne. [Rire]. Parce que en voyant la première et ben, c'est un peu ... comment dire... Le stéréotype de la femme blonde plutôt jolie. Par contre, qui a sa pochette. Elle est pas vraiment actrice sportive du foot. Enfin elle est là mais bon ... enfin moi c'est ce que je vois.

Ensuite la deuxième, on rentre un peu plus, j'ai l'impression, dans le concret. Voilà, elle a un sifflet. C'est plus ... Et puis c'est moins la blonde aux yeux bleus quoi. Et euh, le dernier, moi, je le trouve plutôt sympa. En termes de visuel c'est vrai que c'est celui que je préfère, vraiment. Parce que y a plus de dynamique et que là aussi ça reprend bien les trois [elle montre les trois profils : dirigeante, éducatrice, arbitre]. Ouai c'est bien celle que je préfère.

Enquêtrice : Et en terme de couleur vous en pensez quoi ?

Mme Bo* : Ouai couleur aussi là on est sur du rose et blanc [le premier]. Voilà là aussi, c'est vraiment stéréotypé. Alors que là on est plus sur des couleurs FFF. On voit le bleu, le blanc, le logo. Voilà on rentre plus dans l'institutionnel.

Enquêtrice : Bah ça tombe bien c'est celui-là qu'on utilise en ce moment.

Mme Bo* : Ouai bah c'est une bonne idée.

Enquêtrice: Et puis celui-là ouvre un petit peu plus. C'est-à-dire qu'effectivement...

Mme Bo* : ouai y'a des enfants, des équipes de foot...

Enquêtrice : Oui puis on propose aux femmes aussi de devenir éducatrices, arbitres, ce qui est pas le cas sur le premier. Mais c'est normal ça évolue aussi.

Enquêtrice : Et bien on a fait à peu près le tour, est-ce que vous y'a des choses que vous voulez ajouter, des points sur lesquels vous voulez revenir ?

Mme Bo* : Non rien de particulier.

Enquêtrice: Je crois que de mon côté on a fait le tour. Du coup je vais arrêter ça.

FIN

Les extraits utilisés dans le mémoire et qui ne figurent pas dans la transcription de cet entretien ont été dit en « off ». La Présidente a accepté que j'enregistre ces « off » mais ils n'avaient pas leur place dans la restitution de cet entretien.

Glossaire

CFFE : Commission Fédérale de Féminisation

CFI : Comité Française Interfédéral

CRFE : Commission Régionale de Féminisation

EPCI: Etablissement Public de Coopération Intercommunale

FFF: Fédération Française de Football

FFSF : Fédération Féminine Sportive de France

FSFSF : Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France

FIFA : Fédération Internationale de Football Association

LAuRAFoot : Ligue Auvergne-Rhône-Alpes de Football

LFA : Ligue de Football Amateur

LFP : Ligue de Football Professionnel

PEF : Programme Educatif Fédéral

UEFA : Union des Associations Européennes de Football

Bibliographie

- Ouvrages

ARCHAMBAULT, Fabien. *Le contrôle du ballon. Les catholiques, les communistes et le football en Italie de 1943 au tournant des années 1980*, Rome, École Française de Rome, 2012, 655 p.

BEAUD, Stéphane, *Traîtres à la nation ? Un autre regard sur la grève des Bleus en Afrique du Sud*, La Découverte, coll. « Cahiers libres », 2011, 286 p.

BOURDIEU, Pierre, *Questions de Sociologie*, Paris, Editions de Minuit, 1981, 288 p.

BOURDIEU, Pierre, *La domination masculine*, Paris, Le Seuil, coll. Liber, 1998, 134 p.

DEFRANCE, Jacques, *Sociologie du sport*, La Découverte, coll. « Repères », n° 164, 2011, 128 p.

ELIAS, Norbert et DUNNING, Éric, *Sport et Civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1994, 392 p.

GASTAUT, Yann et MOURLANE, Stéphane, *Le football dans nos sociétés. Une culture populaire 1914-1998*, Paris, Editions Autrement, 2006, 236 p.

GASPARINI, William, (dir.), *L'Europe du football. Socio-histoire d'une construction européenne*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, coll. « Sport en société », 2017, 195 p.

GOUNOT, André, JALLAT, Denis et KOEBEL Michel (dir.), *Les usages politiques du football*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 2011, 197 p.

GUERANDEL, Carine, *Le sport fait mâle. La fabrique des filles et des garçons dans les cités*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, coll. « Sports, cultures, sociétés », 2016, 232 p.

HERITIER, Françoise, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Editions Odile Jacob, 1999, 336 p.

HUBSCHER, Ronald, *L'histoire en mouvements. Le sport dans la société française (XIX^e - XX^e siècle)*, Paris, Armand Colin, 1992, 104 p.

MATHIEU, Nicole-Claude, *L'anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté Femme, coll. « Recherches », 1991, 293 p.

MENNESSON, Christine, *Être une femme dans le monde des hommes. Socialisation sportive et construction du genre*, Paris, L'Harmattan, coll. « Sports en société », 2005, 364 p.

PRUDHOMME-PONCET, Laurence, *Histoire du football féminin au XX^e siècle*, Paris, l'Harmattan, 2003, 296 p.

STRUTT, Joseph, *The sports and pastimes of the people of England*, London Methuen, 1801, 476 p.

VEBLEN, Thorstein, *The Theory of the Leisure Class : An Economic Study of Institutions*, Macmillan, 1899, 400 p.

- Chapitres d'un ouvrage collectif

GASTAUT, Yvan, « 9. Quel « Effet Coupe du monde » ? », dans GASTAUT, Yvan (dir.), *Le métissage par le foot. L'intégration, mais jusqu'où*, Paris, Editions Autrement, coll. « Frontières », 2008, pp. 101-110.

HARVEY, Jean et OHL, Fabien, « Les principaux courants de pensée de la sociologie du sport », dans OHL, Fabien (dir.), *Sociologie du sport. Perspectives internationales et mondialisation*, Presses Unitaires de France, coll. « Pratique physiques et société », 2006, pp. 17-35

- Articles

COURTIN, Nicolas, « Football et statistiques. Le Big Count compte-t-il rond ? », *Afrique contemporaine*, vol. 233, n° 1, 2010, pp. 99-99.

DEFRANCE, Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix*, vol.13, n°50, 2000, pp 13-27

FORTEMS, Annie, « Le football féminin face aux institutions : maltraitance et conquêtes sociales », *Mouvements*, vol. 78, n° 2, 2014, pp. 90-94.

GROSJEAN, Frédéric. « Un football des champs et un football des villes : analyse géographique du service football dans un cadre régional », *Staps*, vol. 74, n° 4, 2006, pp. 85-98.

HASSENTEUFEL, Patrick, « Les processus de mise sur agenda : sélection et construction des problèmes publics », *Informations sociales*, vol. 157, n° 1, 2010, pp. 50-58.

MENNESSON, Christine. « Pourquoi les sportives ne sont-elles pas féministes ? De la difficulté des mobilisations genrées dans le sport », *Sciences sociales et sport*, vol. 5, n° 1, 2012, pp. 161-191.

ZAIDMAN, Claude, « La notion de féminisation. De la description statistique à l'analyse des comportements », *Les cahiers du CEDREF*, vol. 15, 2007, pp. 229-239.

- Publications officielles

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale*, Paris Hôtel Novotel Tour Eiffel, 17 décembre 2011, 88 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale*, Palais des Congrès de Bordeaux, 26 mai 2012, 78 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale*, Paris Hôtel Méridien Etoile, 15 décembre 2012, 63 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de la Réunion du Bureau Exécutif de la Ligue du Football amateur*, 3 avril 2015, 12 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale*, Cité des Congrès de Nantes, 20 juin 2015, 83 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale*, Paris Palais des Congrès, 12 décembre 2015, 67 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale*, Vinci Centre international de Congrès – Tours, 28 mai 2016, 185 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale*, Amiens - Mégacité, 24 juin 2017, 120 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Procès-Verbal de l'Assemblée Fédérale*, Paris Hôtel Méridien Etoile, 16 décembre 2017, 75 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Règlements Généraux*, Saison 2018-2019, 79 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL, *Statut de la FFF*, Saison 2018/2019, 34 p. (disponible en ligne)

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL ASSOCIATION, « Enquête 2014 sur le Football Féminin », Genève, 2014, 84 p.

FÉDÉRATION INTERNATIONALE DE FOOTBALL ASSOCIATION, *La FIFA lance une nouvelle campagne télévisuelle pour le football féminin*, Spot vidéo, 2015

LIGUE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL, *Règlements Généraux*, Saison 2018-2019, 75 p. (disponible en ligne)

MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS, *Panorama sur les Plans de Féminisation des Fédérations sportives 2016*, Paris, 15 avril 2016, 100 p. (disponible en ligne)

- Sites Internet

ALYCE, Anthony, « La Chine, superpuissance du foot ? Pas pour demain », Les Echos, 4 juillet 2018, <https://www.lesechos.fr/idees-debats/cercle/0301922395939-la-chine-superpuissance-du-foot-pas-pour-demain-2189686.php> (consulté le 20 août 2018)

BEAUD Stéphane, « Les bleus sont les enfants de la ségrégation urbaine », Libération, 22 juin 2010, http://www.liberation.fr/sports/2010/06/22/les-bleus-sont-les-enfants-de-la-segregation-urbaine_660734 (consulté en novembre 2017)

BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth « Education et valeurs », Fédération Française de Football, 23 mai 2014, <https://www.fff.fr/articles/le-foot-amateur/lfa-actions/actions-programme-educatif/details-articles/139394-551309-education-et-valeurs> (consulté le 15 septembre 2018)

BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth, « Les actions de féminisation sur les territoires », Fédération Française de Football, 5 juin 2014, <https://www.fff.fr/articles/le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/details-articles/139388-551303-les-actions-de-feminisation-sur-les-territoires> (consulté en février 2018)

BOUGEARD-TOURNON, Elisabeth « Rendez-vous le 8 mars », Fédération Française de Football, 26 février 2015, <https://www.fff.fr/actualites/147024-555761-rendez-vous-le-8-mars-?themePath=le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/> (consulté en février 2018)

BOURGEOIS, Pierre, « Mesdames, Franchissez la Barrière », Fédération Française de Football, 21 février 2013, <https://www.fff.fr/actualites/681-544446-mesdames-franchissez-la-barriere-?themePath=la-fff/> (consulté en février 2018)

BUSSON, Mickaël, « Les chiffres-clés », Site Fédération Française de Football, 8 février 2017, <https://www.fff.fr/la-fff/organisation/chiffres-cles-fff> (consulté au plus tard le 04/08/2018)

COLLIN Philippe, « Comme des garçons : comment est née la première équipe de foot féminine » L'Oeil du tigre (Emission Radiophonique), France Inter, Paris,

<https://www.franceinter.fr/emissions/l-oeil-du-tigre/l-oeil-du-tigre-02-septembre-2018>, 02 septembre 2018, 38' minutes

FINJEAN, Erwan, « Mesdames, rejoignez-nous ! », Fédération Française de Football, 8 mars 2017, <https://www.fff.fr/actualites/175105-580881-mesdames-rejoignez-nous-?themePath=le-foot-amateur/dossiers-2012-2016/dossier-feminisation/> (consulté en février 2018)

FLESSEL, Laura, « Campagne #ExAequo », Ministère des Sports, 15 mars 2018, <http://www.sports.gouv.fr/prevention/incivilites-violences/ExAequo/article/Campagne-ExAequo> (consulté en mars 2018)

KUNZ Matthias, « Big Count 2006 : 265 millions d'actifs », *FIFA Magazine*, juillet 2007, pp 10-15 ; https://fr.fifa.com/mm/document/fifafacts/bcoffsurv/fmaga_9470.pdf (consulté le 23 août 2018)

LASSERY, Marine, « Le football français, (aussi) une affaire de femmes », *Les Échos*, 8 juin 2016, https://www.lesechos.fr/08/06/2016/lesechos.fr/0211008425549_le-football-francais---aussi--une-affaire-de-femmes.htm (consulté le 25 août 2018)

MAUMON DE LONGEVIALLE, Antoine, « La création de l'UEFA », *We Are Football*, <http://www.wearefootball.org/PDF/la-creation-de-l-uefa.pdf> (consulté le 12 février 2018)

PACARY, Catherine, « Top 10 des fédérations sportives en nombre de licenciés », *Le Monde*, 10 mai 2017, https://www.lemonde.fr/sport/article/2017/05/10/top-10-des-federations-sportives-en-nombre-de-licencies_5125706_3242.html (consulté le 23 février 2018)

Auteur inconnu, « Équipe de France : Au milieu des hommes, Corinne Diacre a tout changé pour les femmes dans le foot », *20 Minutes*, 30 août 2017, <https://www.20minutes.fr/sport/football/2123895-20170830-equipe-france-milieu-hommes-corinne-diacre-tout-change-femmes-foot> (consulté le 7 août 2018)

Auteur inconnu, « Licenciés : Encore une année record pour la FFA », Fédération Française d'Athlétisme, 16 mars 2016, <http://www.athle.fr/asp.net/main.news/news.aspx?newsid=13320> (consulté le 8 février 2018)

Auteur inconnu, « Statistiques licences », Fédération Française de Basketball, <http://www.ffbb.com/ffbb/statistiques-licences> (consulté le 8 février 2018)

Auteur inconnu, « Nombre de clubs et de licenciés depuis 1941 », Fédération Française de Handball, <http://www.ff-handball.org/ffhb/presentation/histoire/historique-clubs-et-licencies.html> (consulté le 8 février 2018)

Auteur inconnu, « Classement Masculin » ou « Classement Féminin », Site FIFA.com, 2018, <https://fr.fifa.com/fifa-world-ranking/ranking-table/men/index.html> (consulté le 19.09.2018)

Auteur inconnu, « Plans de féminisation des fédérations sportives », Ministère des Sports, 15 avril 2016, <http://www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/le-sport-pour-tous/Sport-au-feminin-11071/Les-plans-de-feminisation-des-federations-sportives/article/Plans-de-feminisation-des-federations-sportives> (consulté le 11 février 2018)